

saintmarcellin

Annexes

Projet social de La Fabrik

2021-2024

CENTRE SOCIAL



SOMMAIRE ANNEXE

Annexe 1 : Diagnostic de territoire	3
Annexe 2 : Diagnostic Famille _ Jean-Marc BERTHET, sociologue consultant	27
Annexe 3 : Méthodologie du diagnostic participatif	40
Annexe 4 : Planning previsionnel des actions d'« aller vers » dans le cadre de la démarche de préfiguration été 2020	46
Annexe 5 : Questionnaire	49
Annexe 6 : Diagnostic participatif	58
Annexe 7 : Bilan année 2020 _ une année en pointillée	84
Annexe 8 : Evaluation du projet précédent	87
Annexe 9 : Arbre à objectif.....	93
Annexe 10 : Tableau d'évaluation.....	107
Annexe 11 : Budget 2021	108

ANNEXE 1 : DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Sommaire :

- A. La situation géographique dans les institutions qui maillent le territoire
- B. La situation géographique : Saint Marcellin une petite ville dans un territoire rural
- C. La population
- D. Focus sur le Quartier Politique de la Ville, La Plaine
- E. Equipement et services existants sur la commune

A. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DANS LES INSTITUTIONS QUI MAILLENT LE TERRITOIRE

1. Le Département de l'Isère

Le Département de l'Isère est constitué de 13 territoires. Chaque territoire dispose d'une Maison du Département afin de pouvoir agir au plus près des Isérois. La Maison du territoire du Sud Grésivaudan, située sur la commune de Saint-Marcellin, regroupe tous les services du Département dont ceux autour de **l'action sanitaire et sociale**, vocation prioritaire du département autour de thématiques telles que l'insertion, de l'Autonomie, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de l'Action Sociale.

2. Le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les trois Communautés de communes : *Bourne à l'Isère*, *Chambaran Vinay Vercors* et *Pays de Saint-Marcellin* se sont regroupées en constituant une intercommunalité sur le périmètre du bassin de vie du Pays Sud Grésivaudan. Ainsi, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté rassemble les 44 283¹ habitants des 47 communes qui la composent.

¹ Source : Insee, Recensement de la Population (RP) 2017



(Carte de l'Intercommunalité et de ses 47 communes)

En Auvergne Rhône-Alpes, dans la partie sud-ouest du département de l'Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté est le territoire de jonction entre les agglomérations grenobloise et valentinoise.

À 30 minutes de Grenoble et Valence (depuis gare et péage A49 à Saint-Marcellin). À 20 minutes de la gare TGV Valence-Méditerranée et l'aéroport Grenoble-Isère. À 1h15 de Lyon et 2h30 de Paris.



Le siège de la communauté de communes est situé à Saint-Marcellin. L'Intercommunalité exerce des compétences qui lui sont déléguées par les communes membres. Elle intervient donc sur les questions de développement économique et touristique, d'assainissement et de gestion des réseaux d'eau, de tri et de valorisation des déchets, d'aménagement du territoire et d'habitat, de famille, enfance, jeunesse et solidarités, de culture et de sport. Dans la question des solidarités, le SMVIC intervient essentiellement dans les politiques contractuelles, dont la politique de la ville pour laquelle un « Quartier prioritaire à la Politique de la ville » a été identifié par l'Etat en 2015 sur le territoire communal de Saint-Marcellin.

Le SMVIC a mis en place la Maison des Familles dont l'activité est essentiellement axée sur la santé à destination des familles : des ateliers parents-enfants sont proposés sur l'ensemble du territoire intercommunal.

B. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE : SAINT-MARCELLIN, UNE PETITE VILLE DANS UN TERRITOIRE RURAL

Saint-Marcellin, commune de **7 903 habitants**¹, est donc située au cœur du bassin de vie, considéré comme un pôle urbain² central³ situé entre les métropoles de Valence-Romans et de Grenoble. Ce pôle urbain est de petite taille mais n'est pas considéré par l'INSEE comme un pôle rural grâce à la spécificité du contexte de la ville. De taille moyenne au centre d'un bassin rural, elle est considérée comme un pôle de service⁴ de la gamme « supérieure » lui permettant d'assurer une autonomie face aux métropoles voisines.

Cette singularité pose donc d'emblée le contexte de la ville : une ville à taille humaine, au cœur d'un bassin rural, contenant toutes les composantes d'une vie urbaine : services, commerces, administrations, culture, loisirs, équipements, infrastructures de déplacement (train, autoroute)...

Une place de choix, mais un territoire pris en étau entre 2 pôles urbains : une périurbanisation qui gagne du terrain...

Afin de mieux identifier les caractéristiques de Saint-Marcellin, il est indispensable de la replacer dans un premier temps dans son territoire, délimité par le plateau de Chambaran et par les massifs du Vercors, et parcouru par l'Isère et l'autoroute A49, à mi-chemin entre Grenoble et Valence.

¹ Source : Insee RP 2017

² Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois. (INSEE)

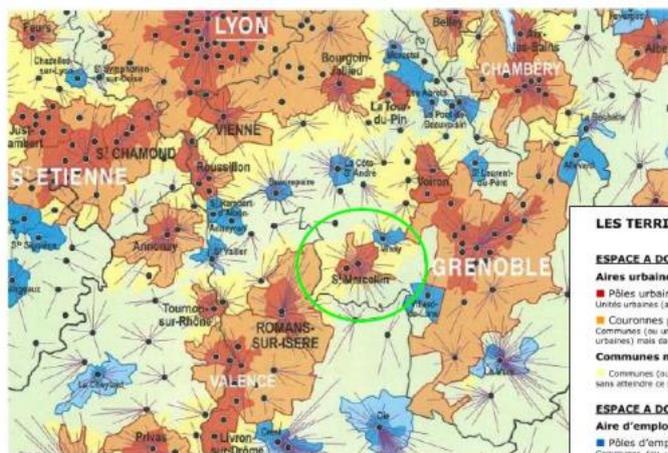
³ Forest N., Bertrand P., synthèse de territoire : Sud Grésivaudan, un équilibre à trouver pour maîtriser le mouvement de périurbanisation, Insee Rhône-Alpes - La Lettre Analyses, n° 199, juin 2013

⁴ Pôles de services et bassins de services : Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. La base permanente des équipements (BPE), mise à jour tous les ans, recense les équipements par commune, sur l'ensemble du territoire (y compris DOM). Elle couvre le commerce et les services, marchands ou non (tels la santé et l'action sociale, l'enseignement, le tourisme...). Les équipements sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu.

Gamme de proximité : la poste, banque, caisse d'épargne, réparation auto et de matériel agricole, maçon, plâtrier peintre, menuisier charpentier serrurier, plombier couvreur chauffagiste, électricien, coiffure, restaurant, agence immobilière, supérette, épicerie, boulangerie, boucherie charcuterie.

Gamme intermédiaire : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie papeterie, magasin de vêtements, magasin d'équipements du foyer, magasin de chaussures, magasin d'électroménager, magasin de meubles, magasin d'art, de sports et de loisirs, droguerie quincaillerie bricolage, horlogerie-bijouterie.

Gamme supérieure : Police, Pôle Emploi, 2 locations auto-utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, grande surface de bricolage, produits surgelés, poissonnerie.



• Saint-Marcellin, un pôle urbain à part entière.

LES TERRITOIRES VECUS [INSEE]

ESPACE A DOMINANTE URBAINE

Aires urbaines

- Pôles urbains : Unités urbaines (agglomérations) comptant 5000 emplois ou plus
- Couronnes périurbaines : Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs travaillent hors de la commune (ou unité urbaine) mais dans l'aire urbaine

Communes multipolarisées

- Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans attendre de saut avec une seule d'entre-elles.

ESPACE A DOMINANTE RURALE

Aire d'emploi de l'espace rural

- Pôles d'emploi de l'espace rural : Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1500 emplois ou plus
- Couronne des pôles d'emploi de l'espace rural : Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40% ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire de l'emploi de l'espace rural

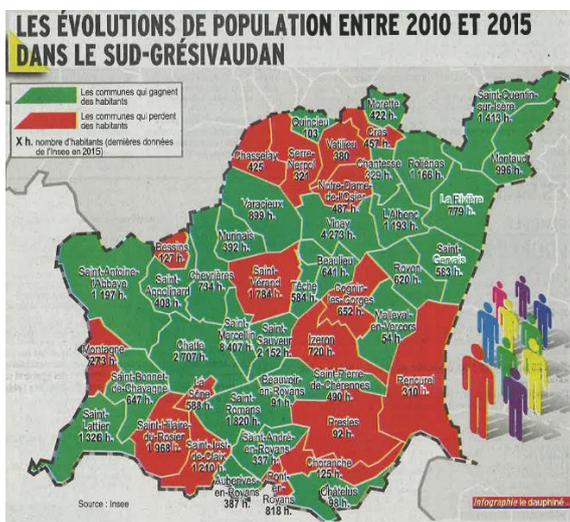
Autre commune de l'espace à dominante rurale

- Pôles d'emploi de l'espace rural : Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural

Source : Extrait du diagnostic du territoire sud Grésivaudan dans le cadre du SCOT – AURG 2006

1. Un territoire rural dynamique

La population de ce territoire est peu concentrée mais un peu plus d'un habitant sur trois, vit dans les trois principales communes dont Saint-Marcellin. L'agglomération de la ville centre occupe une place centrale dans le territoire en formant un pôle d'emploi dont l'aire urbaine¹, entièrement englobée dans le Sud-Grésivaudan, concentre près de 6 habitants sur 10².



(Source DL 11/01/2018)

¹ Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires » : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- les « petites aires » : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. (INSEE)

² Nicolas Forest, Philippe Bertrand, synthèse de territoire : Sud Grésivaudan, un équilibre à trouver pour maîtriser le mouvement de périurbanisation, Insee Rhône-Alpes - La Lettre Analyses, n° 199, juin 2013

La population du Sud Grésivaudan a augmenté de 15 % au cours des années 2000, soit deux points de plus que dans la zone de référence¹ et six points de plus qu'en Rhône-Alpes. Cette évolution est essentiellement due à l'installation de ménages en provenance de l'aire urbaine de Grenoble, attirés par la qualité du cadre de vie et par des coûts du foncier inférieurs à ceux de la première couronne grenobloise. La croissance démographique s'est accélérée par rapport à la période 1990-1999, puisque la population a augmenté annuellement en moyenne de 1,4 % sur la période 1999-2009 contre 0,7 % sur la période précédente. Le solde naturel a doublé d'une période à l'autre, signe de la présence croissante de jeunes ménages, mais l'augmentation de la population reste toujours le fait de l'apport migratoire, à hauteur de 80 %².

2. Un territoire à la population marquée par la périurbanisation

Au niveau de toutes les catégories socioprofessionnelles, le solde migratoire est positif à l'exception des étudiants. En effet, ils quittent le territoire par défaut d'établissements d'enseignement supérieur susceptibles de les accueillir, les universités les plus proches étant situées à Grenoble et à Valence.

Nicolas Forest et Philippe Bertrand³ mentionnent que « ce phénomène est typique d'une zone à dominante rurale, avec un déficit de personnes de 18 à 25 ans assez marqué et une population âgée surreprésentée. L'indice de jeunesse, qui rapporte les moins de 25 ans aux 65 ans et plus, est même légèrement inférieur à celui de la référence rurale : 1,6 contre 1,7 (et 2,0 en Rhône-Alpes) »⁴.

Dans le même temps, ce territoire, qui semble connaître des phénomènes typiques d'une zone à dominante rurale, est influencé comme déjà mentionné, par deux métropoles de part et d'autre que sont Valence et Grenoble. Dès 2010, le territoire est considéré comme un espace « d'étalement péri-métropolitain »⁵ avec une influence du phénomène de périurbanisation observée.

La majorité des actifs occupés résidant dans le territoire (60 %) disposent d'un emploi dans le territoire : le Sud-Grésivaudan ne peut donc pas être considéré comme une zone périurbaine à proximité de Grenoble. Néanmoins le nombre d'actifs habitant le territoire augmente plus rapidement que les emplois avec 79 emplois dans la zone pour 100 actifs en 1999 contre 74 en 2009. Ce constat induit une augmentation du nombre de navettes domicile-travail vers l'extérieur du territoire, passant de 5 200 à 7 400 en 10 ans⁶. En 2009, 40 % des actifs occupés résidents du Sud Grésivaudan travaillent en dehors du territoire. En moyenne, leur temps de trajet domicile-travail est estimé à trois quarts d'heure⁷. Aujourd'hui, seulement 41% des actifs travaillent à l'extérieur de l'intercommunalité soit un score plus favorable que la Bièvre, le Grésivaudan et le Pays Voironnais⁸. Le taux de couverture en emploi baisse très légèrement puisque qu'il est aujourd'hui de 73 emplois pour 100 actifs (contre 74 il y a 10 ans).

¹ Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "Grandes agglomérations", "périurbain", "rural", "stations de montagne", "villes moyennes". Le Sud Grésivaudan est comparé au territoire de type "rural". Cette zone de référence est constituée de l'Ardèche méridionale, du Beaujolais, du Forez, de la Vallée de la Drôme-Diois, de la Drôme des Collines, d'Une Autre Provence, de la Bièvre-Valloire, du Vals du Dauphiné-Nord Isère, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Bugey, de l'Avant Pays Savoyard-Chartreuse, des Monts du Lyonnais, du Pilat et du Sud-Grésivaudan

² Op. Cit.

³ Membres de l'Insee Rhône-Alpes, Direction des Politiques territoriales (Région Rhône-Alpes)

⁴ Op.cit.

⁵ Labosse L., Attractivité : sept familles de territoires en Rhône-Alpes Insee Rhône-Alpes - La Lettre Analyses n°128 - mai 2010

⁶ Op.cit.

⁷ Op. Cit.

⁸ Ces chiffres sont issus de la synthèse des ateliers dans le cadre de l'évaluation du projet politique de Territoire du SMVIC. Cette synthèse a été réalisée courant 2019.

Néanmoins dans ce contexte, l'industrie a globalement mieux résisté sur une longue période que dans la région. En Rhône-Alpes, l'emploi industriel a baissé de - 36 % entre 1975 et 2009. Il a mieux résisté dans les territoires ruraux (- 20 %), et plus particulièrement dans le Sud Grésivaudan (- 17 %). Au niveau local, la perte de 600 emplois sur un total d'environ 4 000, est concentrée sur les années 2000¹.

Aujourd'hui l'indice de création d'emploi reste assez bas puisqu'il est de 118 (base 100 en 1975). L'indice du territoire Saint Marcellin Vercors Isère est inférieur à la moyenne nationale (122) et le deuxième le plus faible de l'Isère après Bièvre-Est. ²

La perte d'emploi se poursuit sur le territoire entre 2011 et 2016 avec un recul global sur tous les secteurs d'activité sauf en ce qui concerne l'emploi présentiel qui augmente de 2% dans cette même période. Il faut cependant nuancer cette augmentation : si les secteurs de la santé, du social, de l'enseignement et de l'administration ont connu une forte croissance, il y a eu un recul des emplois dans le commerce et la construction.

Les principaux employeurs du territoire sont concentrés dans l'économie présentielle³: commerce et réparation automobile, santé et action sociale et construction, soit l'activité liée à la présence de la population sur le territoire.

Cette importance de l'économie présentielle qui représente 60.7% des emplois a une incidence non négligeable sur la localisation des emplois sur le territoire : le glissement du productif vers le présentiel entraîne une perte d'emploi pour les anciennes communes industrielles dont Saint-Marcellin au profit de Vinay, Saint-Quentin sur Isère et Saint-Just de Claix.

Ces emplois présentiels devraient continuer leur progression sur le territoire car le taux de couverture du territoire (18.5) est inférieur au Grésivaudan (20.09) et au Pays Voironnais (23.36). Cette probable évolution aura certainement une incidence sur les besoins de mode de garde des familles (notamment sur des horaires atypiques) et sur les besoins de cette dernière.

Le taux de chômage à Saint-Marcellin reste important :

En 2011, le nombre de demandeurs d'emploi représentait 647 personnes. Sur le premier semestre 2019, il y a en moyenne 660 personnes. D'après les chiffres de 2017, le taux de chômage de 17,4% et, est beaucoup plus conséquent pour les 18-25 ans.

Une autre caractéristique de la population qui a une forte incidence sur l'accès à l'emploi, est le fait qu'il y a une part de la population pas ou peu diplômée sur le territoire, plus importante que la moyenne nationale (32.5%/ 30.1%). Il peut y avoir alors des emplois difficiles à pourvoir et des personnes en recherche d'emplois peu qualifiés.

¹ Op.cit.

² Ces chiffres sont issus de la synthèse des ateliers dans le cadre de l'Evaluation du projet politique de Territoire du SMVIC. Cette synthèse a été réalisée courant 2019

³ La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (définition INSEE)

3. Un revenu fiscal moyen bas sur le territoire

Les réalités présentées précédemment permettent d'expliquer en partie le niveau de revenu fiscal moyen plutôt bas, quasi-identique à celui de la zone de référence (21 000 € contre 21 400 €), mais inférieur de 3 000 € à celui de la région¹. Cependant, il masque des réalités communales assez disparates.

C'est pourquoi nous allons nous concentrer plutôt sur le territoire et la population habitant la commune de Saint-Marcellin.

4. Une dynamique vers l'animation de la vie sociale

Le territoire intercommunal comprend trois structures d'animation de la vie sociale :

- La Fabrik à Saint Marcellin
- L'EVS MixAge Café à Saint Verand
- L'EVS la Dynamo à St Antoine l'Abbaye, St Bonnet de Chavagne et Montagne

C. LA POPULATION DE SAINT-MARCELLIN

1. Saint-Marcellin et ses sous-secteurs

Saint-Marcellin est une commune de 7 903 habitants selon le recensement de l'INSEE en 2017. Le territoire de vie est façonné en trois sous secteurs (IRIS² pour l'INSEE) que l'INSEE est allé explorer, le centre, la plaine et les coteaux. Ces trois zones sont des territoires de vie.

Toutefois, le ressenti des habitants révèle une coupure au niveau de la voie ferrée entre le sud et le nord de la commune. La partie au sud de la gare étant pour une partie en QPV, cela ajoute à un sentiment de stigmatisation et de légende urbaine.



Photo G. CANTOURNET

Ces trois Iris sont les suivantes :

- Centre : 2659 habitants soit 33,6% de la population

¹ Op. Cit.

² Selon l'INSEE, « le découpage en IRIS constitue une partie du territoire de ces communes en « quartiers » dont la population est de l'ordre de 2000 habitants. Ce découpage a été élaboré en partenariat avec les interlocuteurs locaux, notamment les communes, selon les règles précises définies en concertation avec la CNIL. Il est construit à partir de critères géographiques et statistiques et, autant que possible, chaque Iris doit être homogène du point de vue de l'habitat. »

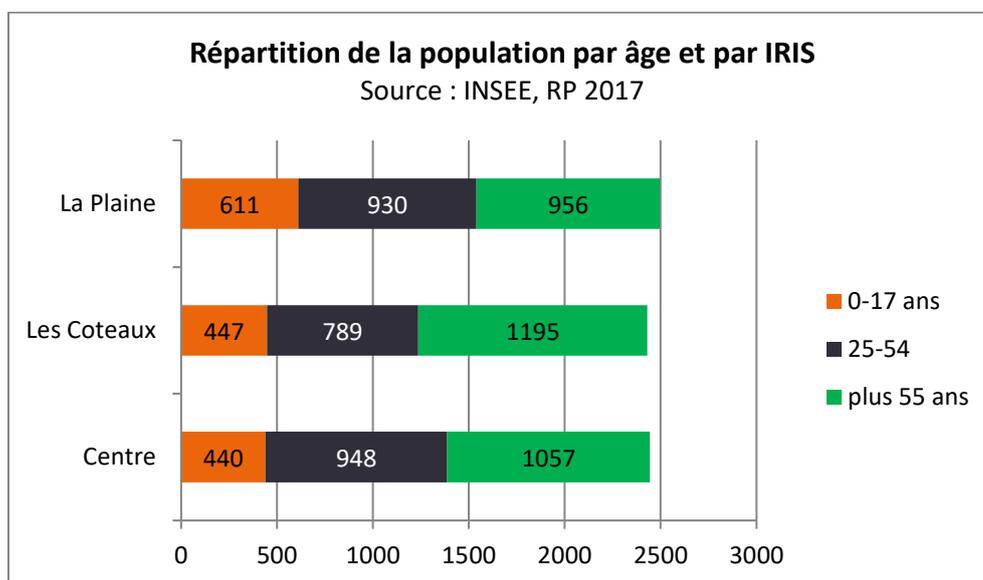
- Coteau : 2563 habitants, soit 32,4% de la population
- La plaine : 2682 habitants, soit 33,9% de la population¹

Diminution plutôt homogène de la population sur l'ensemble des trois IRIS

Nous pouvons observer que ces zones sont sensiblement les mêmes en termes de nombre d'habitants. Les données statistiques nous donnent quelques éléments démographiques intéressants, notamment en termes de répartition de la population par âge. Les enfants (0-17 ans) habitent majoritairement sur l'IRIS de la plaine avec 611 enfants, contre 440 au centre et 447 aux coteaux

À contrario, les plus de 55 ans sont majoritaires sur les coteaux : ils sont en effet, 1195 contre 1057 sur le centre et seulement 956 sur la plaine.

Enfin, les 25-54 ans sont assez bien répartis de façon égalitaire sur le centre (948) et la plaine (930). Par contre, on peut noter un décrochage pour l'IRIS des coteaux qui n'accueillent que 789 personnes de 25 à 54 ans.

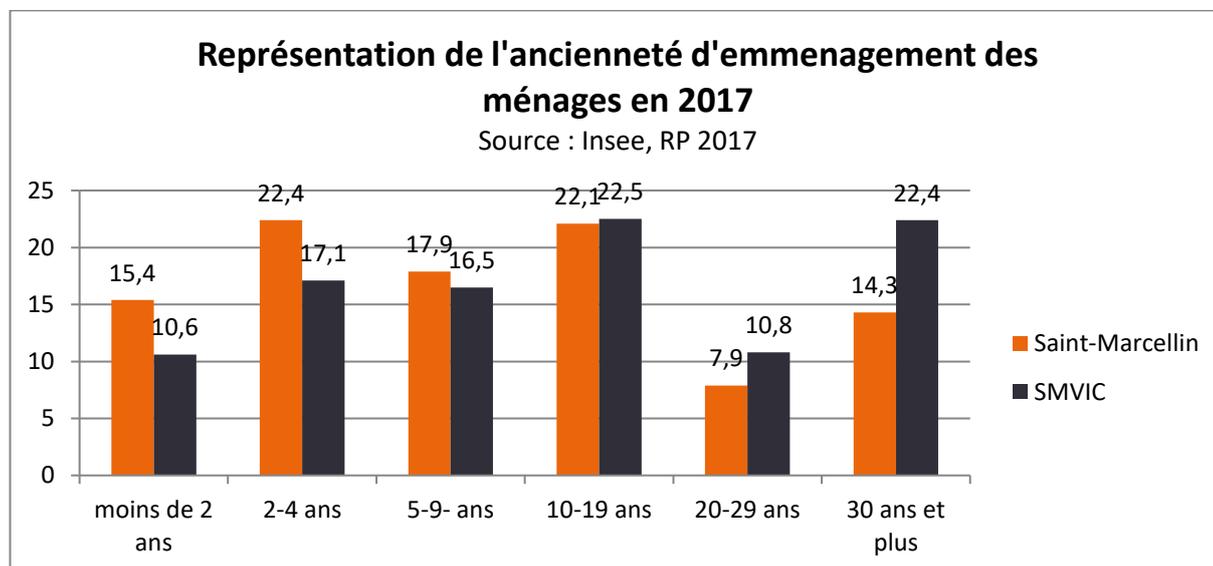


Cela donne à voir une zone des coteaux dont la population est vieillissante : cette zone est essentiellement pavillonnaire et rassemble des personnes plus âgées. Ce qui pourra questionner dans les années à venir sur la problématique de la mobilité de ces personnes vers l'ensemble des services.

Les données INSEE par IRIS pour les plus de 80 ans montrent qu'il y a un tassement de l'écart du nombre de personnes par rapport aux autres secteurs : les plus de 80 ans sont 303, contre 295 pour l'IRIS du centre, et 175 pour la plaine. Même si cette zone reste plus marquée par la prégnance de personnes âgées, on peut penser qu'à partir de 80 ans, d'autres stratégies d'habitat sont recherchées par les personnes. Notamment un déménagement vers du logement collectif plus proche des services. Cela expliquerait le nombre important des personnes de plus de 80 ans en centre-ville.

¹ Il y a un écart dans les chiffres de l'INSEE entre la population totale et la population par IRIS. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées sur lesquelles nous ne nous attarderons pas. C'est aussi pour cela que les pourcentages calculés le sont à partir d'une base de 8014 habitants pour que la somme des pourcentages soit égale à 100.

En effet, on peut observer que les Saint-Marcellinois déménagent plus rapidement que les habitants de l'intercommunalité. Ces derniers sont plus de la moitié à demeurer plus de dix ans dans leur logement, contre 44% pour les habitants de la commune.



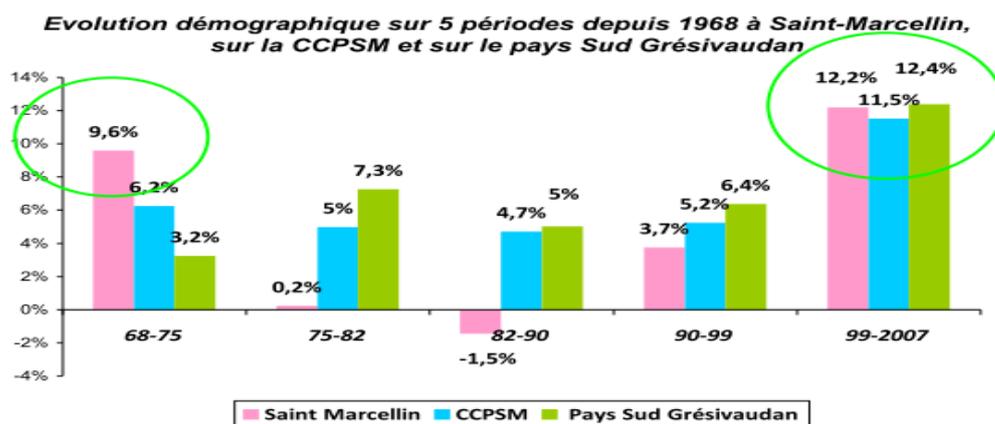
Ces données plus fines par secteur sont intéressantes car elles mettent en exergue une stratégie résidentielle : les plus âgés habitent de façon plus majoritaire sur la zone des coteaux dans des pavillons.

Pour autant, ce zonage peut être problématique car il est différent de celui proposé dans le cadre du repérage du Quartier Politique de la Ville par l'État. Il est donc particulièrement malaisé de croiser la zone QPV et les IRIS : en effet, la zone QPV a une délimitation située à la fois sur une partie de l'IRIS centre et sur une partie de l'IRIS la Plaine.

Il peut être intéressant de noter que 8% de la population est considérée par l'Insee comme étrangère. Même si cette donnée n'est que peu représentative de la réalité, comme de la durée de présence sur le territoire français, le diagnostic famille fait état d'une veille à avoir sur l'accueil des familles étrangères.

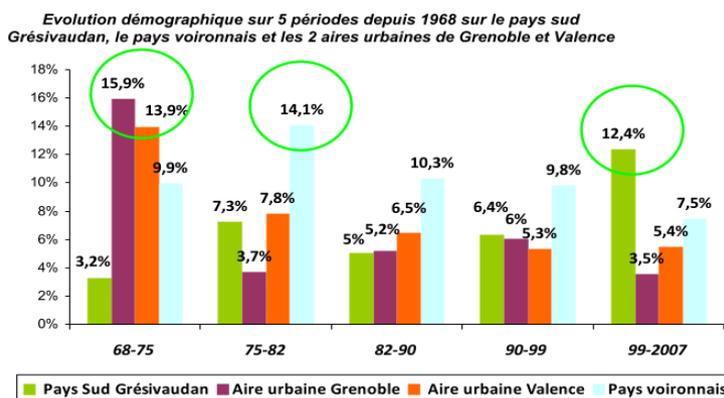
2. Une évolution démographique maintenue

La ville de Saint-Marcellin a connu des évolutions démographiques en trois temps depuis les années 60 : dans les années 60-70, elle accueille une population issue de l'exode rural. Dans les années 70-90, elle perd plutôt des habitants sous l'effet de la crise industrielle. Enfin sur la période récente, l'augmentation démographique connaît une envolée sans précédent (+12% entre 1999 et 2007 ; +3% sur la période précédente).



(Source INSEE)

Comme vu précédemment, on remarque que l'augmentation démographique de la ville de Saint-Marcellin, comme celle du pays du Sud Grésivaudan, est imputable au phénomène de périurbanisation concentrique autour des agglomérations voisines (Grenoble et Valence).



(Source INSEE)

Ce phénomène a évolué par étape : dans les années 70, ce sont les agglomérations elles-mêmes qui sont dopées (croissance de 16% pour Grenoble et de 14% pour Valence en 6 ans). Dans les années 80, cette périurbanisation arrive à saturation et se reporte sur le pays Voironnais, qui connaît des tendances similaires (+ 14% en 6 ans).

Ensuite, entre 1980 et 2000, les écarts de croissance sont un peu plus atténués, avec néanmoins le Voironnais en tête. Enfin, c'est à partir des années 2000 que le Pays Sud Grésivaudan est lui-même touché par ce phénomène et connaît des croissances similaires aux autres territoires : + 12,5%. Néanmoins, cette analyse de territoire ne permet pas d'expliquer les évolutions de la population de la commune. En effet, la ville centre est plutôt sujette à un mouvement intrinsèque au Pays, avec une arrivée de populations des alentours qui semblent être en quête de services alors que les ménages des agglomérations voisines arrivent sur le territoire plutôt pour bénéficier d'une maison individuelle à la campagne, et donc à l'extérieur de la ville.

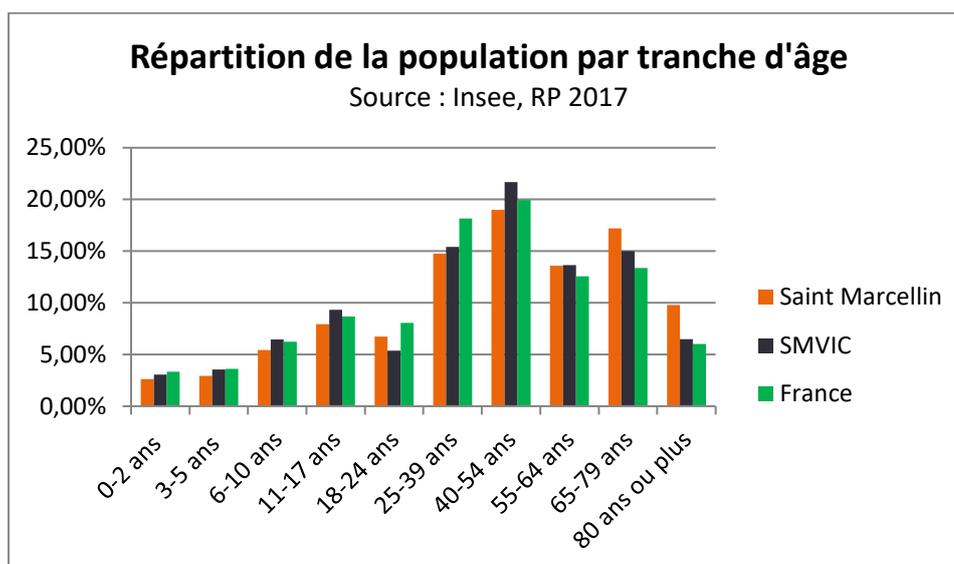
Observons la répartition des tranches d'âge¹ dans le territoire comparativement aux territoires voisins :

¹Ces chiffres sont issus de la synthèse des ateliers dans le cadre de l'Evaluation du projet politique de Territoire du SMVIC. Cette synthèse a été réalisée courant 2019.

Les moins de 3 ans sur le territoire Saint Marcellin Isère Vercors Communauté représente 3,24% de la population totale, contre 3.6% pour la communauté de communes Bièvre-Est, et 3,41% sur le Pays voironnais. Le pourcentage est également inférieur à la répartition nationale qui est de 3,46%.

Cela témoigne du fléchissement de l'installation de familles sur le territoire depuis 2010 (augmentation de la population de seulement 606 nouveaux ménages entre 2010 et 2015 contre 6056 entre 1999 et 2010).

Le déficit de la tranche d'âge 18/24 ans est significatif. Ils représentent seulement 6,72% de la population (contre 8,05% au niveau national) et les 25/39 ans représentent 14,75% (contre 18,15% au niveau national). On constate donc un fort déficit des populations adultes les plus jeunes, et un excédent des plus de 40 ans.



Afin d'affiner les matériaux disponibles sur la commune de Saint-Marcellin, nous allons compléter notre analyse par les chiffres clés actualisés proposés par l'INSEE¹.

Ces premiers éléments permettent de constater que les enfants de 0 à 14 ans représentent 15.29% des habitants de Saint-Marcellin, alors que la donnée était de 17,2% au RP 2016, et les 15-29 ans 15,56%. Ces valeurs sont inférieures de plus de trois points par rapport à la même population recensée sur le département de l'Isère. Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 21% de la population saint-marcellinoise contre 26 % en Isère. L'indice de jeunesse, qui rapporte les moins de 25 ans aux 65 ans et plus, est de 0,95 contre 1,7 en Isère.

¹ Définition IRIS (source INSEE) : Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps. Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 100 IRIS dont 650 dans les DOM. Par extension, afin de couvrir l'ensemble du territoire, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées en IRIS.

On distingue trois types d'IRIS :

- Les IRIS d'habitat : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

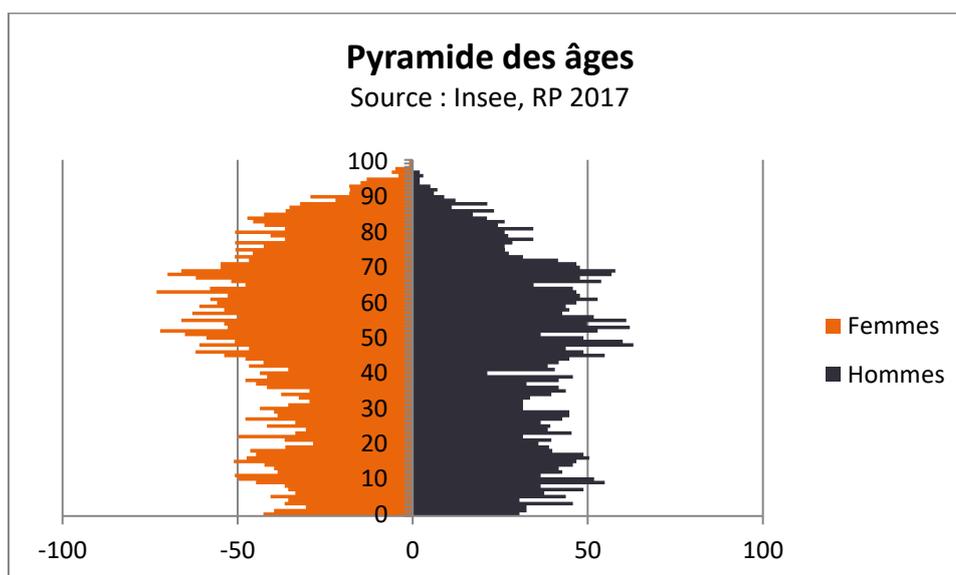
- Les IRIS d'activité : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.

- Les IRIS divers : il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...).

(Source : INSEE). La ville de Saint-Marcellin est découpée en 3 IRIS différents : les coteaux, Centre et La Plaine.

Malgré des données sur la jeunesse légèrement inférieures au niveau départemental, la ville concentre 1659 jeunes âgés de 0 à 19 ans qui, cumulés à ceux du territoire, justifient un besoin de formations de proximité adaptées.

petite enfance	maternelle	élémentaire	collège	lycée	
0-2	3 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 17	18-24
208	233	430	338	289	531



Saint-Marcellin est donc à la fois marquée par le déficit de certaines classes d'âge inférieures à 40 ans, et par une population des 11-17 ans assez importante due à l'existence d'établissements scolaires. On note également que la ville connaît une faible dynamique démographique avec un solde migratoire négatif (-0.6 %/ an) entre 2012 et 2017.

Les données Insee sont de 2017 : essayons d'affiner avec les données de la CAF de 2019. Il s'agit cependant d'être vigilant car celles-ci ne portent que sur les familles allocataires, et non pas l'ensemble des familles.

Sur Saint-Marcellin, 815 familles avec enfants sont allocataires, ce qui représente 43% du nombre d'allocataires pour la ville. Ce rapport est un peu différent à l'échelle intercommunale puisque les familles représentent 59% du nombre d'allocataires du territoire. Cette donnée confirme le fait que les familles avec enfants sont plutôt implantées hors de Saint-Marcellin pour bénéficier d'une maison individuelle et ou d'un logement répondant à leurs attentes.

En ce qui concerne le nombre d'enfants allocataires par âge, les moins de 3 ans sont plus représentés à Saint-Marcellin en pourcentage qu'à l'échelle intercommunale (13,2% contre 12,7%). Cette tendance s'inverse pour les tranches d'âge : 3/6 ans et 6/12 ans avant de basculer à nouveau pour les 12/18 ans (33,4 pour Saint Marcellin contre 31,7 pour le SMVIC).

Pour expliquer cette prégnance des enfants de moins de trois ans, on peut supposer que les personnes s'inscrivent dans une stratégie d'ascension résidentielle au fil du temps et de la naissance de leurs enfants. Si les familles résident à Saint-Marcellin dans des logements collectifs quand leurs enfants sont petits, elles quittent par la suite la ville centre pour avoir accès à une maison individuelle.

Il est plus difficile de proposer une explication pour l'équilibre des pourcentages des enfants à partir de 12 ans, sauf en s'appuyant sur l'accroissement fort d'arrivées de personnes sur le territoire durant une période donnée.

Ce que l'on note également, c'est la prégnance des allocataires de 18 à 25 ans sur Saint-Marcellin (9,1%) par rapport au territoire (7%) : la proximité des services et des transports en commun peut sans doute, expliquer ce choix résidentiel. Peut-être même est-ce cette tranche d'âge qui, installée sur la commune, commence à fonder une famille et explique les données pour les moins de 3 ans.

3. Population Saint-Marcellinoise et habitat

D'après les chiffres de l'INSEE de 2017, le nombre de logements à Saint-Marcellin est de 4692 logements, soit une évolution de 4% par rapport à 2012. Le taux d'évolution reste supérieur à 10% jusqu'en 2012 puis diminue à 8% en 2012 puis 4% en 2017

Les résidences principales représentent 85,9% des logements, les résidences secondaires 1.6%, et les logements vacants 12,5% des résidences : un nombre de logements vacants très conséquent et en augmentation continu sur Saint-Marcellin !

À titre de comparaison, les logements vacants représentent 7,6% des résidences à l'échelle du département de l'Isère et 8% à l'aune de la France métropolitaine.

Parmi les résidences, 33,2% sont des maisons et 66,1% des appartements : ce qui est également en décalage avec les chiffres départementaux et nationaux. En Isère, les maisons représentent 49.2% des logements et les appartements 49.9%. Au niveau de la France Métropolitaine, les maisons correspondent à 55,4% des résidences et les appartements 43.6%.

Affinons ces données en observant le nombre de propriétaires et de locataires : sur un total de 4030 ménages, 47,4% sont propriétaires de leur logement (individuel ou collectif) et 49,8% sont locataires (dont 15% locataires du parc public). Un écart observable car à l'échelle départementale, 61,1% des ménages sont propriétaires et 57,6% à l'échelle nationale.

De même le nombre de locataires du parc public est plus important sur Saint-Marcellin : 15 % contre 13.7% pour le département et 14,7% pour l'État. Cela correspond à 607 locataires pour un total de 775 logements locatifs du parc public au 1^{er} janvier 2021. Nous verrons par la suite que les modifications à venir, tant de démolition que de construction, aura un impact sur la capacité d'accueil à Saint-Marcellin.

Se dessinent donc au sein de la commune, trois tendances de fond en termes d'habitat : une proposition de logements surtout collectifs (ce qui correspond peu à l'idéal très français de la corrélation entre « être propriétaire d'une maison et avoir réussi »), un grand nombre de logements vacants et une forte proportion de locataires.

Des hypothèses explicatives peuvent être proposées notamment autour de ces trois dimensions¹ :

- le modèle de développement d'habitat à l'œuvre sur le territoire SMVIC depuis quelques années s'exerce au bénéfice des zones rurales du territoire dont les spécificités permettent la construction de maisons individuelles à des prix abordables². Même si ce mouvement se ralentit, il reste plus marqué que dans les zones urbaines telles que Saint-Marcellin.

¹ Ces données sont issues de la synthèse des ateliers dans le cadre de l'évaluation du projet politique de Territoire du SMVIC. Cette synthèse a été réalisée courant 2019.

² Les terrains sur le territoire ont un coût 28 000 € moins chers que la médiane iséroise, et deux fois moins chers que dans la métropole grenobloise.

- le logement ancien collectif présent dans la commune ne correspond plus aux attentes de la population d'où un taux de vacance important.
- le revenu fiscal moyen assez bas montre bien le faible pouvoir d'achat d'un certain nombre de ménages Saint-Marcellinois qui n'ont pas de possibilité d'acheter leur logement.

En ce qui concerne l'habitat sur la commune, on note le faible nombre de petits logements : les T1 et T2 représentent 20% de l'offre de logements. Les T5, quant à eux, correspondent à 25% des logements. Toutefois les T5, après les T1, sont les moins représentatifs du parc public avec 66 logements pour un total de 997 à l'échelle de la commune. 20 des 148 T1 sont dans le parc public.

Parc public :

TYPE	T1	T2	T3	T4	T5	T6	NOMBRE DE LOGEMENTS
TOTAL 01/01/2021	20	154	301	232	66	2	775
Démolition des logements Beausoleil	1	6	19	20	10	0	56
Démolition des logements rue de Provence	2	0	0	0	0	1	3
Nombre de logements restants après démolitions	17	148	282	212	56	1	716
Construction logements prévisionnels à venir (Vercors)	4	9	9	2		0	24
Nombre de logements totaux à venir	21	157	291	214	56	1	740

Il est intéressant de noter en parallèle que l'INSEE recense 41 familles avec 4 enfants et plus.

A noter que 304 des 775 logements sociaux actuels sont dans le quartier prioritaire à la politique de la ville, soit 40% des logements sociaux de Saint Marcellin.

Un autre chiffre est également saillant sur cette question de l'habitat : le pourcentage de résidences ayant un chauffage individuel tout électrique est 42% pour Saint-Marcellin, 27,2% pour l'Isère et 29,3% pour la France métropolitaine.

On peut donc s'interroger sur ce recours à l'électricité et ce d'autant plus que le nombre de logements anciens est important sur Saint-Marcellin : 70,4% des logements ont plus de 30 ans dont 40,1 ont plus de 50 ans.

Des situations probables de précarité énergétique peuvent émaner de la corrélation possible entre installations de chauffage électrique et logements anciens, donc possiblement mal isolés.

Essayons de percevoir de façon accrue le lien entre l'offre d'habitat et la question de la précarité en examinant de façon plus globale la précarité au sein de la commune.

4. Une précarité importante

Nous nous attacherons d'abord à présenter des données globales sur la population de la commune, puis à proposer deux focus :

- L'un sur la précarité des isolés et/ ou ménages sans enfants
- L'autre sur la précarité des familles.

Quelques données Générales

Nous constatons un écart plus fort des revenus médians lorsque l'analyse est concentrée sur le territoire communal. Le revenu disponible médian par unité de consommation est à l'échelle de la commune de 18 610 € et à celle de l'intercommunalité de 20 860€. La donnée pour le quartier prioritaire à la politique de la ville de la plaine est de 14 250 € en 2020¹. On peut remarquer que la médiane du revenu déclaré du QPV est inférieure (11 380€) au 1^{er} quartile du revenu déclaré à l'échelle de la commune (11 490)²³

A l'échelle du département, la médiane du revenu disponible est de 22 950€⁴

Dans la continuité de ces premiers constats, nous observons que la part des ménages non-imposés sur la commune de Saint-Marcellin regroupe 58% de la population quand il est à 45% au niveau départemental⁵.

Enfin, nous identifions un taux de chômage de 12.7% avec 585 chômeurs âgés de 15 à 64 ans à l'échelle de la ville alors que le département est à 8,6%⁶. En décembre 2020 Pole Emploi dénombre 900 demandeurs d'emplois dont 500 cat. A⁷

Les données IRIS permettent d'affiner la part de chômeurs sur la population 15-64 ans active occupée au niveau infra-communal et de relever un niveau maximal de 21% au niveau du secteur du centre, 18% à La Plaine et 12% aux Coteaux.

¹ Revenu 2020, BD Insee du 17/02/2021

² Le **revenu déclaré** (ou revenu fiscal) du ménage (au sens fiscal) est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus, dite déclaration n°2042. Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine. Les pensions alimentaires versées sont exclues ainsi que les revenus exceptionnels et les revenus du patrimoine exonérés d'impôt (épargne logement, etc.). En revanche, les revenus portés sur la déclaration n°2042 et soumis à prélèvement libératoire sont inclus (par exemple, les revenus d'obligations). Il s'agit du revenu avant déductions et abattements accordés par la législation fiscale. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de la contribution sociale généralisée (CSG).

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

³ Source : Insee, Revenus 2020, Quartier politique de la ville, paru le 17/02/2021

⁴ Source : Insee, dossier complet, Département de l'Isère, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2020.

⁵ Source : Insee, Dossier complet Saint-Marcellin et Isère

⁶ < http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=DEP-38 > [Consulté le 21 septembre 2016]

⁷ https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/D%C3%A9finition_Cat%C3%A9gories_DE :

Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

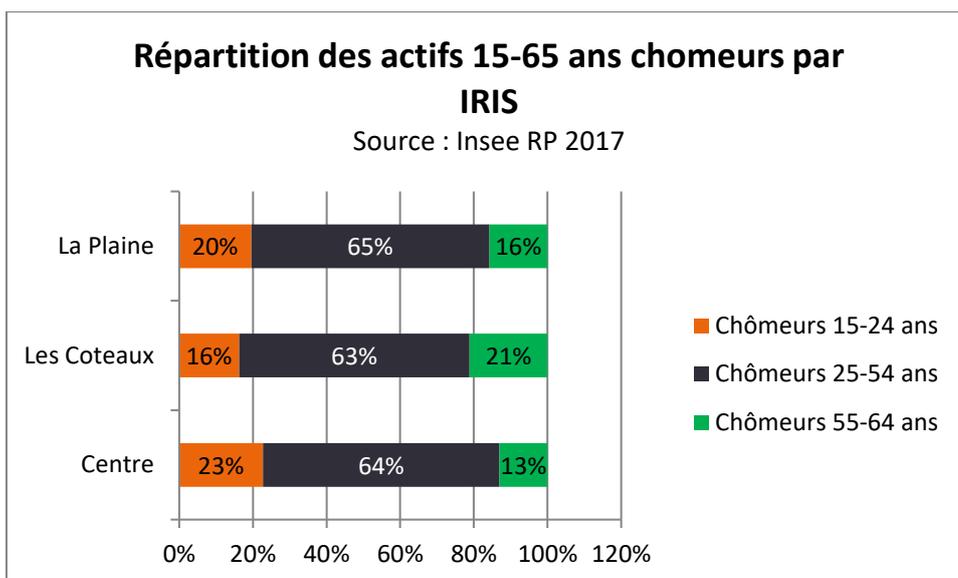
Catégorie C : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

Catégories A, B, C : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie D : Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en CRPCTP-CSP, sans emploi

Catégorie E : Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

Catégories A, B, C, D, E : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Pour aller plus loin, regardons ce qu'il en est des allocataires CAF :

Le Revenu mensuel par Unité de Consommation (RUC)¹ de ces allocataires est inférieur au SMIC pour 45,4 % des allocataires sur la commune : il est inférieur au SMIC pour respectivement 33,4% des allocataires à l'échelle intercommunale et 35% au niveau du département. Apparaît donc bien une prégnance d'allocataires avec des revenus très modestes, voire fragilisés, puisqu'on peut supposer que la part des prestations représente la majorité, voire la totalité des revenus.

Les données concernant les allocataires à bas revenus² le montrent : en effet, sur les 1665 allocataires dont le RUC est calculé, 607, soit 36%, sont considérés comme bas revenus et 392, soit 24% sont considérés comme allocataires fragiles³. Cela montre donc que 60% des allocataires sont en situation de précarité voire de pauvreté.

Saint-Marcellin compte 229 allocataires bénéficiaires du RSa, ce qui correspond à 473 personnes couvertes pour la CAF : à savoir des personnes qui bénéficient du RSa de par leur situation familiale (ayant droits et/ou enfants de bénéficiaires du RSa).

Le nombre d'allocataires en pourcentage sur la commune (soit 12%) est nettement plus élevé que celui à l'échelle intercommunale (7,6%) et celui au niveau départemental (8,8%).

De la même façon, le pourcentage de personnes percevant l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) (14,1%) sur Saint-Marcellin est significativement plus élevé qu'au niveau intercommunal (9,9%) et départemental (7%).

Cela peut s'expliquer par la présence d'un certain nombre de structures et d'établissements médico-sociaux sur Saint-Marcellin, telle l'association ARIA 38 (Association Régionale pour l'Insertion et l'Autonomie 38).

¹ Le RUC est calculé par la CAF de la façon suivante : il s'agit du rapport entre le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires et le nombre d'unité de consommation. L'unité de consommation est cotée de la façon suivante : UC : 1 pour l'allocataire, puis 0.5 par adulte supplémentaire ou enfants de plus de 14 ans et de 0.3 par enfant de moins de 14 ans. Pour les familles monoparentales une part de 0.2 est ajoutée.

² Cette notion de « bas revenus » représente pour la CAF les allocataires dont les revenus sont égaux à 60% de la médiane de dispersion du RUC, c'est-à-dire ceux qui sont dans la part des 60% de personnes dont la valeur du RUC pour laquelle 50% des allocataires sont au-dessus et 50% au-dessous.

³ Les allocataires fragiles sont ceux qui sont au-dessus du seuil des allocataires à bas revenus uniquement grâce aux prestations versées.

En guise de synthèse, on note la prégnance d'une population en grande précarité : le taux de pauvreté moyen de la ville de Saint-Marcellin s'établit à 19,3%¹ contre 11,3% pour le territoire de la communauté de communes.

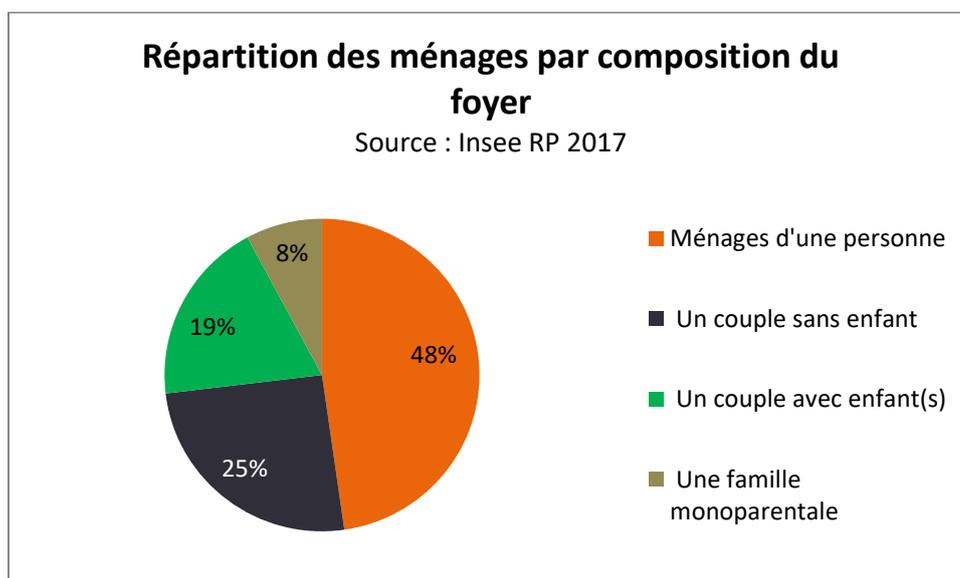
Il y a donc une concentration de personnes à faibles revenus en ville et une absence de gentrification du cœur de ville, puisque les ménages aux revenus plus importants, du fait d'une offre de logements jugée inadaptée, s'installent dans les communes extérieures.

Les caractéristiques actuelles du logement à Saint-Marcellin permettent de corréler cette précarité financière à une possible précarité liée au logement : difficultés énergétiques, logements peu qualitatifs en termes de confort, logements privés anciens...

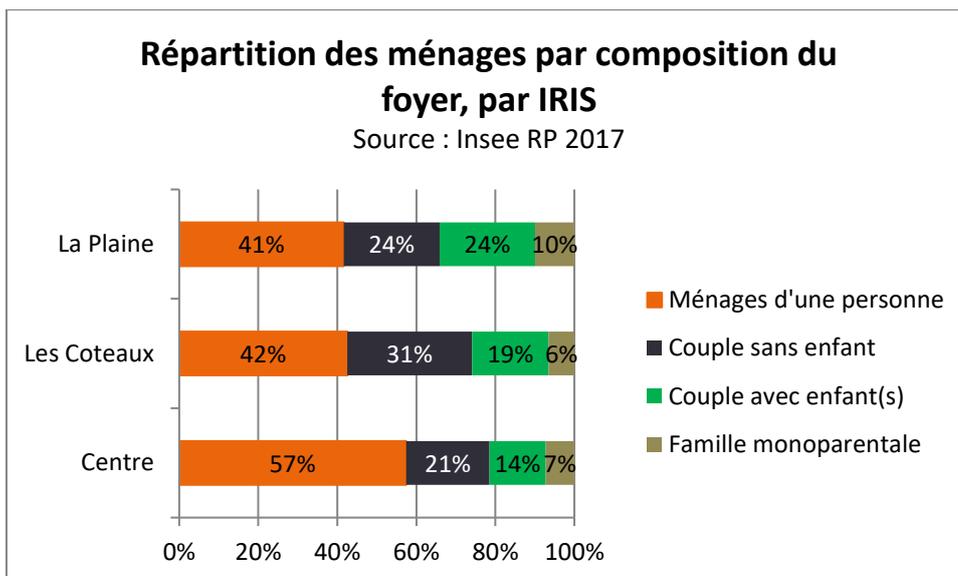
La part des isolés ou couples sans enfants à charge est importante en ce qui concerne les allocataires CAF puisqu'ils représentent 68% des allocataires (1 314 allocataires). Cela s'explique par les caractéristiques du logement : les familles sont parties à l'extérieur de la ville-centre pour accéder à de petites maisons aux prix abordables : les plus précaires se sont retrouvés dans du logement ancien plus abordable, mais dont les qualités techniques (isolation phonique, thermique) sont moindres.

Les chiffres de l'INSEE en 2017 confirment cette tendance puisque sur 4 033 ménages à Saint-Marcellin, près de la moitié sont des personnes seules (dont 28,3% de femmes et 19% d'hommes), les couples sans enfants représentaient 25,2% des ménages Saint-Marcellinois.

A noter que la part de familles monoparentales a diminué ces dernières années puisqu'est passé de 9,5% en 2012 à 7,8 en 2017. Cette tendance se retrouve dans l'intercommunalité mais est inversée à l'échelle du département et de la France métropolitaine.



¹ Ces chiffres sont issus de la synthèse des ateliers dans le cadre de l'évaluation du projet politique de Territoire du SMVIC. Cette synthèse a été réalisée courant 2019



Cette importance des personnes seules est liée en partie au grand nombre de personnes retraitées (36% de la population de 15 ans ou plus, répartis ainsi : 30 % à La Plaine, 35% au Centre et 45% aux Coteaux).

Pour autant, l'isolement est un facteur d'accroissement de la précarité puisque toutes situations de rupture, de veuvage entraînent une baisse de ressources notamment pour les femmes.

Les familles (couples sans enfants, couples avec enfants et familles monoparentales), représentent 51,9% de la population de Saint-Marcellin, soit 2 093 ménages. 1 016 ménages sont des couples sans enfants. Les ménages avec enfants, au nombre de 1 077, représentent 26,7% des ménages de Saint-Marcellin. La majorité des familles avec enfants (742 sur les 905) ont un ou deux enfants.

Les ménages allocataires de la CAF avec enfants sont au nombre de 814, ce qui est logique selon le principe d'universalité des prestations familiales.

Affinons pour voir s'il y a une précarité des familles et notamment des enfants : si l'on reprend les mêmes distinctions faites par la CAF que précédemment (soit les notions d'allocataires à bas revenus et allocataires fragiles), les allocataires avec enfants (qu'ils soient considérés à bas revenus, ou fragiles en couple, ou en situation de monoparentalité) représentent 460 allocataires : sur 905 ménages avec enfants Saint-Marcellinois, environ 51% sont en situation de pauvreté et / ou de précarité au regard de la CAF. Le précédent diagnostic, réalisé en 2019 avec des données CAF 2018 et RP 2015 faisait un constat de 42%, signe d'une accélération rapide des difficultés¹.

Cela est d'autant plus alarmant que les données font état de la situation avant la crise sanitaire, économique et sociale due à la Covid 19.

¹ Données CAF 2019. Définitions : A propos du RUC = Revenu mensuel par Unité de Consommation
Rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation :
Où le nombre d'unités se calcule de la façon suivante : UC = 1 pour l'allocataire ; UC = 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus ; UC = 0.3 par enfant de moins de 14 ans ; + 0,2 pour les familles monoparentales
Le seuil des bas revenus = est égal à 60% de la médiane de la dispersion des RUC. C'est à dire qu'on retient la dispersion des RUC. On cherche la valeur pour laquelle 50% des allocataires sont au-dessus (et donc 50% en dessous). On applique 60% à la valeur trouvée
Allocataires à bas revenus = Allocataires dont le RUC est sous le seuil de bas revenus
Allocataires dépendants = Allocataires pour lesquels les prestations représentent plus de 50% des ressources
Allocataires fragiles = Allocataires au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations
Le taux calculé est exprimé par rapport au Nombre total allocataires

À titre comparatif à l'échelle départementale, les allocataires avec enfants en situation de précarité et/ ou de pauvreté représentent 27% des ménages. La précarité des familles avec enfants est réelle et, surtout est très importante. Elle reste donc à prendre en compte dans l'ensemble des actions proposées dans le cadre de l'EVS.

Un lien peut être fait avec les catégories socioprofessionnelles marquantes du territoire.

5. Des catégories socioprofessionnelles marquées

Après avoir mis en avant le niveau de précarité du territoire, il importe d'apporter un complément d'analyse avec l'étude des catégories socioprofessionnelles permettant de confirmer des caractéristiques marquées.

Nous relevons dans un premier temps que ce territoire est fortement marqué par une propension de retraités situés à 36% avec 2 466 retraités. Ce constat renforce l'analyse sur l'économie présentielle indiquée dans le chapitre précédent, et confirme le besoin spécifique du territoire à répondre à cet enjeu par le développement de services à la personne.

Le deuxième apport significatif de ces données est la mise en perspective, d'une représentation majoritaire des catégories d'ouvriers à Saint-Marcellin avec 27% correspondant à 889 habitants contre 24% à l'échelle du SMVIC et 21% à l'échelle du département. Nous devons également noter une propension des catégories d'employés de 33% alors que les données sont de 26% tant à l'échelle intercommunale que départementale. Ces deux catégories réunies regroupent près de 60% de la population active de la commune. Il est intéressant de remarquer que la moitié des employés travaillent sur la commune de résidence (à Saint-Marcellin) alors que c'est le cas pour seulement 32% des ouvriers (56% se déplacent sur une autre commune du département). Sur l'ensemble des actifs, 46% travaillent sur une autre commune du département contre 41 % qui travaillent là où ils habitent.

Ces éléments permettent de mettre en lumière un taux de possession d'au moins une voiture plus faible, avec 80% pour la commune contre 90% pour l'intercommunalité.

Il est également intéressant de mettre en perspective ces données en opposition aux catégories des professions intermédiaires qui représentent 23% sur la ville de Saint-Marcellin contre 26% sur le SMVIC et 27% en Isère, mais surtout les 11% de la catégorie cadre et professions intellectuelles supérieures quant au niveau du département elle représente 18% et 12% à l'intercommunalité

Sur les 2 782 actifs ayant un emploi, 14% sont des femmes à temps partiel soit une femme sur trois (contre 5% d'hommes)

	Hommes	Femmes	Total général
Temps complet	1 349	899	2 249
Temps partiel	132	401	533
Total général	1 482	1 300	2 782

70% des femmes en temps partiel sont en emplois sans limite de durée (CDI, fonction publique) De même, 50% des hommes en temps partiel sont sans limite de durée. Mais à la différence des femmes, 23% des hommes à temps partiel sont placés en agence d'intérim.

Cette analyse permet donc de préciser que la composition socioprofessionnelle est marquée par trois dimensions : le niveau de retraités, la propension de catégorie ouvriers et employés, et le temps de travail des actifs, accentuée par un enjeu de mobilité.

6. L'accès aux modes de garde et à l'école

petite enfance	maternelle	élémentaire	collège	lycée	
0-2	3 à 5	6 à 10	11 à 14	15 à 17	18-24
208	233	430	338	289	531

Nombre d'enfant par classe d'âge _ Source : Insee RP 2017

Petite enfance :

Le territoire intercommunal regroupe huit établissements d'accueil collectif dont quatre sont gérés par le SMVIC dont un sur le territoire communal de Saint Marcellin. Parmi les 223 places en EAJE, 88 sont donc sur Saint Marcellin. L'EAJE fait état d'un *turn over* important des enfants qui ne sont pas forcément accueillis durant les trois années du fait de changements familiaux, de départs ou arrivées, d'implications financières

En complément, une quarantaine d'assistantes maternelles sont recensées sur la commune, accueillant un total de 63 enfants. Le nombre de 116 habitants de Saint-Marcellin sont employeurs d'assistantes maternelles. Cela peut signifier qu'une professionnelle peut être employée par plusieurs parents, et que des parents peuvent faire appel à des assistantes maternelles qui ne sont pas forcément sur le territoire communal. A noter qu'il n'y a pas de tensions pour les parents pour accéder à une assistante maternelle, celles-ci ne travaillant pas toutes ou pas avec une capacité d'accueil maximale.

Ainsi, 27% des enfants en bas-âge (57 enfants) n'ont pas de mode de garde professionnel.

Enseignement :

- Lycée public (+ 800 élèves)
- Lycée d'enseignement agricole privé
- Collège public (+ 600 élèves)

Ecoles :	maternelle	élémentaire
Le Centre	55	120
Du Stade	80	147
La Plaine	70	99
Le Dauphin (privée)	52	124
TOTAL	257	490

L'offre d'accueil des enfants sur du temps périscolaire se découpe en un accueil le matin, le temps du midi avec la restauration scolaire, le cycle d'activités périscolaires (CAPS) en fin de journée après l'école puis l'accueil du soir qui inclut des cycles de trois activités ainsi qu'une étude sur inscription des parents en début d'année scolaire.

Services Etablissements	Matin		Restaurant scolaire		CAPS		Soir	
	Heures présence	Nbre enfants	Heures présence	Nbre enfants	Heures présence	Nbre enfants	Heures présence	Nbre enfants
Elémentaire Centre	81,25	8,00	2630,00	76,00	1220,00	66,00	117,00	15,00
Elémentaire Plaine	493,75	28,00	2824,00	76,00	1035,00	56,00	259,00	23,00
Elémentaire Stade	411,25	35,00	4710,00	115,00	1497,00	96,00	440,00	40,00
Total Elémentaires	986,25	71,00	10164,00	267,00	3752,00	218,00	816,00	78,00
Maternelle Centre	106,25	9,00	1200,00	29,00	389,00	23,00	92,00	10,00
Maternelle Plaine	416,25	18,00	2326,00	53,00	584,00	38,00	131,00	12,00
Maternelle Stade	211,25	16,00	1946,00	46,00	406,00	29,00	96,00	12,00
Total Maternelles	733,75	43,00	5472,00	128,00	1379,00	90,00	319,00	34,00

Tableau de présence de janvier à mars 2020. Source : Service périscolaire, Mairie de Saint-Marcellin

Le tableau indique le nombre cumulé mois par mois pour un trimestre. Ainsi, sur 43 élèves de maternelle inscrits à l'accueil, il est possible que cela concerne en réalité 14 enfants.

Un accueil ados périscolaire est également proposé aux familles et jeunes (de 11 à 17 ans) sur la semaine regroupant pour le premier trimestre 2020 392 jeunes pour 594 heures de présences.

En complément, via le Plan mercredi, des temps d'accueil spécifiques à cette journée sont organisés au sein des centres de loisirs de la commune :

	Tranche d'âge	Heures présence	Nbre enfants
Ptits Loups	3-6 ans	1542,00	42,00
Grands Loups	6-11 ans	2125,00	58,00
Activ'Jeunes	11-17 ans	278,00	89,00

Tableau de présence sur l'accueil du mercredi en temps périscolaire de janvier à mars 2020. Source : Service périscolaire, Mairie de Saint-Marcellin

Sur chaque période de vacances scolaire, la commune accueille les enfants dans les trois centres de loisirs cités ci-dessus.

La tarification de ces temps périscolaire et d'accueils de loisirs durant les vacances s'effectuent sur la base du quotient familial.

En complément de ce qui est proposé par la collectivité, différentes offres existent sur le territoire en direction des jeunes entre Activ Jeunes, le PIJ, l'éducateur de prévention spécialisée et la mission locale. Une dynamique se renforce entre les trois premiers. Il faut souligner que la présence d'un seul éducateur de prévention sur le territoire vient limiter son intervention. Du côté des jeunes, les propositions sont de plusieurs ordres (accompagnement individuel, mise à disposition de locaux et accompagnements collectifs).

Si le collège est en attente de plus de propositions en leur direction pour mieux les prendre en charge en dehors du temps scolaire et si l'éducateur de prévention intervient en lien avec le collège, le maillage entre tous les acteurs concernés reste nécessaire pour adapter au mieux les interventions de chacun.

7. Des niveaux et des taux de scolarisation faibles

Après avoir analysé les caractéristiques de la population de la ville de Saint-Marcellin, nous allons nous concentrer sur les questions de formation en nous basant sur les taux de non-scolarisation des 15-17 ans, la part de non-diplômés et de hauts niveaux de diplômes, ainsi que sur le taux de scolarisation. Seulement 19 jeunes de 15 à 17 ans sont recensés comme non scolarisés, Le taux de non scolarisation des 15-17 ans est certes plus bas à l'échelle de l'intercommunalité et du département ou il est de 4%.

Ensuite, notre analyse de la part des non-diplômés¹ nous indique un taux beaucoup plus important sur les IRIS du Centre (33%), pour une moyenne à 28,7 pour Saint-Marcellin. Ce chiffre est lui-même bien supérieur aux données intercommunales (23,6) départementales (20,5 et même nationales avec 22,3%². Dans la continuité de cette analyse, nous relevons un taux de hauts niveaux de formations faible à Saint-Marcellin (6,2%, descendant à 4,6% pour l'Iris de La Plaine) en comparaison à l'intercommunalité (6,6%), le département (11,8%) et à la métropole (10,2%)

Enfin, la ville de Saint-Marcellin comptabilise un taux de scolarisation des 18-24 ans de 30%, ce qui est similaire à la donnée sur le SMVIC alors qu'il se situe à 55%³ sur le département, soit près de deux fois plus. Il est néanmoins nécessaire d'apporter une nuance à cet écart à travers les modalités de recensement qui considèrent les étudiants majeurs qui n'habitent pas chez leurs parents, sur la commune de résidence de leurs études et non pas dans la commune de leur résidence familiale.

D. FOCUS SUR LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE, LA PLAINE

Arrêtons-nous de façon spécifique sur le quartier politique de la ville (QPV), La Plaine.

Les données proposées sont issues de deux documents : le diagnostic territorial participatif de 2015, et le document cadre du contrat de ville du Pays de Saint Marcellin de juin 2015.

Suite à la réforme de la politique de la ville, issue de la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de Février 2014, le « quartier de La Plaine » à Saint-Marcellin a été identifié Nouveau Quartier de la Politique de la Ville (NQPV). Basé sur le critère unique du revenu des habitants, ce territoire regroupe 1270 habitants avec un revenu médian de 10 400 €.

L'État a examiné au niveau national, les revenus et le nombre d'habitants des territoires pour définir les quartiers éligibles pour devenir des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les quartiers définis comme prioritaires peuvent bénéficier d'un soutien (humain et financier) apporté par tous les partenaires, qui signeront le Contrat de ville (par exemple, la CAF, le pôle emploi, les bailleurs sociaux, l'État). En juin 2014, l'État identifie un quartier prioritaire sur la commune de Saint-Marcellin, le périmètre prioritaire de « La Plaine » comprenant 1270 habitants.

Ce quartier politique de la ville dit « La Plaine » se caractérise par une discontinuité territoriale marquée par la coupure physique de la voie de chemin de fer et la présence d'une grande noyeraie. Ces éléments créent un sentiment de rupture entre le centre ville et le quartier La Plaine pour les habitants et notamment le quartier Beausoleil qui est particulièrement excentré.

¹ Dossiers complet et analyse Insee par Iris, RP 2017

² < <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensement/resultats/doc/doc-cc-formation.htm> > [Consulté le 20 août 2016]

³ < http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=DEP-38 > [Consulté le 20 août 2016]

Le quartier compte 7 groupes de logements sociaux gérés par deux bailleurs, Alpes Isère Habitat (anciennement OPAC 38) et ACTIS : Boulevard de la gare, terrasse de Bellevue, Place Déagent, Félix Faure/Biesse, Beausoleil, Jean Rony et La Fontaine. À l'exception des Terrasses de Bellevue et de la place Déagent, les cinq autres groupes de logements sociaux sont antérieurs à 1980 et datent essentiellement des années 1970. À l'échelle de la commune, ce périmètre théorique s'étend au-delà de la zone définie par l'État. En effet, le périmètre « vécu » de la Politique de la Ville touche également l'intégralité du centre ville, où une grande partie de la population est en situation de forte précarité financière et sociale.

Il est de plus, difficile d'avoir des données précises sur le quartier puisqu'il ne correspond pas à une IRIS INSEE, mais à deux qui le dépassent. On note cependant la prégnance d'une population plus jeune sur l'IRIS La Plaine par rapport à l'IRIS centre, et une part d'inactifs (personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage) de 26,2%, ce qui est assez important. Le quartier La Plaine concentre plus de familles monoparentales que les autres quartiers de la ville et les familles nombreuses y sont également plus présentes.

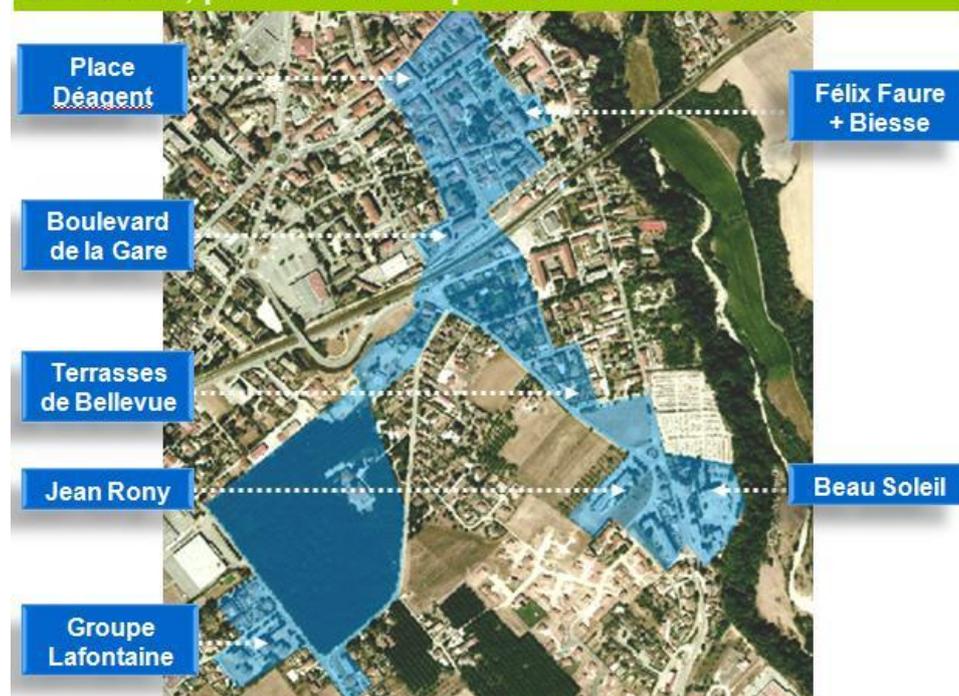
Parmi les habitants du parc public du quartier, 32% ont moins de 18 ans. Dans ce quartier, résident 115 enfants scolarisés, soit 17,1% des enfants scolarisés sur Saint-Marcellin en 2014. Le taux de chômage y est plus important, ainsi que le taux de vacance des logements.

Ce qui est donc à souligner dans ce QPV, c'est le fait qu'il ne représente pas un territoire unifié, ne recoupe pas le territoire vécu, mais qu'il concentre les tendances lourdes de la commune en termes de précarité, de pauvreté et aussi de mobilité, problématique prégnante du territoire.

Si des dispositifs comme le Transport À la Demande (TAD) des séniors ou le Transport intercommunal (TIC) sont proposés, ils restent méconnus pour une part des habitants. En effet, si le TAD a concerné 6 habitants du QPV en 2017, 3 l'ont été en 2018 et 0 au 31 juin 2019.

Pour lutter contre ces phénomènes de précarisation des publics et de ségrégation, le contrat de ville permet de mener des actions multidimensionnelles (accès aux droits, culture, insertion sociale et professionnelle et éducation) au sein de ce quartier. Son renouvellement cette année, poursuit les mêmes objectifs.

LA PLAINE, périmètre validé par l'Etat : 1 270 habitants



E. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES EXISTANTS SUR LA COMMUNE

Plus de 120 associations

SCOLAIRE	SPORTIF	CULTUREL	ENFANCE JEUNESSE	ADMINISTRATIF/SOCIAL
4 ECOLES MATERNELLES (dont une privée)	GYMNASE CARRIER Grande salle sportive	SALLE DE SPECTACLE LE DIAPASON	3 ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES	MAIRIE
4 ECOLES ELEMENTAIRES (dont une privée)	GYMNASE CARRIER Salle escalade	MEDIATHEQUE	6 ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES	CCAS
1 CENTRE MEDICO-SCOLAIRE	GYMNASE CARRIER Salle Musculation	SALLE D EXPOSITION SAINT LAURENT	4 RESTAURANTS SCOLAIRES	MAISON DES ASSOCIATIONS
1 COLLEGE	GYMNASE CARRIER Salle de pratique	CINEMA	1 CRECHE	Maison France Services
1 LYCEE	Stade CARRIER de Rugby en Herbe	SALLE D'EXPOSITION LES URSULINES	1 MULTI ACCUEIL	FOYER LE SANS SOUCIS
1 LYCEE AGRICOLE	GYMNASE SAULAIE Grande salle sportive	OFFICE DE TOURISME	1 RAM	SERVICE D'AIDE A DOMICILE, DE PORTAGE DE REPAS ET D'UN SERVICE ITINERANT DE NUIT
	Complexe de la Saulaie Salle spécialisée de Gymnastique P. PICARD	Ecole de musique	CYBER-PIJ	POINT HANDICAP INFO
	Complexe de la Saulaie 6 Tennis extérieurs plateau EPS		MISSION LOCALE	MAISON DU DEPARTEMENT (regroupant les services du département)
	Complexe de la Saulaie Stade en herbe Honneur et Piste d'athlétisme		LUDOTHEQUE	POLE EMPLOI MAISON DE L'EMPLOI
	Complexe de la Saulaie Stade d'entraînement Vallon		Des espaces de jeux au Champs de Mars	MAISON DES FAMILLES
	Complexe de Soranzo Stades en herbe et stabilisé matchs et entraînements		1 LAEP	MAISON DE L'ECONOMIE (regroupant les services de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté)
	Salle de danse Colombine			TRESOR PUBLIC
	Boulodrome Skate parc Parcours d'orientation Salle de tir à l'arc Micoud Tardy Salle de Danse du Château City stade Parcours de pêche en ville			MSA
Tiers Lieu Numérique :				ASSOCIATION ARIA CENTRE HOSPITALIER EHPAD DU CH CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE
<ul style="list-style-type: none"> - Micro-folie (musée virtuel) - Espace de coworking - Formation au numérique - FabLab - Campus connecté (à venir) 				Maison de Santé

ANNEXE 2 : DIAGNOSTIC FAMILLE _ JEAN-MARC BERTHET, SOCIOLOGUE CONSULTANT

Janvier 2021

Sommaire :

- A. Rappel des conditions de l'agrément famille
- B. Le cadrage statistique
- C. L'état des lieux de l'offre et des équipements pour les professionnels du territoire
- D. La lecture des enjeux locaux et partenariaux
- E. Du côté des familles
- F. Les enjeux
- G. Liste des personnes interviewés et parents

Méthodologie :

- Tenue d'un premier comité de pilotage en juin 2020
- Analyse documentaire (contrat de ville, projet social de la Fabrik, projet de territoire de l'intercommunalité, etc., ...)
- Analyse des données statistiques (INSEE, CAF, Département, ville, intercommunalité)
- Une vingtaine d'entretiens réalisés avec les acteurs de terrain (entre 40 minutes et 2 heures) suivant les interlocuteurs
- Une vingtaine d'entretiens réalisés avec des parents réalisés à la sortie des centres aérés
- Rédaction d'un premier rapport intermédiaire

A. RAPPEL DES CONDITIONS DE L'AGREMENT FAMILLE :

La CAF de l'Isère impose 4 critères pour agréer un projet familles :

- La cohérence entre les problématiques familiales et les objectifs des actions collectives prévues
- La démarche participative
- L'articulation avec le projet d'animation globale
- La qualification du référent Famille (niveau III)

Il nous semble très important d'insister sur le point 3 : l'articulation avec le projet d'animation globale. En effet, celle-ci est la clef de voûte et la marque de fabrique du centre social. Elle doit se donner 4 grands objectifs :

- stimuler l'expression des besoins
- sensibiliser le plus grand nombre aux réalités sociales du territoire
- faire coopérer les différents acteurs, les coordonner et animer la mutualisation de leurs moyens
- créer toutes les opportunités et rechercher toutes les modalités susceptibles d'installer la participation au cœur des projets

B. LE CADRAGE STATISTIQUE : ELEMENTS SOCIODEMOGRAPHIQUES (SOURCES INSEE 2020)

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	7 794	100,0	8 075	100,0	7 903	100,0
0 à 14 ans	1 354	17,4	1 388	17,2	1 209	15,3
15 à 29 ans	1 378	17,7	1 325	16,4	1 230	15,6
30 à 44 ans	1 471	18,9	1 428	17,7	1 160	14,7
45 à 59 ans	1 459	18,7	1 546	19,1	1 635	20,7
60 à 74 ans	1 180	15,1	1 353	16,8	1 534	19,4
75 ans ou plus	952	12,2	1 035	12,8	1 136	14,4

Saint-Marcellin

Une baisse de la population générale après une croissance régulière jusqu'au début des années 2010

Une baisse de la population jeunes

Une baisse de la population en âge d'avoir des enfants

Une hausse de la population âgée

Intercommunalité

Une croissance régulière de la population générale

Une diminution de la population jeune

Une hausse de la population âgée moins importante en part que sur St-Marcellin

Part de la population de la ville-Centre/intercommunalité

1968 : 20,8%

2007 : 18,42%

2012 : 18,44%

2017 : 17,8%

Une ville-centre qui concentre beaucoup d'équipements et dont la part sur son intercommunalité a peu évolué depuis 50 ans

Des chiffres à relativiser du fait de la construction à venir de nouveaux logements sociaux

Mais il faut constater une hausse de la vacance sur la commune de 12,5% en 2017 pour 9,5% en 2007, soit 585 logements vacants en 2017 pour une comparaison avec la vacance de l'intercommunalité de 7,1% en 2007 et 9% en 2017

Une part de la population de la ville-centre en baisse légère par rapport à l'ensemble de l'intercommunalité

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	42 307	100,0	43 778	100,0	44 283	100,0
0 à 14 ans	8 452	20,0	8 538	19,5	8 137	18,4
15 à 29 ans	6 297	14,9	6 190	14,1	6 012	13,6
30 à 44 ans	9 063	21,4	8 729	19,9	7 945	17,9
45 à 59 ans	8 707	20,6	9 113	20,8	9 707	21,9
60 à 74 ans	6 052	14,3	6 989	16,0	8 031	18,1
75 ans ou plus	3 736	8,8	4 219	9,6	4 451	10,1

Isolement :

Une hausse des **personnes seules** sur la commune : 41,7% en 2007 et 47,4% en 2017

La commune de St Marcellin accueille près **d'un tiers** (32,1%) des personnes seules de l'intercommunalité en 2017 (1910 / 5943 personnes)

Mobilité :

Ancienneté dans la résidence principale	Commune	Intercommunalité
- de deux ans	15,4 %	10,6 %
+ de 10 ans	44,3 %	55,8 %

Un territoire à la population plus mobile dans le logement que l'intercommunalité mais un taux de possession d'au moins une voiture plus faible : 80 % pour la commune, 90 % pour l'intercommunalité

Logement social :

Une diminution de l'occupation du parc social sur Saint-Marcellin : 17,1% en 2007, 15% en 2017 et donc une hausse de la vacance dans le parc social, que l'on retrouve à l'échelle intercommunale

Une sur-représentation du nombre de logements sociaux sur Saint-Marcellin par rapport à l'intercommunalité 720/1700 en 2017 soit 42,3%

304 logements sociaux sur le QPV soit 40% des logements sociaux de Saint-Marcellin

Précarité énergétique : 42% des logements à St-Marcellin sont électriques (29% France entière)

Familles

	2007	2012	2017	2018	2019
Saint-Marcellin					
NOMBRE	363	376	315	315	327
POURCENTAGE	9,4 %	9,5 %	7,8 %	NC	NC
Intercommunalité					
POURCENTAGE	7 %	8,1 %	7,5 %	NC	NC

Un nombre de familles monoparentales en stagnation relative

Un chiffre un peu supérieur à la moyenne départementale en données CAF 2019 sur les allocataires 17,1% à l'échelle communale, 14% à l'échelle intercommunale, 13,7% à l'échelle départementale

Bénéficiaires minimes sociaux sur la commune (données CAF)

En 2018 : 254 bénéficiaires du RSA et 509 personnes couvertes

En 2019 : 229 bénéficiaires du RSA et 473 personnes couvertes

En 2019 : 270 bénéficiaires de l'AAH pour 376 personnes couvertes

Une sur-représentation des publics RSA par rapport à l'intercommunalité :

38,4 % des personnes couvertes en 2019 habitent sur Saint-Marcellin

Une sur-représentation des publics handicapés liée aux structures d'accueil

Sur le territoire

Quotients familiaux CAF <0,5 sic 2019

Quotients familiaux CAF <0,5 sic 2019

Commune	Interco	Département
33,5 %	17,1 %	20 %

Une part importante de famille à bas quotients familiaux (près du double de l'intercommunalité)

Familles en 2019 (données CAF)

Famille allocataire	Saint-Marcellin	Intercommunalité	Département
1 enfant	15,4 %	15,6 %	14,1 %
2 enfants	17,4 %	31,5 %	27 %
3 enfants	9,7 %	12,3 %	12,5 %
Sans enfants	57,5 %	40,6 %	46,3 %

Une sur-représentation des familles avec enfants pour les 2 et 3 enfants à l'échelle intercommunale

Une sous-représentation pour les familles de 2 et 3 enfants de Saint-Marcellin par rapport à la moyenne départementale

Enfants allocataires

	Commune	Interco	Département
0/3 ans	13,2 %	12,7 %	14,1 %
3/6 ans	13,2 %	14,7 %	15,2 %
6/12 ans	31,1 %	33,8 %	33,4 %
12/18 ans	33,4 %	31,7 %	29,9 %

Une sous-représentation des 0/12 ans par rapport à la moyenne départementale. Une moindre part des 3/12 ans par rapport à l'intercommunalité

Familles avec enfants à bas revenus

	Commune	Interco	Département
Moins de 3 ans	28,3 %	15,2 %	20,7 %
3 à 5 ans	30,8 %	15,7 %	21,8 %
6 à 11 ans	36 %	17,8 %	21,1 %
12 à 15 ans	40,1 %	21,8 %	23 %
16/17 ans	45,1 %	25,1 %	26,7 %

Une part très importante de familles à bas revenus avec enfants quelles que soient les tranches d'âge avec une évolution croissante en fonction de celles-ci

Modes de garde pour un total de 212 enfants moins de 3 ans

Places EAJE	Nbre enfants gardés Ass mat 0/3 ans	Nbre enfants gardés Ass mat 3/6 ans
88	63	26

Une soixantaine d'enfants gardés à domicile ou dans la famille élargie. Une quarantaine d'Assistantes maternelles sur le territoire agréées mais qui ne travaillent pas toutes

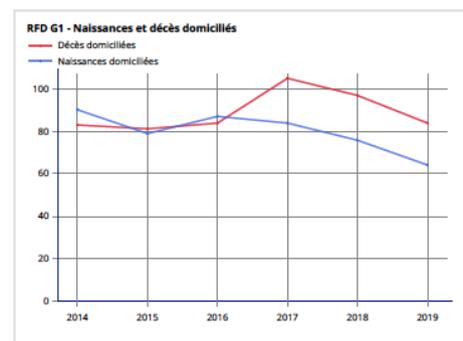
Naissance et décès

Une baisse conséquente du nombre de naissance depuis 4 ans

Niveau de qualification en 2017

Un niveau de qualification plus faible qu'aux échelles intercommunales et départementales

Une sur-représentation des femmes dans cette faible qualification



	Commune H	Commune F	Interco H	Interco F	Département H	Département F
Aucun diplôme	25,9 %	31 %	22 %	25,1 %	18,7 %	22,2%
Bac	16,4 %	16,7 %	16,5 %	17,8 %	16,1 %	17 %
Bac+ 3, 4 et 5	13,8 %	13,5 %	13	15,3 %	21,1 %	21,4 %

Revenus (données INSEE et CAF)

Un faible nombre de ménages fiscaux imposés : 43% en 2017, 49,4% à l'échelle intercommunale, 55,2% à l'échelle départementale. Un nombre d'allocataires CAF à bas revenus importants* en 2019 : 36,5% pour la commune, 25,8% pour l'intercommunalité, 29,2% pour le département. La médiane des revenus est de 18960 euros à Saint-Marcellin en 2017, 21290 euros à l'échelle intercommunale, 22260 à l'échelle départementale. Le premier décile est à 10790 euros à l'échelle communale, 12 670 à l'échelle intercommunale, et 12 230 à l'échelle départementale. Le dernier décile est à 32 150 pour la commune, 34 580 à l'échelle intercommunale et à 38030 à l'échelle départementale

En synthèse

- Un territoire qui présente des signes de fragilités sociales en termes généraux de revenus de la population et de vacances des logements en particulier mais aussi en termes plus particuliers du niveau élevé de familles allocataires de la CAF à bas revenus
- Une diminution de la population et un vieillissement de celle-ci
- Un nombre important de personnes isolées et de familles monoparentales
- Une part très importante de familles à bas revenus avec enfants quelles que soient les tranches d'âge avec une évolution croissante en fonction de celles-ci
- Un taux de rotation des populations sur le territoire conséquent
- Des familles avec plus d'un enfant, moins représentées qu'à l'échelle intercommunale
- Une part de la population de la ville centre par rapport à son environnement qui est resté assez stable depuis 50 ans qui traduit à la fois un accroissement de la commune de Saint-Marcellin mais aussi un accroissement similaire de son environnement

C. L'ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ET DES EQUIPEMENTS

Scolaire :

Un lycée public (+ de 800 élèves)
 Un lycée d'enseignement agricole privé
 Un collège public (+ de 600 élèves)
 5 écoles publiques (200 élèves en maternelle,
 Un peu moins de 400 en élémentaire)
 Une école privée (60 enfants en maternelle,
 Plus d'une centaine en élémentaire)

Social et santé :

Une maison du département
 Un CCAS avec un axe important personnes âgées
 (portage des repas, aide à domicile et transport à
 la demande)
 Un dispositif d'aide à la pratique sportive pour les
 3/11 ans
 Une mission locale
 Une médiatrice juridique logement
 Des associations caritatives
 Des structures d'insertion, ...
 Une Maison France Service
 Une maison de santé sur Beausoleil
 Un contrat local de santé intercommunal

Famille, enfance, jeunesse :

Un EVS
 Une maison des familles
 Un RAM
 Un multi-accueil petite enfance
 Un Relais Information Famille
 Un LAEP
 Des accueils de loisirs petite enfance, enfance et
 jeunesse
 Un PIJ
 Un éducateur de prévention spécialisée

Loisirs :

Un City stade et un skate parc
 Des espaces de jeux au Champ de Mars
 Des terrains de sports et gymnase
 Un terrain de foot synthétique
 Plus de 120 associations
 Un équipement culturel : le diapason
 Une médiathèque, une ludothèque et une école
 de musique
 Une CTEAC à l'échelle intercommunale
 Une structure socio-éducative : le CLV

Une offre de services et d'équipements conséquente

Mais l'ensemble de la population connaît-elle bien la totalité de l'offre ?

D. LA LECTURE DES ENJEUX LOCAUX ET PARTENARIAUX

Contexte et histoire

Le projet de centre social sur Saint-Marcellin s'inscrit dans le cadre du contexte de l'arrivée de la politique de la ville sur le territoire. En effet, la délimitation d'un QPV, à partir de fin 2014 a amené la signature d'un contrat de ville à l'échelle intercommunale comme la loi l'y obligeait.

Ainsi, dans le cadre du contrat de ville et sur son pilier cohésion sociale, l'objectif stratégique n°2 concernait le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement. L'objectif opérationnel n°1 évoquait la création d'un lieu de vie sociale. C'est la raison pour laquelle, la commune s'est engagée dans la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS) qui a ouvert au printemps 2018. Celui-ci, suite au diagnostic mené, déclinait l'un des 4 scénarios retenus dans le cadre du diagnostic : un poste d'agent de développement, un EVS, un centre social pour un développement accompagné, un centre social pour un développement intégré.

L'EVS déclinait différents objectifs de travail : un axe transversal relatif à la fonction accueil, un second axe relatif à l'accès aux informations et aux droits pour tous, le renforcement des solidarités intergénérationnelles et de voisinage et enfin l'accompagnement de la fonction parentale.

L'évaluation de l'EVS réalisée fin 2019 montrait bien que celui-ci concernait deux types de publics majoritaires sur des tranches horaires bien différenciées : les publics jeunes souvent scolaires qui l'occupent en dehors du temps scolaire mais sur les journées scolaires et les publics de personnes âgées dans la mesure où l'espace Riondel sert de lieu d'accueil pour le foyer restaurant des personnes d'âgées et le service d'aide à domicile. Il est constaté dans ce même bilan-évaluation que les actions relatives à la parentalité n'ont pu encore pleinement se développer telles qu'elles étaient pensées au démarrage.

Aujourd'hui, le fonctionnement de l'EVS se décline sur trois lieux d'intervention. : l'espace Riondel, Beausoleil et enfin l'Atelier de la Fabrik à la maison de l'économie. Son inscription dans le cadre du CCAS s'inscrit dans une histoire socio-éducative locale où les structures dédiées sont souvent municipales : il poursuit donc cette histoire.

L'accompagnement des publics

« C'est évident qu'il y a des choses à faire sur la parentalité pour commencer »

« On a un gros travail à faire avec les familles sur l'accompagnement des 0-3 ans, mais pour cela, il nous faudrait plus de coordination et de liens entre nous sur des propositions d'actions communes. On a des familles qui ont des mesures d'accompagnement social, qui sont loin des modes de garde collectifs, et donc des personnes qui ont plus de mal à s'adapter et donc il nous faut renforcer cet accompagnement, c'est sûr. »

« On a des problèmes de comportement avec les enfants qui sont souvent plus dans la violence verbale et le refus de l'autorité. »

« Je ne sais pas bien mais il me semble qu'il y a sur Beausoleil, plus de femmes voilées avec des difficultés à parler le français... Par ailleurs, il y a aussi des rivalités internes au quartier qui existait moins avant, je pense... »

« Ce qui me paraît vraiment important, c'est l'accompagnement des familles. Par exemple, il y a différents lieux culturels sur le territoire, la médiathèque gratuite, le diapason avec des spectacles vraiment pas chers. Il faudrait nourrir les enfants avec cela mais accompagner leurs parents dans ces lieux. Parce que si je regarde qui va aux spectacles ben finalement, c'est beaucoup d'enseignants quand même et c'est dommage en termes de mixité. »

« On a beaucoup de personnes isolées sur le territoire, la question de leur accompagnement se pose forcément. »

« On a quand même des populations qui ont des besoins d'apprentissage de la langue : il arrive des érythréens, des espagnols, des turcs, des personnes qui ne parlent pas français, là il y a un besoin. »

« On a besoin de personnes de structures qui aident à la parentalité, cela se dégrade sur le territoire, mais aussi d'aide aux devoirs pour les collégiens, d'une structure qui joue un rôle de tiers entre les familles et l'école, d'un tiers-lieu, d'une école des parents, je ne sais pas vraiment quoi mais d'un endroit où les parents n'auraient pas le sentiment d'être jugés par l'école. »

« On a un sujet sur des publics issus de l'immigration en situation précaire, on a des familles issues du Maroc, passées par l'Italie, des familles portugaises qui arrivent qui repartent. On a parfois besoin de traducteurs, beaucoup de parents ne parlent pas le français. »

« On a besoin de développer plus de choses sur les sorties familles, sur l'aide aux vacances, sur les loisirs des familles mais aussi sur les liens entre les familles surtout qu'on a pas mal de nouveaux arrivants et des gens isolés. »

« Cette ligne de chemin de fer, c'est une vraie rupture et cela produit des processus de stigmatisation donc il faut accompagner des jeunes dans des lieux autres pour changer le regard. »

« On peut bien proposer des cafés de parents, les gens ne viennent pas, donc il faut changer de logique et aller vers eux. »

« On a besoin de personnes de structures qui aident à la parentalité, cela se dégrade sur le territoire, mais aussi d'aide aux devoirs pour les collégiens, d'une structure qui joue un rôle de tiers entre les familles et l'école, d'un tiers-lieu, d'une école des parents, je ne sais pas vraiment quoi mais d'un endroit où les parents n'auraient pas le sentiment d'être jugés par l'école. »

« On a un sujet sur des publics issus de l'immigration en situation précaire, on a des familles issues du Maroc, passées par l'Italie, des familles portugaises qui arrivent qui repartent. On a parfois besoin de traducteurs, beaucoup de parents ne parlent pas le français. »

« On a besoin de développer plus de choses sur les sorties familles, sur l'aide aux vacances, sur les loisirs des familles mais aussi sur les liens entre les familles surtout qu'on a pas mal de nouveaux arrivants et des gens isolés. »

« Cette ligne de chemin de fer, c'est une vraie rupture et cela produit des processus de stigmatisation donc il faut accompagner des jeunes dans des lieux autres pour changer le regard. »

« On peut bien proposer des cafés de parents, les gens ne viennent pas, donc il faut changer de logique et aller vers eux. »

Synthèse sur l'accompagnement des publics

Les questionnements relatifs à l'accompagnement des publics sont de différents ordres.

Tout d'abord, ils se posent du côté des familles ayant des enfants en bas âge qui ne font pas forcément garder leurs enfants. (Au regard des chiffres, plus d'une cinquantaine de personnes seraient concernées sur le territoire). Un constat est fait sur l'accueil petite enfance dans la structure de St-Marcellin qui voit un *turn over* conséquent et des enfants qui ne sont pas forcément accueillis sur l'ensemble des trois années du fait de changement familiaux, de départs, ou de nouvelles arrivées, etc., ...

Par ailleurs, le sujet de l'accessibilité des publics aux équipements culturels en particulier se pose (et le renforcement des liens entre les parents, les structures d'accueil et le Diapason, la médiathèque, ...

Ensuite, l'accueil des familles étrangères est un point récurrent même si par exemple, le département mène une action collective avec la PMI en direction de ces publics. A ce propos, il faut souligner que différentes actions collectives sont aujourd'hui proposées sur le territoire tant par le département que l'EVS, la maison des familles que les associations caritatives...

De façon similaire, si l'offre est conséquente sur le territoire avec la somme des acteurs intervenant en direction des familles et de leurs enfants (maison des familles, PMI, PIF, RAM, AEJE, EVS, ...), la question des vacances et des départs en vacances des familles est un sujet pour de nombreux acteurs.

En outre, il faut noter que des initiatives existent tant en termes de sorties familles (service éducation, EVS, Secours Populaire ...) que d'émergences habitantes (ainsi un groupe de mères qui ont l'habitude marcher et sont à la recherche d'un local).

L'accompagnement à la scolarité montre lui aussi différentes émergences entre les structures scolaires (devoirs faits et aides aux devoirs) mais aussi car il est porté par différents acteurs (association Saphyr et secours catholique) : la question du montage d'un CLAS reste entière. Qui le porterait à l'avenir et avec quelle articulation avec les établissements scolaires ?

Enfin, des activités cuisines sont possibles dans différents lieux (espace Riondel, Beausoleil, Maison des familles) mais posent la question de l'articulation des différentes offres entre elles en direction des familles concernées.

La question des locaux

« D'être à l'espace Riondel, c'est bien par rapport aux jeunes mais forcément, c'est moins bien par rapport aux populations du QPV »

« Ces locaux éclatés, pourquoi pas, mais il faut penser l'accueil des publics et peut-être qu'entre toutes les structures on pourrait mutualiser des choses. »

Aujourd'hui, les locaux de l'EVS sont partagés entre 3 lieux couvrant bien la réalité territoriale de St Marcellin mais posant des limites en termes d'espace d'accueil pour chacun (tant en termes de mètres carrés que d'organisation de la fonction accueil dans chacun des trois lieux en lien éventuel avec d'autres partenaires sur une base mutualisée).

La communication

« Avec ces histoires de compétences partagées entre l'interco et la commune, on fait tous des plaquettes d'infos, sans compter celle des associations, je me demande bien comment les familles peuvent s'y retrouver... »

« Cette année, il y a eu des tentatives de faire des actions dans l'aller vers dans le QPV, est-ce que tout le monde s'est concerté en amont, c'est pas sûr, du coup, les familles, qu'est-ce qu'elles comprennent ?

« La communication entre toutes les structures du territoire, c'est vraiment cela l'enjeu aujourd'hui. »

Les constats relatifs à la communication sont de deux ordres. Il s'agit à la fois de renforcer la communication en direction des publics dans la mesure où l'offre est conséquente sur le territoire et où il n'est pas certain que tous en soient informés. Mais il s'agit aussi de renforcer l'interconnaissance entre les différentes structures qui mènent des actions sur le territoire en direction des familles dans la mesure où ces structures ne sont pas toujours pas informées des offres proposées par les autres.

Le covid

« Plutôt que de voir ce virus comme une contrainte, il faudrait l'envisager comme une ressource pour nous obliger à faire autrement tant avec nos partenaires qu'avec les publics »

« La crise du Covid, cela n'a rien arrangé du côté des besoins des publics et cela ne va pas s'améliorer. »

« Ce qui remonte du COVID pour l'instant, c'est des violences intra-familiales, c'est dur à mesurer, mais ça semble monter ».

Même si les effets de la crise sanitaire sont encore difficiles à mesurer, une attention est à porter sur ses conséquences en direction des familles que ce soit en termes de violence intra-familiales mais aussi de réussite scolaire des enfants.

Les jeunes

« Si je regarde les jeunes au collège, moi, il me semble que se pose en termes de besoins l'aide aux devoirs en premier, ensuite, plus d'activité pour eux le mercredi et en fin d'après-midi. »

« On a des jeunes en rupture scolaire, qui sont dans le mal être qui sont stigmatisés, et si on veut faire des choses avec eux, les parents nous disent, non, on ne vous connaît pas assez... »

Sur le territoire, différentes offres existent en direction des jeunes entre Actif Jeunes, le PIJ, l'éducateur de prévention spécialisée et la mission locale. Une dynamique se renforce entre les trois premiers. Il faut souligner que la présence d'un seul éducateur de prévention sur le territoire vient limiter son intervention. Du côté des jeunes, les propositions sont de plusieurs ordres (accompagnement individuel, mise à disposition de locaux et accompagnements collectifs).

Si le collège est en attente de plus de propositions en leur direction pour mieux les prendre en charge en dehors du temps scolaire et si l'éducateur de prévention intervient en lien avec le collège, le maillage entre tous les acteurs concernés reste nécessaire pour adapter au mieux les interventions de chacun.

La mobilité

« On a plus de turn over des populations qu'avant, on a plus de mouvement, on a plus d'enfants qui partent ou arrivent en cours d'année... C'est lié aux déménagements, aux séparations, au mode de vie... »

« Ce qui s'est amplifié, c'est les allers et venues des familles sur le territoire. On a du mal à gérer nos effectifs. Les gens partent ou arrivent à n'importe quel moment de l'année. Les gens déménagent, se séparent, partent ou reviennent pour le travail.

« On a la coupure de la voie ferrée et donc pour aller du centre-ville à Beausoleil, une maman avec poussette, ça lui fait loin. »

"Il y a beaucoup de choses qui existent sur la commune beaucoup de services, donc forcément on attire aussi des populations précaires... Une maman seule avec enfants, et sans voitures, ici elle a un logement social et les écoles et peut s'installer. »

« On a une grosse problématique sur la mobilité. Les gens qui sont là depuis longtemps ont du mal à se projeter. Et s'ils n'ont pas de voitures, tout de suite, en termes d'insertion, cela devient compliqué. »

Les questionnements relatifs à la mobilité sont de trois ordres. Nombreuses sont les personnes interrogées (population et professionnels) à insister, pour commencer, sur la coupure de la ville en deux du fait de la voie ferrée qui rend l'accès au centre ville pour les familles de Beausoleil compliqué. Ensuite, le *turn over* des populations (perçu tant du côté de la petite enfance que des établissements scolaires) indique une mobilité des populations entre la commune de Saint-Marcellin et les son environnement extérieur tant en termes d'arrivée que de départs de population. Cela induit d'ailleurs une attention particulière pour le futur équipement à l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire. Enfin, c'est en termes d'insertion professionnelle que la question de la mobilité se pose tant en termes de déplacements physique mais aussi d'accès à de meilleurs qualifications pour les publics concernés.

Deux enjeux institutionnels à clarifier

« On va signer une CTG et un CTJ, c'est en cours mais St-Marcellin a gardé son périscolaire et extra-scolaire, ce qu'on peut comprendre, en plus ils sont ouverts tout le mois d'Août, ce que l'intercommunalité ne propose pas... »

« Le problème, c'est qu'on n'est pas forcément dans les mêmes temporalités entre ville et intercommunalité : le projet social de l'interco n'est pas encore vraiment sorti, la ville va vouloir avancer plus vite peut-être... »

« Le centre social va être communal, mais comment ça marche avec l'interco sur la petite enfance, par exemple ? Qui porte, qui coordonne ? On pourrait dire la même chose sur la jeunesse... »

« Un centre social communal, c'est bien, mais on peut aussi réfléchir à l'échelle intercommunale l'animation de la vie sociale et on doit bien intégrer le QPV dans l'activité du centre social... »

« Le problème est simple, on peut bien monter des compétences du social à l'intercommunalité, le risque c'est de perdre en proximité et avec les besoins des publics. »

« On monte des actions, on a des financements de l'ARS, de la CAF, de la politique de la ville, et puis ça s'arrête le financement pour tout plein de raisons, et on perd nos publics... »

Nouveaux exécutifs (tant municipal qu'intercommunal), crise sanitaire avec les futurs dispositifs qui en sortira dans le cadre du plan de relance, nouveaux dispositifs en cours de signature (contrat territorial Jeunes

avec le Département, Convention Territoriale Globale avec la CAF) sont autant d'éléments institutionnels qu'il faut garder en tête dans la mesure où le futur centre social s'insèrera dans ces nouveaux dispositifs. Des questionnements chez les professionnels concernés touchent tant le niveau communal qu'intercommunal et leur articulation au regard des compétences partagées sur la commune de St Marcellin.

La question des relations partenariales

« On est tous sectorisés, dans nos expertises propres et on reste coupés des autres finalement, alors même que c'est quand on croise toute cela que cela produit des choses intéressantes pour les publics »

« On n'a pas vraiment de lieux d'échange où on pourrait construire un vrai travail entre professionnel, on perdrait moins d'énergie à se fatiguer et cela nous permettrait de mieux nous adapter aux événements »

« En termes de partenariat, ce qui manque encore aujourd'hui, c'est qu'on n'a pas vraiment le réflexe de s'interpeller sur des projets ou des problématiques qu'on aurait en commun. »

« L'offre elle est là, mais elle est souvent cloisonnée et dispersée. Les moyens sont quand même alloués, si on arrivait à mutualiser tout cela, à mieux communiquer entre nous, ce serait déjà mieux... »

« Il n'y a aucun travail en réseau ici, c'est cela l'urgence pour l'avenir et pour un futur centre social. »

« L'enjeu sur la commune, c'est de mettre tout le monde autour de la table aujourd'hui. »

« On a un réseau violence sur le territoire, mais il en faudrait d'autres et surtout faire des réseaux pour travailler sur du concret parce que si c'est pour échanger pour échanger, c'est pas la peine. »

« On est en train de renforcer nos liens sur la jeunesse entre tous les acteurs... »

« Si on rêve pour l'avenir du territoire, d'un point de vue social, on a besoin d'une meilleure coordination, d'une plus grande fluidification entre tous les professionnels de terrain. »

Du côté des professionnels, la demande principale exprimée autour des priorités pour l'avenir dans le cadre du futur centre social et de son projet familles reste de manière très largement partagée celle relevant des enjeux de partenariat et de construction partenariale. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de dynamique partenariale sur le territoire mais qu'elle fonctionne souvent en bilatéral (entre le département et le CCAS par exemple ou entre le département et la maison des familles, etc.) et qu'il est attendu par les uns et les autres, un espace d'échange et de construction commune. Plus largement que les seules questions de coordination (savoir qui fait quoi sur le territoire ?), les acteurs attendent un espace ressource qui pourrait déboucher sur des projets commun (dans le sens d'une plus grande coopération entre tous).

Ainsi, sur la petite enfance, le centre social pourrait jouer un rôle de maillage avec les différents acteurs ou, à tout le moins renforcer les liens avec les différentes structures existantes (multi-accueil, périscolaire, RAM, Relais Information Famille, Maison des familles, Département, etc.) dans le cadre d'actions nouvelles proposées aux parents et familles.

De la même façon, un travail de coordination pourrait s'engager sur les sorties familles proposées par différentes structures ou encore une réflexion approfondie sur les départs en vacances.

Des signaux faibles

- Les enjeux relatifs à la précarité énergétique
- L'enjeu de la fracture numérique, l'illectronisme, la question des écrans et de l'addiction aux écrans, et des addictions plus largement (drogue, alcool)
- L'association des usagers et le comité d'usager, les liens avec le conseil citoyen
- Des questions relatives à l'accès aux droits
- La montée des nouveaux besoins suite à la crise sanitaire
- Les referions à venir autour d'un projet social de territoire en réflexion du côté de l'intercommunalité

E. DU CÔTÉ DES FAMILLES

« Ce qu'il y a de bien pour les familles et les enfants à Saint-Marcellin ? D'abord le marché du samedi ! Ensuite, les centres aérés, c'est très bien ! Le parc de jeux au Champ de Mars, les clubs sportifs, il y a vraiment plein de choses »

« Je retravaille depuis un an, que la crèche soit à côté du centre aéré, moi, cela me va très bien, c'est beaucoup plus simple avec mes deux enfants. »

« Moi, j'ai grandi ici, ce que j'aime c'est que dans la ville on respecte une certaine mixité sociale. Par exemple, les menus à la cantine qui sont végétariens et qui respectent les musulmans... »

Moi, ce qui me manque, c'est un local. Je fais partie d'un groupe de femmes. On marche régulièrement entre nous, on fait des randonnées et on aimerait bien avoir une salle pour se retrouver aussi ailleurs. »

C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses sur la ville mais je crois qu'il y a des problèmes d'informations, on ne sait pas toujours tout ce qu'il y a et cette année pour les inscriptions dans les centres aérés pour les vacances, ça a été un peu compliqué... »

« Moi, je travaille à Romans et quand j'en parle avec mes collègues, il y a beaucoup de choses ici, sans compter que les tarifs sont moins chers qu'à Romans, je trouve, de ce que j'en sais. »

« Les petits loups, pour moi qui n'aie pas de voiture et qui habite Jean Rosny, je trouve que c'est un peu loin, mais sinon, je trouve qu'il y a beaucoup de choses... »

« Moi, je viens de Grenoble, alors évidemment, c'est une petite ville ici, mais je trouve que pour les enfants, ça bouge quand même... »

Ce qui me gêne, ce sont les violences à l'école pendant la cour de récréation, je trouve qu'il n'y a pas assez de surveillance sur la récréation sinon, c'est très bien pour les enfants. En tant que parent, je ne vois pas bien de quoi j'aurai besoin, vraiment.

« Moi, j'habite Saint-Vérand et en fait, on fait toutes nos activités ici, le centre aéré, le tennis, le skate parc... »

Une satisfaction du côté de l'offre proposée qui reste globalement complète pour de nombreuses familles

Une satisfaction pour l'équipement petite enfance qui regroupe les différents services (multi-accueil et périscolaire) à la réserve près de la distance pour les familles de Beausoleil sans véhicule

Un niveau d'information sur l'ensemble de l'offre qui pourrait être amélioré : certaines familles ne se sentant pas toujours informés de l'ensemble de ce qui est proposé sur le territoire

Des interrogations pour certains parents relatives aux violences entre enfants dans les lieux d'accueil

Peu de remontées relatives à des besoins spécifiques en accompagnement à la scolarité

Une demande autour de propositions pour les publics jeunes (tous les parents ne connaissaient pas Actif Jeunes)

Une connaissance encore faible des activités de La Fabrik (exemple d'une personne à la recherche d'un local sur le territoire pour rassembler un groupe de femmes)

F. LES ENJEUX POUR LA SUITE

TROIS GRANDS ENJEUX SYNTHETIQUES NOUS SEMBLent POUVOIR ETRE POINTES

Le développement d'une stratégie partagée sur le territoire avec les acteurs locaux au service des familles et des parents

- Renforcement du maillage partenarial entre les différentes structures,
- Animation du réseau des partenaires dans la perspective d'actions communes
- Clarification des liens à venir entre le centre social et la Maison des familles

Le renforcement de l'accompagnement des publics et le soutien à la parentalité

- Accompagnement à la scolarité dans la perspective de développement de dispositifs CLAS
- Renforcement des actions collectives proposées (sorties familles, atelier cuisine, développement personnel, ateliers linguistiques, aide au départ en vacances, ciblage des familles sans modes de garde, etc.)
- Accueil des nouveaux arrivants et des familles d'origine étrangère

Le développement d'une plus grande accessibilité à l'offre du territoire pour les familles de Saint-Marcellin

- Accès aux droits et lutte contre l'illectronisme
- Accès à la culture
- Communication renforcée en direction des publics

G. LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES (ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2020) :

Samir Bensaadi (chef de projet contrat de ville interco)	Stéphanie Vizier (maison des familles)
Emmanuelle Grosjean (interco)	Mme Ghezzal (association Saphyr)
Dominique Descoins (CAF)	École maternelle centre
Alain Dufour (chef d'établissement collège)	Ecole primaire centre
Karine Caillat (AS scolaire)	DGS interco
Amélie Muller (cd 38)	Mme Faure (interco)
Thierry Rivera (délégué du préfet)	Mr Aguesse (interco)
Imen Aloui (élue)	L'équipe de l'EVS
Nathalie Rolland (service éducation)	CLV (Mme Reynaud)
Adrien Dauchy(codase)	Médiatrice juridique (Mme Michalat)

TABLEAU DES PARENTS INTERVIEWES et rencontrés à la sortie des centres aérés (Petits Loups et Grands Loup) aux vacances de la Toussaint 2020

- 21 parents rencontrés (une grand-mère, 8 hommes et 12 femmes avec des enfants allant de 0 à 18 ans)
- 4 femmes sans emploi
- Deux personnes de nationalité étrangère (Albanaise et Tunisienne)
- 4 personnes arrivées depuis peu de temps (autour d'un an) sur St Marcellin (deux venant de Grenoble)

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Sommaire :

1. La phase de pré projet (janvier-mai 2020)
2. Démarche d'« aller vers » (juin-septembre 2020)
3. Analyse et restitution de la démarche d'« aller vers » (septembre 2020-janvier 2021)
4. Groupes de travail (janvier-février 2021)
5. Groupes de travail transversaux (avril 2021)

Contexte :

Depuis janvier 2020, dans le cadre de la demande d'agrément centre social, la Fabrik s'est mobilisée afin de construire un nouveau projet social participatif 2021-2024.

Ce projet est une étape de la construction de la Fabrik :

En effet, en 2019, avec le renouvellement de l'agrément EVS, la décision a été prise de faire évoluer la Fabrik en un centre social à horizon 2021. Dans cette perspective, la question des familles et de leur implication dans la construction du centre social est devenue prioritaire et la question de la mobilisation de l'ensemble des habitants de Saint Marcellin doit être renforcée. C'est pourquoi dans cette perspective, une référente famille a été recrutée en septembre 2019. De même, en décembre de la même année, l'intégration d'une démarche de préfiguration d'un centre social a été mise en place. Elle a rendu possible deux approches complémentaires :

- un diagnostic famille confié à un prestataire extérieur (2ème semestre 2020)¹,
- un diagnostic participatif visant à recueillir la parole des habitants de Saint-Marcellin grâce à l'embauche d'un agent de développement local chargé de la mobilisation des habitants entre juin 2020 et février 2021. Ce diagnostic s'inscrit dans une démarche d'« aller vers » qui s'est mise en place selon diverses modalités.

L'ensemble de ces actions vise à construire le projet social 2021-2024 de la Fabrik, avec tous les acteurs et autour de ses trois espaces qui maillent le territoire communal : l'espace Riondel, l'Atelier de la Fabrik et l'espace Beusoleil.

Les étapes du diagnostic participatif :

- Pré projet (janvier-mai 2020)
- Démarche d'« aller vers » (juin-septembre 2020)
- Analyse et restitution (septembre 2020-janvier 2021)
- Groupes de travail (janvier-février 2021)

LES ACTEURS ET INSTANCES IMPLIQUÉS

La démarche centre social a permis de mobiliser, de façon ponctuelle ou pérenne, l'équipe, les bénévoles, les élus, les partenaires.

¹ Cf. Annexe 2

a) Instances stratégiques de décision

Composé d'élus, de partenaires et de techniciens, le comité de pilotage du projet social, fixe les orientations générales, arbitre les propositions issues de la concertation et valide chaque grande étape du projet.

Trois **comités de pilotage du projet social** se sont réunis entre le mois de juin 2020 et le mois d'avril 2021.

Composé d'élus du CCAS et de techniciens, le **comité de pilotage interne** a pour objectif de préparer et de valider la stratégie interne de la démarche, de la méthodologie et des axes de travail.

b) Instances de concertation partenariale et de mise en œuvre de la participation habitante

Composé d'habitants, de bénévoles et de salariés de la Fabrik, le **comité habitants** vient en appui au **comité technique** pour mettre en œuvre les différentes phases du projet : réflexion sur les outils à mettre en place, animation « aller vers », témoin de la démarche auprès des habitants.

Une restructuration du **comité habitants** a été menée début 2020 avec le soutien de la fédération des centres sociaux de l'Isère. Ce travail a abouti à la composition actuelle du comité et à une clarification de son périmètre d'intervention, qui permet aux participants de se concentrer sur des problématiques internes, tout en restant en lien avec d'autres acteurs institutionnels et des partenaires.

La démarche d'« aller vers » a été préparée avec l'aide d'une équipe de **cueilleurs de parole**, composée de membres de l'équipe salariée, de bénévoles et de membres du comité habitants. Par un travail de concertation, cette équipe a travaillé à l'élaboration des outils et à l'identification des lieux de recueil de la parole des habitants.

1. PHASE DE PRÉ PROJET (Janvier-mai 2020)

Afin de permettre la participation de tous les acteurs à la démarche centre social, il a été important de réaliser, en amont, un travail de familiarisation avec les fondamentaux des centres sociaux et le rôle du projet social. Ce travail a été réalisé auprès de l'équipe salariée, de l'équipe des bénévoles et du comité habitant.

Avec l'équipe salariée :

- Présentation et définition d'un centre social par la fédération des centres sociaux de l'Isère en janvier 2020
- Visite du Centre social L'arche de Seyssinet en janvier 2020
- Echanges sur les axes du projet social en cours, en lien avec les actions menées de façon régulière lors des réunions d'équipe

Avec le Comité habitants janvier/ février 2020 :

- Prise de connaissance du projet
- Définition du rôle du comité habitants dans le projet

Avec les bénévoles (juin 2020) :

- Clarification du cadre de leur mission
- Echanges sur les axes du projet social en cours, en lien avec les actions menées

2. LA DÉMARCHE D'« ALLER VERS » de recueil de parole (juin à septembre 2020)

La démarche d'« aller vers » a eu lieu entre les mois de juin et de septembre 2020.

Les objectifs étaient les suivants :

- Aller à la rencontre des habitants

- Informer les habitants sur ce qu'est la Fabrik aujourd'hui et sur la démarche centre social
- Recueillir leur parole par le remplissage de questionnaires thématiques
- Mobiliser de nouveaux bénévoles et participants au comité habitants

Différentes actions d'« aller vers » ont été mises en place à travers la ville¹:

- Des rencontres individuelles au moyen du porte-à-porte et de la déambulation avec des questionnaires
- Des rencontres en collectif grâce à des animations : découverte d'ateliers de la Fabrik, café/goûter papote, tableau d'initiative habitantes au forum des associations

a) Les rencontres individuelles

Objectifs :

- Ouvrir un espace de discussion interpersonnelle entre les acteurs de la Fabrik et les habitants
- Faire connaître la Fabrik et ses activités
- Recueillir la parole des habitants sur différents sujets
- Recueillir les attentes des habitants concernant le centre social

Procédés : Porte-à-porte, déambulation dans différents endroits de la ville (cf. carte ci-dessous). Au total, 11 temps de déambulation ont été organisés ainsi que 21 temps de porte-à-porte².

Outils : Trois questionnaires thématiques utilisés à différents moments de l'été³

- Un questionnaire généraliste portant sur :
 - o le ressenti des habitants sur la ville
 - o ce qu'ils aimeraient voir évoluer
 - o leur connaissance de la Fabrik
 - o leurs attentes concernant le centre social
- Un questionnaire thématique famille portant sur :
 - o les difficultés rencontrées par les familles
 - o les difficultés dans les liens avec le travail, l'école, l'accompagnement à la scolarité
- Un questionnaire thématique accès aux droits portant sur :
 - o les difficultés rencontrées dans le lien avec les administrations
 - o les difficultés liées au numérique
 - o les abandons de démarche (le non recours au droit)

Acteurs :

Toujours accompagnés de l'agent de développement, plusieurs acteurs ont participé à ces temps de rencontre en individuel avec les habitants :

- Quatre bénévoles
- Quatre membres de l'équipe salariée
- Trois membres du comité habitants

Critique de la méthodologie : Un travail de stratégie d'administration des questionnaires a été effectué afin d'harmoniser leur diffusion en fonction des lieux et des moments de l'été.

- Néanmoins, les limites suivantes peuvent être relevées :

¹ Cf. Annexe 4 : planning prévisionnel des actions d'« Aller vers » dans le cadre de la démarche de préfiguration été 2020

² Cf. Annexe 4 : planning prévisionnel des actions d'« Aller vers » dans le cadre de la démarche de préfiguration été 2020

³ Cf Annexe 5 : grille des questionnaires

- Le nombre d'habitants se réduit pendant l'été
- Certains sujets abordés par le questionnaire famille ont pu sembler lointains ou inappropriés dans un contexte de fin de confinement et de vacances scolaires
- Le choix des lieux a été déterminé par la volonté de favoriser le Quartier Politique de la Ville, tout en gardant un périmètre étendu permettant de rencontrer les habitants de différentes zones.

b) Les rencontres en collectif

Objectifs :

- Ouvrir un espace de discussion collectif
- Permettre aux habitants de se rencontrer
- Créer des dynamiques et susciter des initiatives habitantes

Procédés :

- Café/Goûter « papote »/apéro « exprime-toi » : un café ou un goûter étaient proposés dans un espace de vie à l'extérieur (en bas d'un immeuble, sur le Champ-de-Mars, etc.) pour que les habitants viennent s'asseoir et discuter ensemble.
- Balade participative : des habitants ont été réunis sur la place du Champ-de-Mars pour commencer un tour dans la ville. Chaque participant devait prendre des photos de Saint-Marcellin selon des thématiques proposées.
- Animations marché : les habitants étaient invités à découvrir des ateliers de la Fabrik le samedi matin au marché. Les ateliers proposés étaient destinés aux enfants, ce qui permettait d'entamer un échange avec les parents pendant l'activité.
- Tableau d'initiatives habitantes : Lors du forum des associations, les habitants étaient invités à écrire sur un tableau les initiatives qu'ils voudraient mener ou voir mener à La Fabrik.

Au total, 6 animations marché le samedi matin ainsi que 15 temps de « papote » ont été proposés¹.

Outils :

- Chapeau : Des questions ont été rédigées sur des morceaux de papier disposés dans un chapeau. Les habitants réunis en cercle ont pioché l'un après l'autre une question qu'ils ont lue au groupe à haute voix afin d'amorcer la discussion.
- Porteur de parole : Afin de favoriser l'interaction entre les habitants, des verbatims ont été présentés dans l'espace public sur des panneaux. Les passants ont réagi à partir de ces éléments, ce qui a permis de créer la rencontre, les échanges de points de vue.

Critique de la méthodologie : Ces temps de rencontre en collectif ont été peu investis par les habitants. Plusieurs freins peuvent l'expliquer :

- La difficulté de réunir des habitants hors d'un contexte d'action collective. A l'inverse, le café « papote » organisé à l'issue du pique-nique de la Fabrik, lors d'un temps fort à Joud au mois de juillet 2020, a permis de mobiliser un bon nombre de participants et s'est révélé un temps d'échange fédérateur autour des problématiques de la ville.
- Le manque d'un climat de confiance a limité les échanges en collectif. En effet il faut du temps pour créer un cadre propice aux échanges.
- La pandémie a entraîné une frilosité de certains habitants à être dans un échange avec d'autres.

¹ Cf. Annexe 4 : planning prévisionnel des actions d' « Aller vers » dans le cadre de la démarche de préfiguration été 2020

c) Amorce d'une démarche auprès des jeunes

Objectifs :

- Informer et sensibiliser les jeunes sur les structures et les acteurs jeunesse existant sur le territoire
- Entamer un dialogue pour mieux identifier leurs attentes

Procédés :

Après un temps de concertation réunissant plusieurs acteurs jeunesse du territoire (La Fabrik, Activ jeunes, le Codase, le Point Information Jeunesse), deux temps de rencontre ont été organisés au lycée professionnel Bellevue au mois de septembre 2020.

Outils : Création de cartes de jeux comme support à la discussion avec les jeunes. Des cartes « mission » (sur les activités) et des cartes « acteur » (sur les intervenants jeunesse) ont été élaborées. Il s'agissait de réunir des binômes de cartes « mission » et « acteur » tout en dialoguant.

Critique de la méthodologie : Ce sont les rencontres partenariales, nées de la démarche d'« aller vers », qui ont permis la mise en place de cette dynamique auprès des jeunes. Ce travail en cours devra se poursuivre pour favoriser la co-construction de projet avec les jeunes.

3. ANALYSE ET RESTITUTION DE LA DÉMARCHE D'« ALLER VERS » (Septembre 2020 à janvier 2021)

a) Analyse de la parole des habitants

Au total, 242 personnes ont été rencontrées à l'occasion de la démarche d'« aller vers ». 190 questionnaires ont été remplis afin de rendre compte des échanges qui ont eu lieu.

Afin d'analyser ces échanges, l'intégralité des questionnaires exploitables a été retranscrit sur un tableau Excel.

Ce travail a permis de dégager de premiers constats répartis en plusieurs parties :

- Le panel des habitants rencontrés
- Le ressenti des habitants à Saint-Marcellin
- Focus thématique famille
- Focus thématique accès aux droits

b) Des restitutions participatives à distance

Plusieurs restitutions étaient prévues pour la fin de l'année 2020 :

- Une restitution pour les acteurs proches de la démarche (salariés, bénévoles, membres du comité habitants, partenaires, élus)
- Une restitution publique, imaginée sur le marché de Saint-Marcellin un samedi matin, afin de favoriser la visibilité auprès des habitants dans un contexte informel

Ces restitutions poursuivaient plusieurs objectifs :

- Enrichir le diagnostic (informer, faire réfléchir, faire réagir, mettre en perspective)
- Mobiliser les acteurs pour les groupes de travail thématiques.

Le contexte sanitaire ne permettant pas les rassemblements, les temps de restitutions se sont finalement déroulés à distance sur une plateforme en ligne. Afin de favoriser la participation malgré ces conditions, un Power Point présentait les constats issus de l'analyse de la parole des habitants. En effet, cette présentation

était ponctuée de plusieurs temps d'échange : les habitants, élus, professionnels, bénévoles, partenaires étaient invités à partager leur expérience en réaction au contenu présenté. Tout au long de la présentation, des tableaux d'étonnement étaient utilisés pour prendre note de ces ajouts afin d'enrichir le diagnostic.

4. LES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES (janvier-février 2021)

A l'issue de ces temps de restitution, 3 groupes de travail multi-acteurs ont été mis en place autour des thématiques dégagées lors de l'analyse :

- Groupe de travail cadre de vie
- Groupe de travail famille
- Groupe de travail accès aux droits

Chaque groupe de travail a vécu deux réunions aux objectifs distincts :

Première réunion : A partir des constats issus de la démarche d'« aller vers », les participants ont été invités à identifier :

- Les enjeux soulevés par ces constats,
- Le rôle du centre social en lien avec ces enjeux,
- Les autres acteurs sur le territoire concerné par ces enjeux

Seconde réunion : Les participants ont été invités à identifier :

- L'objectif général, la vision qu'on imagine au regard des enjeux soulevés (*VISION à long terme : vers quoi on tend ?*)
- Les attendus liés à cet objectif (*J'estime que c'est une victoire si... Ce qu'on a réussi dans 3 ans*)
- Des actions auxquelles les participants aimeraient participer pour mettre en œuvre les attendus. Ces actions ont été par la suite priorisées individuellement.

5. LES GROUPES DE TRAVAIL TRANSVERSAUX (avril 2021)

Dans la continuité des groupes de travail thématiques et afin de poursuivre le travail collectif de construction du projet social et son appropriation, trois groupes de travail transversaux se sont réunis pendant le mois d'avril juste avant le rendu du projet. Ils sont composés de membres de l'équipe, du comité habitants, et de bénévoles.

- Une première rencontre a permis de revenir sur le **bilan** du précédent projet social de l'EVS pour se poser les questions de ce qui avait été réalisé et comment, ou de ce qui n'avait pas été réalisé et pourquoi. Avec en filigrane l'importance d'alimenter de façon pertinente le prochain projet.
- Les deux autres rencontres qui ont dû se faire en visio-conférence du fait d'un reconfinement, ont permis d'aborder la **déclinaison opérationnelle du plan d'action**. Ainsi les fiches actions présentées dans ce projet ont été réalisées sur la base de ces temps d'échange.

Ces groupes de travail ont demandé à chacun, bénévoles et professionnels, de rentrer dans une relation de confiance pour porter ensemble le nouveau projet social malgré les incertitudes endogènes et liées au contexte particulier dans lequel ce nouveau projet s'inscrit. Cette nouvelle méthodologie de travail a néanmoins semblé générer de l'enthousiasme de la part des différents acteurs présents qui se sont sentis ressourcés de « travailler en équipe dans un but commun ».

ANNEXE 4 : PLANNING PREVISIONNEL DES ACTIONS D'« ALLER VERS » DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE DE PREFIGURATION ETE 2020

LIEU DE RENCONTRE DES HABITANTS EN COLLECTIF (« papote » et « marché » inclus dans le calendrier des animations de l'été de la Fabrik)		LIEU ECHANGE INDIVIDUEL (Dialogue avec les habitants sur la base des questionnaires)			
		PORTE A PORTE :	Dates :	DEAMBULATION :	Dates :
Rodolphe Guillard	02/07 10h-12h 25/07 15h30-17h 29/07 17h30-19h 19/08 11h30-15h <i>annulé</i>	Rodolphe Guillard	Semaine du 29/06 Semaine du 20/07	Rodolphe Guillard	Semaine du 22/06
Grande rue	23/07 10h-12h <i>annulé</i> 04/08 10h-12h <i>annulé</i>			Grande rue	Semaine du 27/07 Semaine du 10/08
Marché	04/07 10h-12h 18/07 10h-12h 01/08 10h-12h 22/08 10h30-12h30 29/08 10h-12h 05/09 10h-12h			Champs de mars	Semaine du 03/08 Semaine du 10/08
Champs de mars	04/07 15h-17h 28/07 10h-12h				

LIEU DE RENCONTRE DES HABITANTS EN COLLECTIF (« papote » et « marché » inclus dans le calendrier des animations de l'été de la Fabrik)		LIEU ECHANGE INDIVIDUEL (Dialogue avec les habitants sur la base des questionnaires)			
		PORTE A PORTE :	Dates :	DEAMBULATION :	Dates :
	07/08 15h-17h 12/08 15h-17h				
Beusoleil	11/07 15h30-17h 16/07 17h30-19h 26/08 15h à 17h 29/08	Beusoleil	Semaine du 06/07 Semaine du 13/07 Semaine du 24/08	Beusoleil	Semaine du 06/07 Semaine du 13/07 Semaine du 27/07 Semaine du 24/08
Place d'armes	21/07 14h-16h			Place d'armes	Semaine du 06/07 Semaine du 10/08
La Fabrik	25/08 10h-12h			Devant l'espace Riondel (dialogue avec les à la sortie de leur rdv)	Semaine du 22/06 Semaine du 29/06
Tiers lieu numérique	20/08 10h-12h				
Gare	07/07 17h30-19h			Gare	Semaine 29/06 Semaine du 17/08
		Jean Rony	Semaine du 06/07 Semaine du 13/07 Semaine du 24/08	Jean Rony	Semaine du 06/07 Semaine du 13/07 Semaine du 17/07
		Immeuble l'horizon bleu	Semaine du 29/06		

LIEU DE RENCONTRE DES HABITANTS EN COLLECTIF (« papote » et « marché » inclus dans le calendrier des animations de l'été de la Fabrik)	LIEU ECHANGE INDIVIDUEL (Dialogue avec les habitants sur la base des questionnaires)			
	PORTE A PORTE :	Dates :	DEAMBULATION :	Dates :
		Semaine du 19/07		
	Immeuble QPV gare	Semaine du 29/06		
	Immeuble QPV Bd Gambetta	Semaine du 20/07		
		Semaine du 27/07		
	Le coteau	Semaine du 24/08		
	Lotissement le clos des Noyers	Semaine du 06/07		
		Semaine du 13/07		
		Semaine du 24/08		
			Ecole de la Plaine	Semaine du 22/06 Semaine du 29/06
			Du côté de la médiathèque et de la crèche	Semaine du 03/08
		Collège Le Savouret	Semaine du 22/06 Semaine du 29/06	
Autour de la gendarmerie	Semaine du 03/08	Autour de la gendarmerie	Semaine du 03/08	

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE

Sommaire :

1. Questionnaire général
2. Questionnaire accès aux droits
3. Questionnaire famille

QUESTIONNAIRE DES CUEILLEURS DE PAROLES (GENERAL)

Bonjour, nous souhaitons vous rencontrer car il y a un projet de créer un Centre Socio-culturel à Saint-Marcellin. Ce serait un lieu ouvert à tous, pour créer du lien social entre les gens avec des activités, des projets...Je fais partie d'un groupe d'habitants de Saint-Marcellin volontaires pour recueillir la parole des habitants un peu partout dans la ville. Avez-vous quelques minutes pour répondre à mes questions ? (5 à 10 min)

1) Depuis combien de temps habitez-vous à Saint Marcellin ?

.....

2) Comment vous vous y sentez ?

.....

3) Quels sont les lieux que vous fréquentez à Saint Marcellin ? par exemple pour faire des activités, accéder à un service, des aides...

.....

4) Si vous aviez une baguette magique qu'est-ce que vous changeriez ou rajouteriez en priorité à Saint Marcellin ?

-.....
 -.....
 -.....
 -.....
 -.....

5) Connaissez-vous la Fabrik des initiatives citoyennes à l'espace Riondel ?

Oui

Non

Si oui comment avez-vous découvert ?

.....

Si non les cueilleurs présentent la Fabrik avec l'aide d'un flyer :

La Fabrik est un endroit chaleureux de rencontres et d'échanges intergénérationnels, un lieu de ressources et d'informations dans lequel tous les habitants sont conviés à être les

moteurs des initiatives, épaulés par une équipe de professionnels, de bénévoles et de partenaires.

.... et enchainent avec la question 7.

6) Avez-vous déjà participé à une / des actions de la Fabrik ?

Oui

Non

Lesquelles et qu'en avez-vous pensé ?

.....

Est-ce que vous savez ce qu'on peut y trouver d'autre ?

.....

Est-ce que vous vous êtes senti bien accueilli à la Fabrik ? Si non pourquoi ?

.....

La Fabrik pour vous en un mot ?

.....

Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

- Ce qui est proposé ne m'intéresse pas
- Je n'ai pas le temps
- Je ne pensais pas que j'étais concerné

C'est trop loin

Autres motifs, merci de préciser :

.....

Est-ce que vous savez ce qu'on peut y trouver ?

.....

7) Notre projet cette année consiste à transformer la Fabrik en Centre Social, c'est toujours un lieu ouvert à tous qui pour missions principales d'animer le territoire et de proposer des activités en lien avec les habitants, avec une attention particulière portée aux familles.

Exemples de ce que vous pouvez faire concrètement dans un centre social :

- *Amener votre enfant pour prendre des cours d'art plastique,*
- *Faire vos démarches administratives sur un ordinateur en étant aidé,*
- *Participer à un débat sur la nouvelle réforme des retraites,*
- *Organiser avec un groupe d'habitants un projet pour améliorer la mobilité à Saint Marcellin.*

Selon vous qu'est-ce qu'un centre social pourrait apporter à Saint-Marcellin ?

Qu'est-ce que vous attendriez d'un centre social ? Qu'est-ce que le centre social pourrait proposer comme service, activités qui répondrait à vos besoins ?

.....

.....

8) Il y a trois espaces dédiés au centre social : l'espace Riondel, la maison Beausoleil, l'ancienne ludothèque du côté de la maison de l'économie. Dans quel espace vous rendriez-vous le plus ?
 Quels jours et horaires d'ouverture choisiriez-vous ?

Où :
 Pourquoi ?

 Jours et horaires d'ouverture :
 Pourquoi ?

9) Nous allons vivre cette démarche de recueil de la parole des habitants pendant tout l'été, sur quelle thématique faut-il particulièrement interroger les habitants ?

-
 -
 -
 -

La personne interrogée est-elle ? Un homme, une femme

A quelle tranche d'âge appartient-elle ?

14-18 ans / 18-25 ans / 25-40 ans / 40-50 ans / 50-60 ans / plus de 60 ans

Dans quel quartier habite-t-elle ? _____

Comment se déplace-t-elle dans la ville de Saint-Marcellin ?

Voiture – à pieds – taxi – co-voiturage – autre :

Elle vit : chez vos parents / en logement partagé/ Seul sans enfant/seul avec enfants/ en couple sans enfant / en couple avec enfants/ autre :

Elle est : salarié / à la recherche d'un emploi /chef d'entreprise / travailleur indépendant /au foyer / retraité / scolarisé / autre :

Souhaite-t-elle ?

- Avoir le planning d'activité
- Être informé de ce qui se passe à La Fabrik
- Participer à cette démarche
- Devenir bénévole de La Fabrik : animation d'une activité, intégrer le Comité habitants

Si oui quelles sont ses coordonnées :

Nom, Tel, mail :

Commentaires :

.....

Date/lieu..... **Nom du cueilleur**.....

QUESTIONNAIRE ACCES AUX DROITS

Bonjour, nous souhaitons vous rencontrer car il y a un projet de transformer la Fabrik en Centre social. Ce serait un lieu ouvert à tous, pour créer du lien social entre les gens avec des activités, des projets...Je fais partie d'un groupe d'habitants de Saint-Marcellin volontaires pour recueillir la parole des habitants un peu partout dans la ville. Avez-vous quelques minutes pour répondre à mes questions ? (5 à 10 min)

1) Depuis combien de temps habitez-vous à Saint Marcellin ?

.....

2) Comment vous vous y sentez ?

.....

3) Connaissez-vous la Fabrik des initiatives citoyennes à l'espace Riodel ?

Oui

Non

Si oui comment avez-vous découvert ?

.....

Si non les cueilleurs présentent la Fabrik avec l'aide d'un flyer :

La Fabrik est un endroit chaleureux de rencontres et d'échanges intergénérationnels, un lieu de ressources et d'informations dans lequel tous les habitants sont conviés à être les moteurs des initiatives, épaulés par une équipe de professionnels, de bénévoles et de partenaires.

4) Avez-vous déjà participé à une / des actions de la Fabrik ?

Oui

Non

Lesquelles et qu'en avez-vous pensé ?

.....

Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

- Ce qui est proposé ne m'intéresse pas
- Je n'ai pas le temps
- Je ne pensais pas que j'étais concerné

Est-ce que vous savez ce qu'on peut y trouver d'autre ?

.....

C'est trop loin

Autres motifs, merci de préciser :

.....

Est-ce que vous vous êtes senti bien accueilli à la Fabrik ? Si non pourquoi ?

.....

Est-ce que vous savez ce qu'on peut y trouver ?

.....

Nous souhaitons mieux accompagner les habitants à accéder à leurs droits, car nous savons qu'en 2019 au niveau national, en moyenne 1 personne sur 3 n'avait pas recours à ses droits sociaux (par manque de connaissance ou d'accessibilité).

5) Rencontrez-vous des difficultés pour faire vos démarches administratives ?

Oui

Non

Si OUI :

Pourquoi ?

- Difficulté à comprendre les papiers et les démarches
- Manque d'outils informatiques
- Maîtrise des outils numériques
- Horaire des administrations
- Absence des administrations au niveau local
- Difficulté à remplir les formulaires
- Autre :

Dans quel domaine particulièrement ?

- Impôt
- Loisirs
- Santé
- Emploi/ travail
- Famille
- Scolarité
- Retraite
- Logement
- Justice
- Ressources
- Autre :

6) Avez-vous déjà abandonné une démarche en cours ?

Oui

Non

Pour quelle raison ?

.....

Connaissez-vous les lieux à Saint Marcellin susceptibles de vous apporter des informations sur vos droits / de vous aider dans vos démarches ? Oui Non

Si oui, lesquels ?

.....

6) Selon vous comment le centre social pourrait aider les Saint Marcellinois à avoir davantage accès à leur droit ?

.....

7) Il y a trois espaces dédiés au centre social : l'espace Riondel, la maison Beausoleil, l'ancienne ludothèque du côté de la maison de l'économie. Dans quel espace vous rendriez-vous le plus ?

Quels jours et horaires d'ouverture choisiriez-vous ?

Où :
 Pourquoi ?

 Jours et horaires d'ouverture :
 Pourquoi ?

10) Nous allons vivre cette démarche de recueil de la parole des habitants pendant tout l'été, sur quoi pensez-vous qu'il faut particulièrement interroger les habitants ?

-
 -
 -
 -

La personne interrogée est-elle ? Un homme, une femme

A quelle tranche d'âge appartient-elle ?

14-18 ans / 18-25 ans / 25-40 ans / 40-50 ans / 50-60 ans / plus de 60 ans

Dans quel quartier habite-t-elle ? _____

Comment se déplace-t-elle dans la ville de Saint-Marcellin ?

Voiture – à pieds – taxi – co-voiturage – autre :

Elle vit : chez vos parents / en logement partagé/ Seul sans enfant/seul avec enfants/ en couple sans enfant / en couple avec enfants/ autre :

Elle est : salarié / à la recherche d'un emploi /chef d'entreprise / travailleur indépendant /au foyer / retraité / scolarisé / autre :

J'autorise la Fabrik à utiliser mes données personnelles en vue de :

- Avoir le planning d'activité
- Être informé de ce qui se passe à La Fabrik
- Participer à la démarche centre social « aller vers » les habitants
- Devenir bénévole de La Fabrik : animation d'une activité, intégrer le Comité habitants

Nom : **Signature :**

Adresse mail :

Tel si pertinent :

Commentaires :

.....

Date/lieu..... **Nom du cueilleur**.....

QUESTIONNAIRE THEMATIQUE FAMILLE

Bonjour, nous souhaitons vous rencontrer car il y a un projet de transformer la Fabrik en Centre social. Ce serait un lieu ouvert à tous, pour créer du lien social entre les gens avec des activités, des projets...Je fais partie d'un groupe d'habitants de Saint-Marcellin volontaires pour recueillir la parole des habitants un peu partout dans la ville. Avez-vous quelques minutes pour répondre à mes questions ? (5 à 10 min)

1) Depuis combien de temps habitez-vous à Saint Marcellin ?

.....

2) Comment vous y sentez-vous ?

.....

3) Connaissez-vous la Fabrik des initiatives citoyennes à l'espace Riodel ?

Oui

Non

Si oui comment avez-vous découvert ?

.....

Si non les cueilleurs présentent la Fabrik avec l'aide d'un flyer :

La Fabrik est un endroit chaleureux de rencontres et d'échanges intergénérationnels, un lieu de ressources et d'informations dans lequel tous les habitants sont conviés à être les moteurs des initiatives, épaulés par une équipe de professionnels, de bénévoles et de partenaires.

4) Quels âges ont vos enfants ?



5) Nous souhaitons mieux accompagner les familles à Saint Marcellin, pouvez-vous nous dire si vous avez des questionnements liés à la parentalité ? (Ex : autour de l'alimentation, du rythme de vie, des relations parents/ enfants- des relations dans le couple ou avec les grands-parents etc.)

.....

6) De quoi auriez-vous besoin ?

.....

7) Connaissez-vous les lieux susceptibles de vous apporter des informations et de vous aider ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

8) Ces lieux ont-ils pu vous aider à répondre à votre demande ? Oui

Non

Si non, pourquoi ?.....

9) L'articulation vie familiale et vie professionnelle pour vous est :

- Très facile Facile Pas toujours facile Complicqué Très compliqué

Pour quelles raisons ?

.....

10) Quels sont les modes de garde que vous utilisez ? Comment ça se passe ?

.....

11) Votre enfant est scolarisé : Suivre la scolarité de votre enfant vous semble-t-il ?

- Très facile Facile Pas toujours facile Complicqué Très compliqué

Si vous estimez que cela est compliqué ou très compliqué, pour quelle raison ?

- Difficulté à mettre mon enfant au travail
- Manque de maitrise de la langue française
- Manque de temps au regard de mon travail
- Manque de maitrise par rapport aux matières
- Manque de place, de matériels, d'outils informatiques
- Mon enfant à d'importantes difficultés scolaires et je me sens démuni
- Autres motifs.....

12) Estimez-vous avoir une bonne relation avec l'équipe enseignante de votre enfant ?

- Oui Non

Si oui Pourquoi ? Si non pourquoi ?

.....

13) Avez-vous recours à structures/organismes existants pour vous aider dans l'organisation du travail scolaire à la maison ? Si oui lesquelles :

.....

14) Est-ce que vos enfants pratiquent une/des activité(s) extra-scolaire(s) ?

Oui

Non

Quel type d'activité ? auprès de quelle structure ?

.....

Comment ça se passe ?

.....

Pourquoi ?

- Mon enfant n'a pas envie
- Je n'ai pas la possibilité de l'inscrire car je ne peux pas l'accompagner
- Je ne sais pas vraiment ce qui existe
- L'offre de loisirs associatif/en club n'est pas intéressante
- Je n'ai pas les moyens financiers pour l'inscrire
- Autre(s) :.....

15) Quelles activités aimeriez-vous trouver pour votre enfant sur la commune ?

.....

16) Si vous aviez une baguette magique, qu'est-ce que vous voudriez changer, créer, pour faciliter et rendre plus agréable la vie familiale ?

.....

La personne interrogée est-elle ? Un homme, une femme

A quelle tranche d'âge appartient-elle ?

14-18 ans / 18-25 ans / 25-40 ans / 40-50 ans / 50-60 ans / plus de 60 ans

Dans quel quartier habite-t-elle ?: _____

Comment se déplace-t-elle dans la ville de Saint-Marcellin ?

Voiture – à pieds – taxi – co-voiturage – autre :

Elle vit : chez vos parents / en logement partagé/ Seul sans enfant/seul avec enfants/ en couple sans enfant / en couple avec enfants/ autre :

Elle est : salarié / à la recherche d'un emploi /chef d'entreprise / travailleur indépendant /au foyer / retraité / scolarisé / autre :

J'autorise la Fabrik à utiliser mes données personnelles en vue de :

- Avoir le planning d'activité
- Être informé de ce qui se passe à La Fabrik
- Participer à la démarche centre social « aller vers » les habitants
- Devenir bénévole de La Fabrik : animation d'une activité, intégrer le Comité habitants
- Participer à un groupe de travail sur la famille

Nom : **Signature :**

Adresse mail :

Tel si pertinent :

Commentaires :

Date/lieu.....Nom du cueilleur.....

ANNEXE 6 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF

Un document spécifique concernant la méthodologie mise en œuvre pour réaliser ce diagnostic participatif est également disponible en annexe 4

Sommaire :

1. Cadre de vie
2. Accès aux droits
3. Famille

Le contenu de ce diagnostic a été élaboré à partir de plusieurs sources :

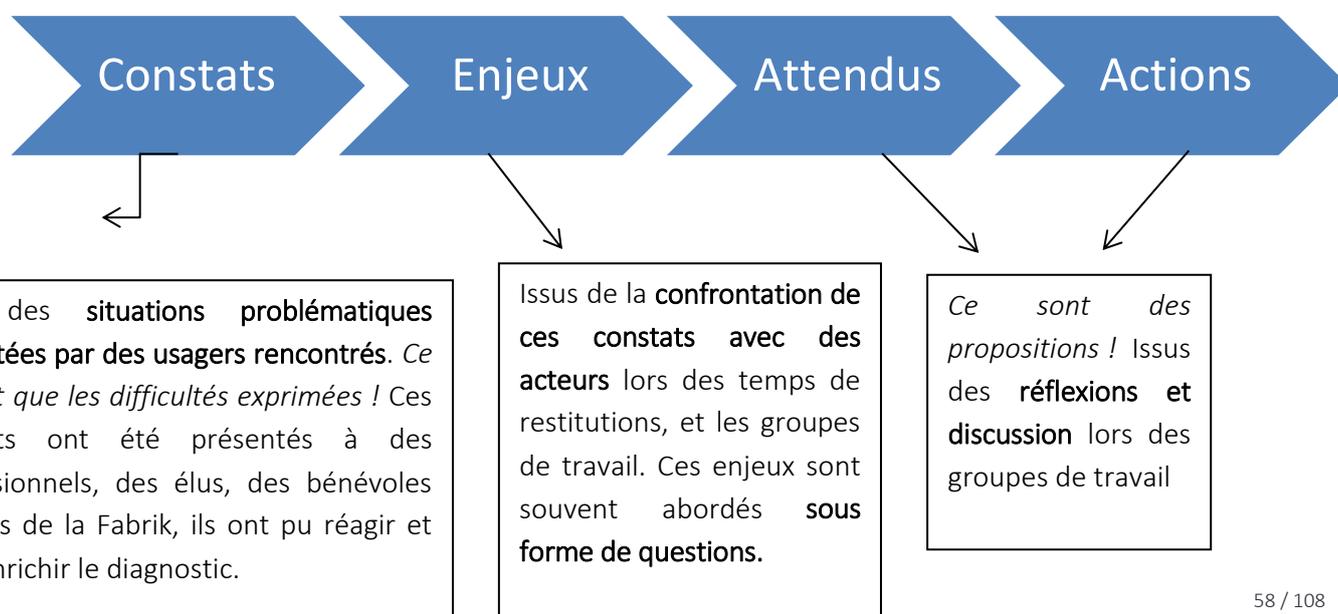
- Une **démarche d'« aller vers »** les habitants en individuel et en collectif à l'aide de questionnaires. Ainsi **190 questionnaires** ont été remplis autour de 3 thématiques : accès aux droits, cadre de vie, famille.
- **Trois temps de restitution** (réunissant des habitants, des élus, des professionnels partenaires et institutionnels) visant à enrichir le diagnostic grâce aux réactions des acteurs aux constats issus des questionnaires
- **3 groupes de travail thématiques** réunissant les différents acteurs lors de deux rencontres : la première a porté sur les constats et les enjeux par thématique en lien avec le rôle d'un centre social. La seconde a été l'occasion de formuler un objectif, de prioriser des attendus et d'imaginer des actions en découlant.

Le traitement de la thématique famille sera spécifique car deux diagnostics se sont superposés : dans le cadre de la démarche participative, et dans le cadre d'un diagnostic mené par un consultant extérieur.

Les **objectifs et enjeux de ce diagnostic participatif** sont multiples :

- Aller à la **rencontre des habitants et des partenaires**,
- **Faire connaître la Fabrik, et ce qu'est un centre social, en vue de mobiliser pour construire le projet**,
- **Alimenter, élaborer ensemble le projet social à partir de la parole des habitants.**

Pour chaque thématique, nous suivons le cheminement méthodologique qui a été proposé aux différents participants au diagnostic :



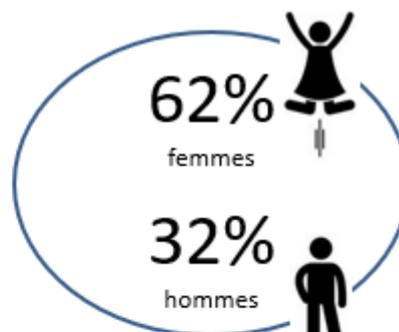
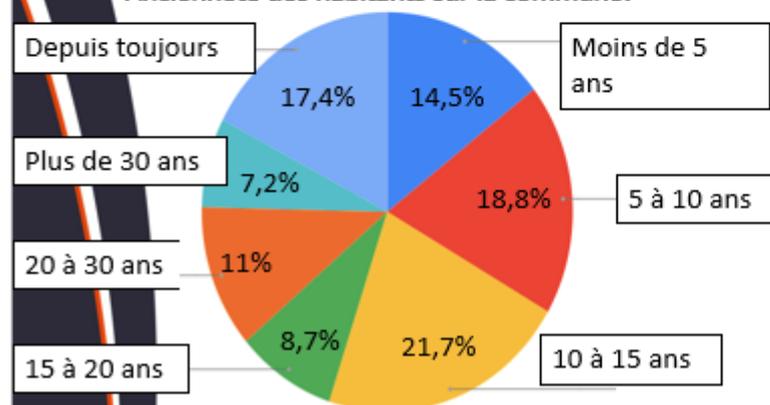
Les habitants rencontrés :

242 personnes rencontrées



190 questionnaires remplis

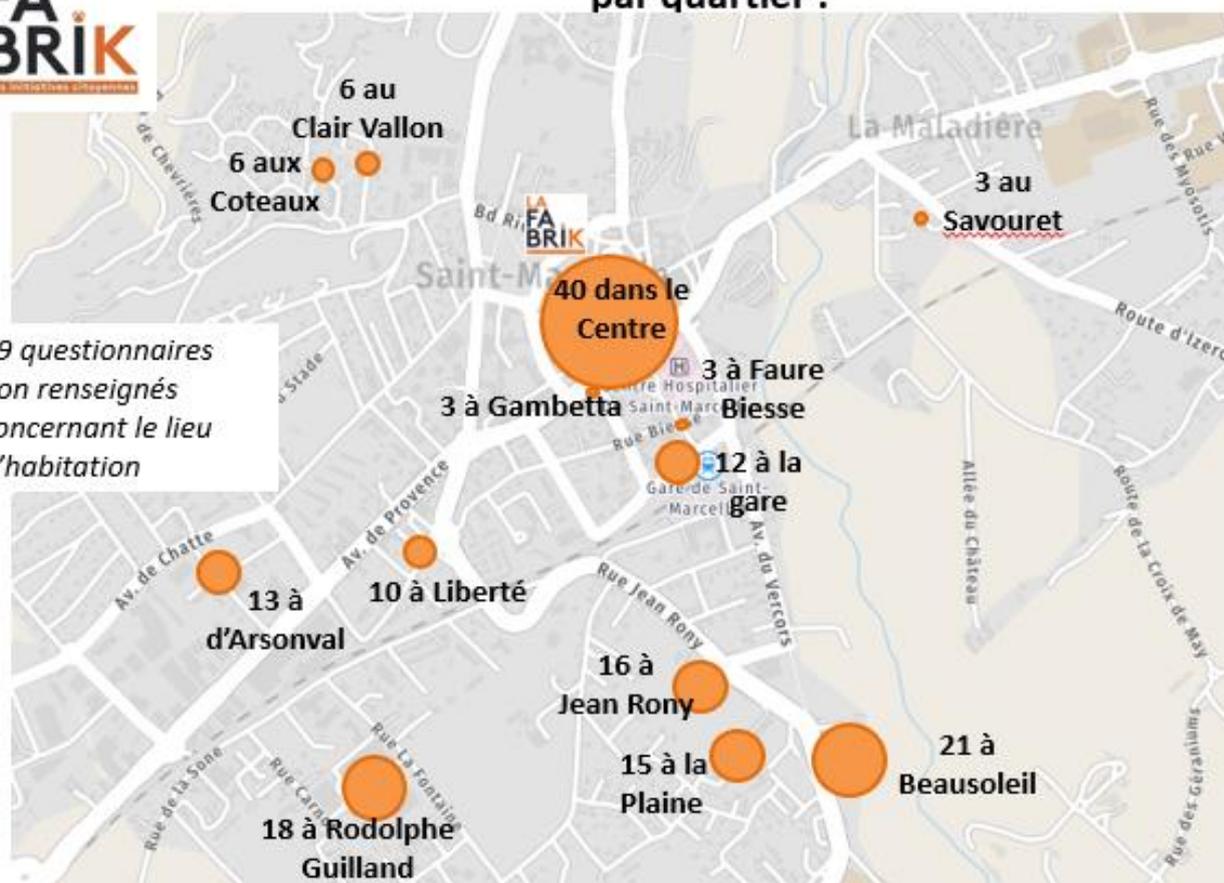
Ancienneté des habitants sur la commune:



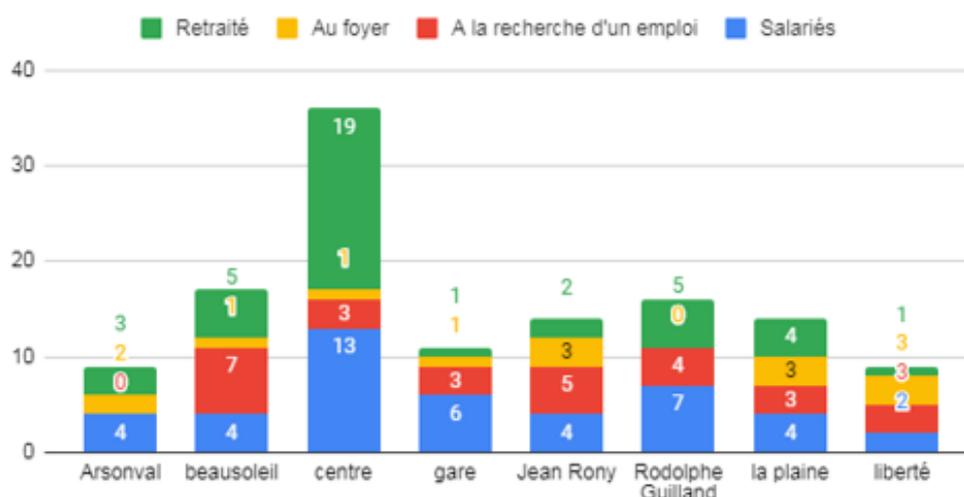
saintmarcellin

Répartition des habitants qui ont répondu aux questionnaires par quartier :

19 questionnaires non renseignés concernant le lieu d'habitation

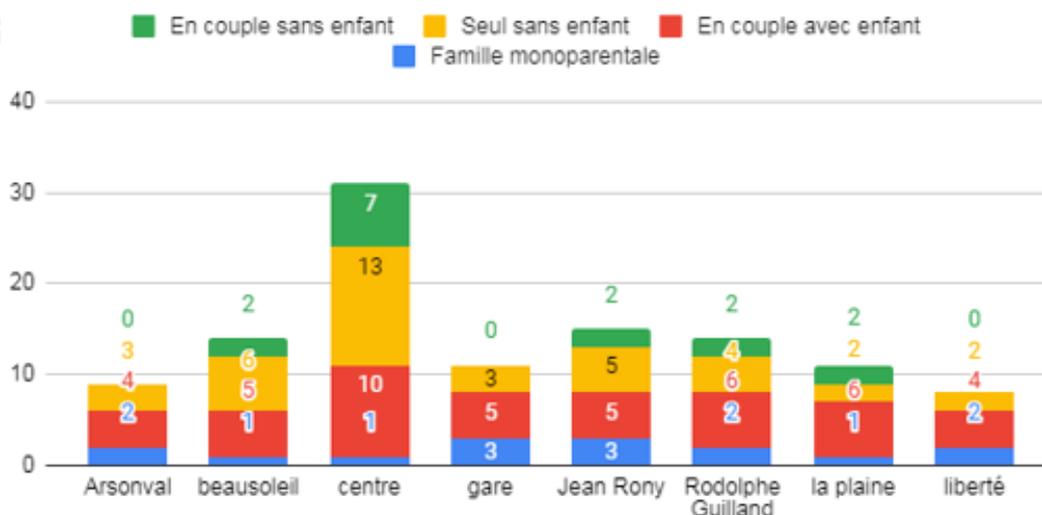


Situation professionnelle des habitants qui ont répondu aux questionnaires par quartier :



- ✓ La démarche a permis de rencontrer beaucoup de personnes retraitées habitantes du centre ville (19 sur 36 personnes interrogées ayant répondu à la question)
- ✓ La plupart des personnes en recherche d'emploi rencontrées habitent à Beausoleil et Jean Rony (12 sur 31 personnes interrogées ayant répondu à la question sur les deux quartiers)
- ✓ Nous avons rencontrés peu de personnes qui se définissent comme **saintmarcellin** étant « au foyer » (pas plus de 3 par quartier)

Situation personnelle des habitants qui ont répondu aux questionnaires par quartier :



- ✓ Le diagnostic a été l'occasion de rencontrer beaucoup de familles (60 personnes interrogées ayant répondu à la question sont en couple ou seul avec enfant)
- ✓ La plupart des personnes rencontrées seules sans enfant habitent dans le centre (13 sur 31 personnes interrogées ayant répondu à cette question)

Pour chaque thème abordé, nous avons séparé les constats issus de la rencontre des usagers en individuel avec l'aide des questionnaires (1), les enjeux qui ont été travaillés à partir d'un travail collectif lors des restitutions et au début des groupes de travail (2), enfin les attendus et pistes d'actions (3).

CADRE DE VIE

Le premier questionnaire qui a été diffusé portait sur le cadre de vie : l'idée était d'aborder un sujet général qui puisse toucher tout le monde pour faciliter l'entrée en discussion avec les habitants.

Les questions posées à l'occasion de ce questionnaire visaient à permettre aux habitants d'aborder des sujets spontanément sans être orienté dans un sens ou l'autre.

1) **Constats issus de la rencontre des usagers en individuel**

185 habitants ont été interrogés à propos de leur ressenti à Saint Marcellin. **75% déclarent se sentir bien dans la ville**, 18% moyennement bien, et 5% se sentent mal. Les mauvais ressentis sont surtout liés à des problèmes dans l'environnement très proche (voisinage par exemple).

La question a été posée de ce **qu'ils aimeraient voir évoluer dans la ville si tout était possible**, les problématiques évoquées **spontanément** par les habitants en réponse à la question ont été répertoriées par thématique :

- La consommation,
- Les animations,
- Le relationnel,
- Les transports,
- L'environnement.

a. **La consommation**

Nous avons regroupé dans un item la question des commerces du centre-ville et la question des équipements de consommation :

- Concernant les commerces, il ressort que les **commerces de proximité dans le centre-ville** sont très appréciés, ce qui entraîne une augmentation de la demande. En effet, les habitants aspirent à plus de dynamisme dans la grande rue, par exemple, avoir des commerces ouverts pendant le temps de midi. Les habitants rencontrés sont en demande de commerces de produit locaux. Le **manque de commerces de proximité** dans différents endroits de Saint Marcellin n'est pas ressorti à l'occasion des questionnaires mais a été pointé lors de la restitution par des professionnels et des élus.
- Concernant les **équipements de consommation**, il ressort des demandes diverses d'équipements existant dans de plus grandes agglomérations : patinoire, bowling, piscine, salle de sport, bars ouverts tard, moto cross...

c. Les animations

En ce qui concerne les animations, nous avons distingués les souhaits exprimés en ce qui concerne les activités régulières, et les festivités ponctuelles :

- **Activités régulières** : les habitants rencontrés évoquent le manque d'équipements sportifs, la volonté de voir se mettre en place **de nouvelles activités, des espaces de réflexion, de discussion sur l'environnement, sur le patrimoine de la ville, des infrastructures pour les adolescents, des jardins partagés.**
- **Festivités** : les souhaits exprimés se concentrent sur des **fêtes pour se rencontrer** (« *comme la braderie, la vogue, la rosière, le bal du 14 juillet* »). La **communication** est également évoquée comme une cause de **manque de participation** sur les événements qui sont effectivement organisés. Les objectifs de ces temps se focalisent sur la convivialité, la détente en collectif, permettre aux gens de se rencontrer. La volonté de faire bon accueil aux **nouveaux arrivants** a également été évoquée à cette occasion.

d. Au niveau relationnel

Beaucoup d'habitants rencontrés ont abordé la question des difficultés relationnelles qui comportent deux niveaux : la question des espaces de convivialité et de rencontres (qui vient en complément des constats évoqués concernant les festivités à Saint Marcellin), et les incivilités :

- **Convivialité, rencontres** : les habitants rencontrés ont exprimé un manque d'espace de rencontre, d'activités conviviales. Ils ont également évoqué leur désir de vivre des relations **plus solidaires, plus respectueuses** entre les habitants. En effet certains habitant ont abordé la question de la **malveillance** entre les habitants d'un même quartier par exemple (« *je me sens jugés* », « *il a dit que...* »).

La question des **lieux spécifiques de rencontre pour les familles** est également abordée.

- **Incivilités** : Certains habitants rencontrés se sont exprimés au sujet d'incivilités dont ils sont témoins dans différents endroits de la ville : « *des gens qui taguent* », « *qui cassent* », « *des pneus crevés* », « *des incivilités entre voisin* », « *des dépôts de poubelles sauvages* ». Ces incivilités minent les habitants qui les subissent qui « *ne voient pas de solutions* ».

e. Les transports

En ce qui concerne les transports, trois sujets différents se dégagent des témoignages :

- L'amélioration de la **circulation** dans Saint Marcellin aux heures de pointes,
- Le développement des **modes de transports doux** (à pied, vélo) et des pistes cyclables,
- La corrélation entre les **solutions de transport, et la situation des usagers** : Les témoignages portent sur les difficultés liées aux horaires de travail pour se rendre sur le lieu de travail (« *difficulté pour une jeune de 20 ans pour aller travailler à Vinay à 6h du matin ce n'est pas possible, il n'y a pas encore de transport en commun* »), à l'utilisation des transports en commun pour faire les courses pour les familles nombreuses, et aux prix du train.

- **Accessibilité handicap / sécurité** : les habitants rencontrés rapportent un manque d'accessibilité pour les personnes en fauteuil roulant dans plusieurs endroits de la ville. La question du non-respect des limitations de vitesse dans certaines zones notamment proche de la sortie de la ville.

f. L'environnement

Nous avons regroupé les sujets restants ensemble qui touchent à l'environnement quotidien : la question des équipements naturels, la question de la propreté :

- **Equipements naturels** : Plusieurs parents rencontrés ont évoqué le manque de parcs, de nature dans la ville, de jeux pour les enfants, ou alors le fait que les équipements mis en place sont inutilisables sur certaines périodes (maintenance longue pendant la période estivale).
- **Propreté** : Le sujet des **moloks** a été largement abordé comme un problème toujours prégnant. En effet le dépôt des poubelles sur les bords des moloks à même le sol est vu comme une incivilité qui entraîne des conditions d'hygiène désagréables, voir dangereuses (prolifération de rats) particulièrement pendant la période estivale. Certains habitants ont également appelé de leurs vœux des ravalements de façade dans le centre-ville. Enfin la question de la **propreté canine** a été abordée, avec une demande d'installer des parcs à chien dans certains quartiers.
- Lors des groupes de travail, le sujet de la pollution sonore est abordé comme n'étant pas un sujet soulevé par les habitants.

2) Les enjeux liés aux difficultés rencontrées

A partir de ces constats et des échanges avec les différents acteurs lors des temps de restitution, et des groupes de travail, plusieurs enjeux ont été dégagés concernant les thématiques rencontrés.

a. Les enjeux relatifs aux commerces et à la consommation

- La question de la **proximité** des commerces n'apparaît que peu en comparaison de celle du **dynamisme** qui prend une grande place. La faible demande de commerces de proximité pourrait s'expliquer par le fait que les habitants ont conscience que par nécessité pratique, ils vont majoritairement faire leur course dans la zone commerciale de Chatte. En revanche la demande relative au dynamisme n'est pas exclusivement réservée aux commerces mais peut se voir comme concomitante avec le ressenti lié aux animations.

Rôle du centre social :

Le centre social est identifié comme un acteur de soutien à des initiatives alternatives à la consommation traditionnelle :

- Porteur de valeurs d'entraide pour valoriser les savoirs faire des habitants,
- Acteur de la transition écologique pour accompagner des initiatives de lutte contre l'obsolescence programmée en lien avec le tiers lieu et des partenaires (acteurs d'insertion sur le territoire).

b. Animations

Les enjeux liés à l'animation à Saint Marcellin sont multiples, c'est un sujet souvent débattu par les Saint Marcellinois :

- Tout d'abord, il y a une sorte de **nostalgie d'un âge d'or de Saint Marcellin** où il y avait beaucoup de vie, d'animations, de fêtes (la rosière, la vogue, etc.). Cette frustration exprimée très largement par les habitants a pu être également renforcée par le **contexte sanitaire** qui n'a pas permis de proposer les animations attendues notamment pendant la période estivale (jeux d'eau, repas partagés, etc.)
- Plusieurs hypothèses sont ressorties pour expliquer ce ressenti des habitants :
 - Le lien possible entre le peu d'implication des Saint Marcellinois aux animations effectivement proposées et les **difficultés relationnelles et de voisinage** qui ont été soulevées lors des rencontres.
 - Le fait que les nouvelles animations/festivités proposées **ne sont pas adaptées à la demande** et **manque de convivialité** car les Saint Marcellinois **ne se mobilisent pas** pour les préparer.
 - Les Saint marcellinois ne se saisissent pas des animations qui leur sont proposées car ils **ne se sentent pas à l'aise du fait des difficultés relationnelles**.

Rôle du centre social :

-Les difficultés relationnelles peuvent **être dépassées en vivant un temps festif ensemble régulièrement**. **Le centre social peut encourager et accompagner la mise en place de ces initiatives habitantes**. En effet il semble que les Saint marcellinois se saisiraient davantage des animations s'ils participaient à les construire. Ils pourraient alors se sentir acteur à part entière **de l'animation de leur ville**.

-Le centre social peut également être un **lieu de réflexion sur la question de l'engagement**, de la durée, du niveau d'investissement adapté à chacun, de l'organisation.

- Se recentrer sur les **objectifs** des animations / festivités : Se rencontrer **en collectif**, proposer des animations pour des **publics diversifiés**, des animations **autour des arts, de la culture** (idée : marché de peintres), des animations permettant de **découvrir de nouvelles choses**

Comment peut-on agir dans ce contexte sanitaire ? qu'est-ce qu'on organise pour sortir de la frustration ? Qu'est-ce qu'on construit à la fin du confinement ?

c. Les enjeux liés au transport

- Cette question des transports est transversale à différents sujets, elle a déjà été évoquée lors de la thématique « accès aux droits ». Ce qui ressort dans les enjeux est lié à l'exemple concret du Transport Intercommunal Collaboratif : Le TIC a en effet été mis en place à la demande des habitants, et finalement ils ne s'en sont pas saisis. Ça pose la **question de l'appropriation**, de la **communication**, et la **frustration** de ceux qui notamment bénévolement se sont investis.
- La marge d'amélioration sur la question des transports est évoquée en lien avec **partenariat et le travail entre acteur sur le territoire** : s'inspirer de ce qui est proposé dans d'autres villes, quel est le rôle du Comité Local de Développement ? Le ressort de l'intercommunalité (qui a la compétence mobilité).

Rôle du centre social :

Le centre social ne peut avoir qu'un rôle de relai d'info sur les structures et mise en lien entre les habitants.

d. Les enjeux liés à la propreté

La question des molloks se pose depuis longtemps à Saint Marcellin, c'est sans surprise que le sujet a été de nouveau largement abordé par les habitants rencontrés comme un point d'amélioration.

Il nous faut faire la différence entre la **réponse technique et politique** sur ce sujet :

- **Au niveau politique, les molloks font ressortir la question de la participation habitante et du principe de subsidiarité** : les molloks sont en effet le sujet sur lequel les habitants manifestent le plus leur ressenti de ne pas être entendu par la collectivité.
- La question des molloks sous-tend plus largement la question des déchets :
 - Comment peut-on améliorer **collectivement notre gestion des déchets**, comment je me sens responsable de mes déchets ? Ce sujet pose également la question de la réduction des déchets eux même, dans un esprit « zéro déchet » tout en étant attentif à la **dimension sociale de la transition écologique**. Les habitants posent la question des priorités au niveau individuel.
- Les molloks posent aussi la question de la représentation que les habitants donnent de leur espace de vie, c'est la première image extérieure du lieu où j'habite.

Rôle du centre social :

-La question s'est posée de savoir si **l'initiative habitante pouvait être une réponse sur ce sujet** en vue de sensibiliser sur la question des déchets. Une attention particulière est pointée sur le fait que le centre social n'a pas vocation à intervenir en ce qui concerne les molloks à proprement parlé.

- **Accompagner les habitants sur la sensibilisation, l'information, la responsabilisation sur la gestion des déchets.**

e. Les enjeux relationnels : enjeux transversaux

Les difficultés relationnelles évoquées portent sur : la peur de l'autre, la peur du jugement, le manque de solidarité, de respect. Il semble que ces difficultés relationnelles soient transverses à toutes les autres problématiques du cadre de vie, voici ci-dessous les liens qui ont été évoqués :

- Le voisinage : Quels sont les liens qui existent entre les **difficultés de voisinage et les incivilités** : Comment favoriser la rencontre alors qu'il y a des conflits de voisinage ? Quelle **place pour la médiation de voisinage**, quel besoin ? Comment se saisir de la médiation pour faire évoluer ses relations ?
- La **fracture entre les deux parties de villes d'un côté et de l'autre de la voie ferrée** : c'est un sujet évoqué depuis longtemps, comment peut-on faire pour que tout le monde se sente concerné par la communication, le centre social et ses animations ?

- La **gestion des déchets** : Quel lien entre les enjeux relationnels et les difficultés liées aux déchets : Qu'est-ce que la mauvaise gestion des déchets dans mon quartier me renvoie en termes d'identité ? Qu'est-ce que je subis dans l'endroit où j'habite ?
- La question des **animations et festivités** : Qu'est-ce que ça me fait vivre d'être entouré de voisins avec lesquels je ne m'entends pas ? Est-ce que je me sens prêt à créer quelque chose pour connaître mes voisins alors que ça se passe mal ?

Le groupe de travail revient aux fondamentaux : **Que veut-on vivre dans la relation ?**

- **Aller vers les autres, être attentif** aux autres
- Comment on se parle, comment on communique les uns avec les autres ?
- Lorsqu'on est mis en face de ses défauts, ses incivilités, quelle remise en question possible ?
- Quelle place pour la légèreté, l'humour dans les relations
- Quel pas de plus peut-on faire concernant **l'accueil des nouveaux arrivants** ?

Mais il y a beaucoup de **freins** qui sont des obstacles à la simplicité des relations :

- Les membres du groupe évoquent une **agressivité montante de la part de tous**. Ce ressenti semble lié entre autres au contexte sanitaire, la **peur** est très présente
- La question se pose aussi de l'impact du **mouvement pendulaire des habitants** qui travaillent en dehors de Saint Marcellin et rentrent seulement le soir sans investir la ville comme un lieu de vie.

Rôle du centre social :

- **Être un lieu de rencontre entre les habitants**. Les habitants viennent faire des propositions d'initiative en collectif qu'il faudra mettre en œuvre en discutant, en découvrant la réalité de l'autre, ses ressources et ses limites.
- Mettre en lien la question relationnelle spécifiquement avec le **projet famille**
- **Être un lieu de proximité** : par ses différentes localisations le centre social invite habitants à venir sur d'autres espaces que leur lieu de vie dans une volonté de se rencontrer, de découvrir les réalités des habitants dans les différents lieux de la ville.

f. Les enjeux liés à la participation : enjeux transversaux

La question de la participation comme celle des relations est transversale aux autres sujets évoqués dans le cadre de vie.

- La participation au sein de la collectivité : quel est le rôle de chacun ? quel est le **rôle des élus et moi comme citoyen qu'est-ce que j'ai à apporter** ? Est-ce que le principe de subsidiarité est le principe ou l'exception ? Est-ce que j'ai accès aux informations me permettant de savoir ce que la collectivité est en mesure de faire et de ses limites notamment budgétaires ? La question du partage de l'espace public également.
- Les habitants ont le sentiment d'être souvent consultés, mais de ne pas avoir de retour, de ne pas savoir comment est utilisée cette consultation. Ça pose la question de la **gouvernance des habitants** et de la **coconstruction** avec les habitants. Ça pose également la question des modes de participation et de la

question de la représentation « qui parle au nom de qui ? ». Les habitants consultés parlent-ils pour eux même ou pour les autres ?

- La question de la **demande** : des bénévoles et professionnels de la Fabrik qui ont participé aux actions d'« aller vers » notamment grâce aux portes à portes se sont confrontés à la frustration des demandes qui se multiplient et des services/équipements qui ne sont pas investis. Ce constat a fait naître une hypothèse concernant la fonction de la « demande » : La demande serait davantage **l'expression d'un malaise**, une réaction au manque de dialogue et de liens avec les institutions, que le **vecteur d'un besoin** correspondant à la demande exprimée.
- La question se pose également de la **mise en cohérence entre les différents services de la ville** qui font des propositions différentes mais qui peuvent se rejoindre et se compléter et ne pas venir se concurrencer.

Rôle du centre social :

Être un lieu de réflexion et de mise en œuvre de la participation au sein de la collectivité : un espace de coconstruction des actions

Le centre social a-t-il vocation à **féderer la société civile** ? Quelles sont les attentes des associations ? Le centre social peut être un pont entre les « mondes » dans la mesure où il y a un **partage des valeurs**. Il peut passer de l'information, prêter des espaces.

3) Les attendus et piste d'actions

a. L'objectif

⇒ **Améliorer le vivre ensemble à Saint Marcellin**

b. Les attendus

Lors des groupes de travail, après avoir travaillé sur les constats, et identifié ce qui appartenait à l'action d'un centre social, les acteurs ont imaginé les objectifs qu'ils souhaitent voir se réaliser dans les années à venir en répondant à la question suivante : « *Concernant le cadre de vie pour le centre social dans 3 ans, je voudrais que...* »

- Le centre social est un lieu de **DIALOGUE entre les habitants et avec les professionnels, les élus et de MISE EN ŒUVRE de projets visant un MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE dans TOUTE la ville**

- La **Fabrik accompagnent les initiatives habitantes et coconstruit des actions avec des bénévoles et des partenaires.**

Ce qui implique :

- D'être repéré par les habitants comme **lieu ressource** pour la mise en place d'initiatives collectives. Les initiatives collectives réalisées sont investies par les habitants du territoire.
- D'être un acteur pleinement imbriqué dans son environnement, qui entretient **des liens de partenariats renforcés** avec des acteurs institutionnels et associatifs

- La Fabrik propose aux habitants de construire la **circulation de l'information** concernant les projets favorisant le vivre ensemble dans différents points de la ville.

c. Les actions

Les acteurs se sont ensuite posés la question de la mise en œuvre de ces attendus grâce à des actions très concrètes :

« Quelles actions peut-on imaginer pour arriver à ces objectifs ? Les actions dont je rêve ?

Quelles sont parmi ces actions, celles qui me semblent les plus importantes ? »

Les actions identifiées par les acteurs comme prioritaires :

Accompagner les habitants, les acteurs associatifs dans l'organisation d'un barbecue géant qui permette aux habitants de se rencontrer (mixité de population) à Beausoleil, Rodolphe Guillard, La gare

Accompagner des initiatives habitantes de façon réactive

Accompagner des actions organisées par des jeunes en mode chantier (avec mobilisation) en contrepartie

Chantiers ouverts pour embellir mon quartier

Chantiers intergénérationnel

Les autres actions identifiées :

Marquage au sol entre les locaux/ appropriation de l'espace public par les habitants/les enfants

Crieur public pour donner l'information aux habitants

Personne référente par quartier pour passer l'info

Actions inspirées par la bonne ambiance / Energie du marché du samedi matin

Renforcer les partenariats avec les associations sportives qui touchent les jeunes

Espace de rencontre entre les présidents d'associations //comité des fêtes

(Planning des manifestations qui existe) *pas centre social*

Proposer des animations pour les familles

Avoir des ambassadeurs de la Fabrik // lien avec les personnes référentes par quartier

Un journal dans lequel on se sent tous impliqué

Récit d'activités organisés à la Fabrik

Espace extérieur devant les bâtiments qui montre ce qu'on y fait

Echange de pratique avec les autres CS de la région + Evs du territoire (décentralisation des projets)

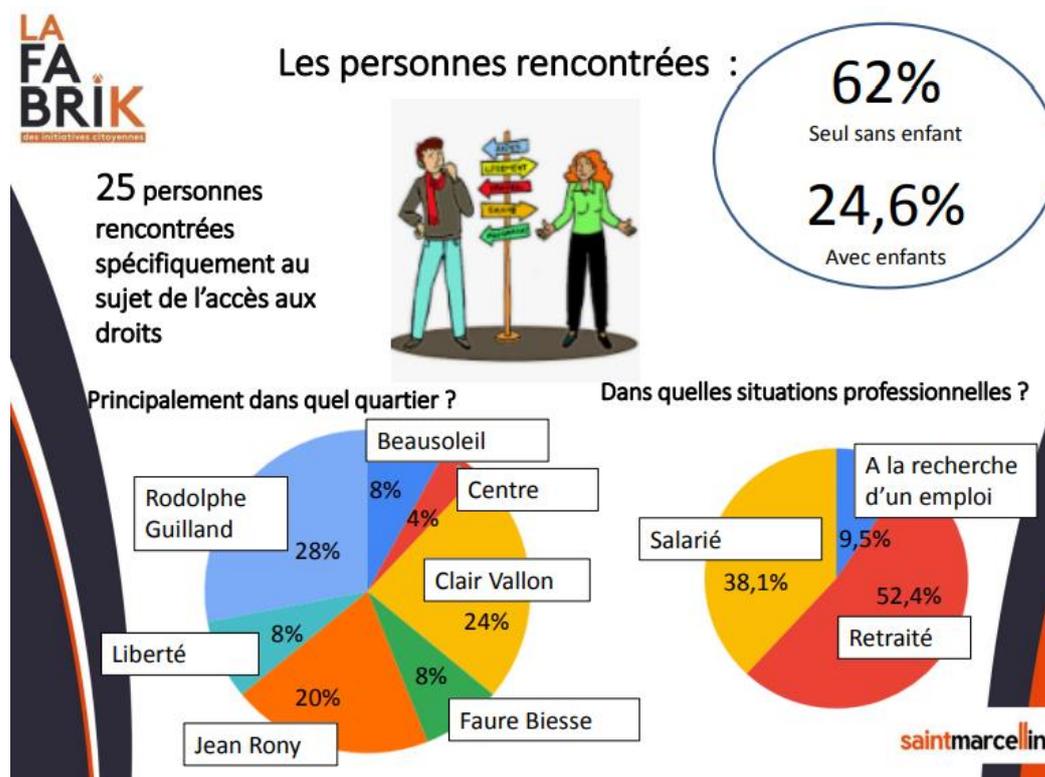
Des actions à Joud

ACCES AUX DROITS

Le deuxième questionnaire portait sur l'accès aux droits : l'idée était d'aborder spécifiquement la question des difficultés liés à l'accès aux droits et du non recours avec les habitants, tant pour mieux comprendre les causes que pour sensibiliser sur le rôle du CCAS et de la Fabrik. Les questions posées à l'occasion de ce questionnaire visaient à permettre de repérer les situations. Parmi les bénévoles, une assistance sociale à la retraite a été ressource pour réaliser cette démarche.

1) Constats issus de la rencontre des usagers en individuel

Panel de public rencontré spécifiquement sur cette thématique :



Limites méthodologiques : pas de valeurs quantitatives, à mettre en perspective avec d'autres éléments / rencontre de beaucoup de personnes âgées à cause de la concomitance avec le questionnaire famille.

Concernant l'accès aux droits, voici les problématiques qui ont été évoquées spontanément par les habitants :

- Le logement,
- La santé,
- La vie professionnelle,
- Le numérique

a. Le logement :

Les usagers rencontrent des difficultés concernant leur logement :

- Que ce soit pour **changer de logement**, pour obtenir certaines **réparations** au sein du logement, ou encore concernant les **transferts de dossier**, les usagers rencontrés ne se sentent **pas écoutés, ni**

compris dans leur requête.

⇒ La difficulté des situations est accentuée par le **contexte sanitaire** qui favorise la dégradation des situations et les obstacles à la création de lien avec les bailleurs.

b. La santé :

Les usagers rencontrent des difficultés concernant la santé :

- La problématique la plus rencontrée concernant ce sujet est relative à la **difficulté à trouver des rendez-vous médicaux sur le territoire**. Face à cette situation les usagers prennent des rendez-vous plus éloigné (Grenoble ou Valence), ces solutions mettent au jour d'autres difficultés liées à la **mobilité** et notamment à l'accessibilité aux transports en commun régionaux.

- Les usagers rapportent également un **sentiment d'opacité** face au monde médical. Par exemple concernant la prescription des médicaments.

⇒ Ces constats sont identifiés depuis longtemps sur le territoire, ils sont largement partagés lors des restitutions avec les autres acteurs.

c. La vie professionnelle :

- Les difficultés rencontrées concernent l'accès à l'emploi, et se focalisent autour du **manque d'accompagnement dans la recherche d'emploi**.

- Concernant l'accès à la retraite, on note plusieurs situations problématiques : la **mise en place du dossier** qui peut être vraiment difficile pour l'utilisateur, le **délai d'attente** ainsi que les **interférences entre les administrations** (Retraite, APL, AAH), enfin la situation particulière du **veuvage**.

d. Le numérique :

- La question du numérique **n'est pas ressortie dans les résultats du diagnostic**, en effet elle n'a été abordée spontanément que par un habitant. Néanmoins, elle a été largement mise en évidence par tous les acteurs lors de la restitution.

- Les sujets principaux concernent : la question de la **dématérialisation**, **l'accompagnement à la borne numérique**, l'appropriation par les **personnes âgées** de l'outil numérique, l'inégalité des populations dans **l'accès à l'outil numérique**, les conséquences de la fracture numérique en ce qui concerne l'accès à l'information.

2) Les enjeux liés aux difficultés rencontrées

A partir de ces constats et des échanges avec les différents acteurs lors des temps de restitution, plusieurs enjeux ont été dégagés.

Nb : Les difficultés exprimées sont de l'ordre de l'intime, de l'identité des habitants ayant répondu

a. La connaissance des droits et le non recours

La non connaissance des droits est à l'origine du non recours aux droits car ça entraîne une difficulté à les demander. Les acteurs rappellent qu'il s'agit bien de travailler sur l'accès à TOUS les droits.

Plusieurs enjeux sont à distinguer :

- La question de la **connaissance des droits** par les habitants qui interroge les **circuits d'information** et de **communication**. Les acteurs, dont les travailleurs sociaux identifient le manque d'informations comme un frein majeur à l'accès aux droits.
« *Si je ne sais pas que j'ai accès à tel ou tel droit, comment puis-je y accéder ?* »
- La question de la **compréhension, de la complexité des démarches, de la multiplication de l'information** : « *Il y a trop de document à demander, à différentes institutions* », « *Difficulté à comprendre le courrier d'accompagnement du chèque Energie* ». Le jargon médical et administratif est un obstacle pour l'utilisateur.
- Ainsi, le **recours et l'accès aux droits** induisent l'**appropriation des démarches** par les habitants et leur **accompagnement** éventuel pour y parvenir. Avec un point d'attention sur l'accompagnement des personnes qui est nécessaire mais qui peut renforcer la stigmatisation.
« *Comment j'accède à ce droit que j'ai identifié ? Est-ce que j'y accède seul ? Si non avec qui ?* », « *L'utilisateur est souvent mis à l'extérieur, ça se fait sans lui* »

b. La communication avec les institutions

Les usagers font état d'une **difficulté générale à rentrer en communication** et à avoir un échange avec les différentes institutions avec lesquels ils sont en lien pour accéder à un droit.

« *On n'est pas écouté* », « *quand le bailleur ne répond pas, à la fin j'abandonne* »

Cette difficulté de communication avec les institutions peut entraîner une grande **frustration, qui est accentuée** par le fait qu'il faut expliquer plusieurs fois sa situation, et que les délais d'attente sont perçus comme hors de contrôle. On peut noter également un **sentiment que les démarches sont inutiles**, qui peut aller jusqu'à un **abandon total de la démarche**.

c. La question des aidants familiaux

La démarche a fait ressortir un certain nombre d'utilisateurs qui n'ont pas de difficultés dans l'accès à leur droit grâce à l'**intervention d'un proche dans la réalisation de leur démarche**. Les proches peuvent être un conjoint, des enfants, une belle sœur, une voisine.

Cette solidarité, témoin d'un système d'entraide au sein de la famille et entre voisin, soulève différentes questions :

- L'utilisateur concerné est soutenu dans le cercle personnel et n'est pas identifié comme pouvant avoir des difficultés dans l'accès à ses droits. Une **soudaine incapacité de l'aidant** peut avoir des conséquences immédiates sur l'accès aux droits de l'utilisateur.
- C'est le **proche aidant qui se rend dans administration et les lieux ressources** pour le compte de l'utilisateur : cette situation pose la question du lien entre les administrations et lieux ressources et les aidants familiaux, et du périmètre d'intervention de chacun. Par exemple la barrière de la langue est souvent une cause d'accompagnement.

- La question de la posture de l'aidant est également abordée : celle-ci privilégie-t-elle une **autonomisation** de la personne dans une démarche temporaire d'aide ou est-ce un accompagnement pérenne ? « *Le problème du désinvestissement : la spirale de l'incapacitation, de l'assistanat* »
- La réflexion est généralisée aux **aidants professionnels et à la question des liens entre eux**. Des usagers soulèvent leur dimension complémentaire en ce qui concerne la porte d'entrée dans l'accès aux droits. « *Pour certain c'est plus facile de demander à un accompagnant familial, pour d'autres c'est plus facile de demander un accompagnant professionnel* ».

d. Le numérique

La question du **numérique** interroge plusieurs aspects :

- **L'outillage informatique** permettant la **dématérialisation** « *je n'ai pas d'ordinateurs, pour moi tout est compliqué* ».
- **L'utilisation de l'outil informatique** :
Ex : Lors de la mise en place d'un atelier à distance pendant le deuxième confinement, nous avons rencontré une habitante qui a le wifi chez elle, sans être au courant.
- **La pratique des démarches du numérique** : réussir à remplir un dossier numérique complexe
Ex : le Tiers-Lieu Numérique constate que des jeunes qui sont familiers avec les outils numériques peuvent éprouver des difficultés à utiliser correctement ces mêmes outils en vue de réaliser des démarches dans le cadre de leurs droits.
- **La formation** : Les outils déployés pour lutter contre l'isolement numérique permettent-ils une autonomisation des personnes ? Les personnes accompagnées par les permanences numériques sollicitent souvent de nombreux rendez-vous.

e. La question financière

La question financière ne s'est pas posée directement mais est revenue sous deux formes adjacentes à d'autres situations :

- **Un facteur bloquant les initiatives individuelles** : Comment accéder à des fonds pour développer son projet ? Il y a un manque d'information ou une information peu claire concernant le micro crédit, le lien bancaire, la mensualisation.
Ex : Difficulté à mettre en place un micro crédit pour acheter une voiture.
- **Un facteur aggravant d'autres situations**
Ex : la carence de réparations dans le logement est un problème exprimé par l'habitant car il ne peut pas les payer lui-même ; la question de l'endettement lié aux frais de santé suite à un séjour à l'hôpital.

f. La mobilité

La question de la **mobilité** est peu ressortie de façon directe, il y a une reconnaissance des usagers de la proximité des services quand on habite Saint Marcellin. Néanmoins, elle est apparue comme la question financière est apparue comme facteur aggravant concernant **l'accès au soin** et la **recherche d'emploi**. Les

obstacles sont liés à la fracture numérique, aux difficultés financières et aux moyens de paiement en ce qui concerne la recherche d'horaires et l'achat de billet.

« Si c'est trop loin je ne peux pas y aller, je n'ai jamais pris le train », « c'est difficile de trouver du travail sans avoir de voiture ».

3) L'objectif, les attendus et piste d'actions

a. L'objectif

⇒ Permettre à davantage d'habitants de Saint Marcellin d'accéder à leur droit.

b. Les attendus

- « Un Saint Marcellinois qui entre dans le centre social soit informé sur ses droits »

Cet attendu touche d'une part à la **formation des agents** afin qu'ils soient en mesure de répondre aux questions des usagers. Il amène également la nécessité de la **mise en relation forte entre les partenaires** pour que l'information transmise soit actualisée et pertinente.

- « Une communication adaptée pour définir ce que le centre social peut apporter »

Cet attendu sous-tend par la dimension d'adaptation, la mise à disposition de **moyens et supports d'information** adaptés en individuel et en collectif : les réunions d'information sur des sujets, les supports de communication papier, numérique.

- « Les gens soient mieux informés sur leurs droits fondamentaux »

Cet attendu questionne les **droits fondamentaux** : la santé, l'éducation, le logement. Et la destination de l'information : à TOUS les publics.

- « Chacun a droit à une aide adaptée »

Cet attendu met l'accent sur l'importance de fournir une aide adaptée aux besoins de l'utilisateur. Le droit à **être accompagné par une personne formée et/ou à être équipé** de façon à réaliser les démarches.

- « Une meilleure connaissance de la Fabrik par tous »

La meilleure connaissance de la Fabrik afin que les services proposés puissent être utilisés. Cet attendu sous-tend la question de la **communication de la Fabrik**.

- « Une interconnaissance mutuelle bénévoles/professionnels »

Cet attendu questionne la place des **bénévoles dans l'accès aux droits** à la Fabrik.

- « Une meilleure connaissance du périmètre d'intervention de la Fabrik (notamment Maison France Service/ CCAS / Action sociale) et une meilleure orientation »

Cet attendu vise à ce que chaque branche puisse être identifiée et valorisée dans ce qu'elle fait. Avec une personne dédiée à l'accueil des personnes pour l'orientation. Cette connaissance permettrait une meilleure visibilité de la cohérence des services, et une plus grande compréhension et autonomie des usagers dans leur recherche d'information.

c. Les actions

Les actions identifiées par les acteurs comme prioritaires :

Rencontre entre les partenaires autour des situations des personnes = guichet unique

Partage des fichiers

Rencontre régulière entre les institutions

Petit dej des droits sur des thèmes (ex : compréhension des factures, déclaration d'impôts

Action hebdomadaire centre social / tiers lieu numérique

Donner envie de travailler avec le numérique par le lien social

Proposer des ateliers en décalage avec l'accès aux droits Mais qui amènent à l'accès aux droits

Accompagnement dans les moments phares de la vie (en partenariat) : parentalité, retraite, rupture, chômage

Les autres actions :

Une permanence des impôts à la Fabrik

Une permanence du département à la Fabrik

Définir avec le département le périmètre d'intervention et chacun et faire un lien

Temps collectif

Rencontre des « mondes » : professionnels / habitants / bénévoles

Beaucoup plus de bénévoles aides aux devoirs / accès aux droits

Atelier droits et devoirs des locataires sur le logement de façon globale

Atelier charge du logement/accès au logement

Numérique : support de l'accès aux droits

En permanence une personne qui accompagne au numérique

« Passerelle » centre social TLN

Binôme bénévole/professionnel sur l'accès aux droits où chacun a une plus-value

Atelier pour les ados sur le budget/les institutions : interactif/ numérique, un outil avec les différents dispositifs existants, jeu vidéo de la vie

Comment j'accède à la culture ?

Guide du nouvel habitant support papier + outils numérique

Accès à la culture/loisirs/vacances : financements

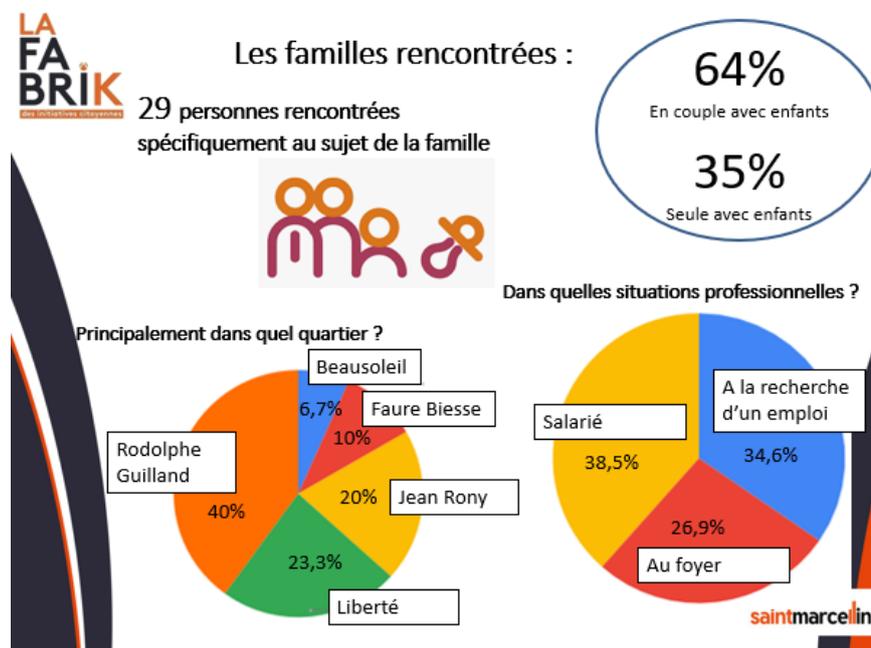
Préparation à la retraite avec des bénévoles

Parrainage professionnels/jeunes/personnes à la recherche d'emploi

Vivre ensemble : début sur des sujets d'actualité

FAMILLE

Panel des personnes rencontrées pour le questionnaire famille :



Limites méthodologiques : pas de valeurs quantitatives, à mettre en perspective avec d'autres éléments / rencontre de beaucoup de personnes âgées à cause de la concomitance avec le questionnaire famille.

Concernant la famille, plusieurs thématiques se sont dégagées qui ressortent de la démarche d'« aller vers »¹, du diagnostic réalisé par JM Berthet² ET des réactions des participants aux restitutions de la démarche :

- Mon quotidien de parent :
 - Enjeux financiers,
 - Accès à la santé,
 - Transformation dans le couple
 - Difficultés liées aux horaires de travail
- L'accueil de mes enfants
 - Garde des enfants en bas âges,
 - Offre et équipement sur le territoire
- Mon implication dans la vie de mon enfant
 - Passer de bons moments en famille
 - La relation parents enfants
 - La relation avec l'école

1. Les constats et enjeux par thématique

i. Le quotidien des parents :

¹ Cf. Annexe 3 et 4

² Cf. Annexe 2

- Difficultés au niveau **financier** : les familles ont évoqué des difficultés financières liées notamment à des situations de chômage très fréquentes. C'est un des freins évoqués concernant l'accessibilité au loisir des enfants également.
- **Accès à la santé** : les familles évoquent des difficultés pour rencontrer un médecin, tant concernant le médecin traitant, que généraliste, ou un manque de confiance dans le professionnel qu'elles sont allés consulter.
- **Transformation dans le couple** : Suite à une séparation en cours ou passée, les parents ont pu évoquer les difficultés qui rejaillissent sur l'enfant. Ces difficultés peuvent être relative à leur rôle parental « *j'ai des difficultés à jouer mon rôle de père quand mon enfant ne vit pas avec moi* », ou bien au niveau financier. Un manque de ressource pour les familles monoparentales est évoqué également.
- Difficultés liées aux **horaires de travail** : Soit concernant la gestion du quotidien (« *ma fille doit se réveiller toute seule parce que je commence à 5h du matin* ») soit pour trouver un emploi dont les horaires sont compatibles avec la vie familiale. Cette question fait échos à celle des modes de garde.

CONSTATS ET ENJEUX ISSUS DE LA DEMARCHE	ENJEUX RESSORTIS PENDANT LE GROUPE DE TRAVAIL	Rôle du Centre social et autres acteurs
DES ENJEUX FINANCIERS		
<ul style="list-style-type: none"> - Part importante de famille à bas quotients familiaux (double de l'interco) - Un faible nombre de ménage fiscaux imposés - Revenus médians faibles - 50% des familles de Saint Marcellin sont considérées par la CAF comme précaires - Accessibilité des offres de service sur le territoire lorsqu'il y a de grosses difficultés financières - Quelle lien entre les difficultés financières et l'accès aux équipements culturels ? Est-ce un problème d'appropriation ou de limites financières ou les deux ? 	<p>Est-ce que les difficultés d'accès aux équipements viennent d'idées reçues selon lesquelles certaines équipements ou services sont chers ?</p> <p>La question de la priorité : est ce que le loisir est prioritaire ?</p> <p>Quelle structuration des sorties familles au niveau de la mairie ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un temps pour souffler - Activités parents enfants - Temps où il n'y a rien à faire - Rencontrer d'autres familles
ACCES A LA SANTE		
<ul style="list-style-type: none"> - La difficulté de trouver un médecin sur le territoire qui a été exprimés pas seulement par les familles et qui fait échos 	<p>Deux questions distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi au quotidien - l'accompagnement spécifique 	<p>Relai d'information / accompagnement des familles</p>

<p>à la question de l'accès aux droits.</p> <p>- La question de l'accès à la santé et du manque de médecin fait aussi échos aux questions de transport sur le territoire</p>	<p>La MDF fait de la prévention dans la limite de 4 entretiens, quelle orientation à la suite de ces entretiens ?</p> <p>Les freins pour permettre un bilan (neuro, psy, etc.) : manque de professionnel psy / les enjeux financiers pour prendre en charge le bilan</p> <p>Autres acteurs : PMI ? Contrat local de santé, Arrivée d'un nouveau médecin Téléconsultation CMP : délai d'attente d'un an (La MDF palie mais ce n'est pas son rôle) Le RASED, CMS Programme RE</p> <p>Quel partenariat pour accompagner les familles entre les structures ?</p> <p>Quel accompagnement à la parentalité là-dessus ?</p>	
TRANSFORMATION DANS LE COUPLE		
<p>Enjeux liés à la séparation du couple :</p> <p>- la question de l'évolution de la parentalité dans les situations des parents séparés, et des lieux ressources disponibles.</p> <p>- les conséquences des séparations posent également la question des bas revenus qui devient encore plus problématique en cas de séparation (Conséquence de la recomposition familiale)</p>	<p>Deux situations en parallèle :</p> <p>- la difficulté pour les enfants</p> <p>- la difficulté pour les parents (beaucoup de retours là-dessus par le service éducation)</p> <p>Manque : réseau de professionnel avec une porte d'entrée pour orienter / le partage d'expérience.</p> <p>La CAF propose des rdvs suite à la séparation + groupe de soutien des parents séparés</p> <p>La MDF avait proposé un groupe de soutien mais ça n'a pas marché (quelle est la part du contexte en 2020 ?)</p>	<p>Travail en lien CAF, Maison Des Familles, Centre Social</p> <p>Limite du Centre Social au niveau communal : Il faut qu'il y ait une ouverture plus large du Centre Social que la commune seulement.</p>

	La question des papas : rôle éducatifs (il y a des courants différents) + grands parents.	
DIFFICULTES LIES AUX HORAIRES DE TRAVAIL		
- La compatibilité des horaires de travail avec la vie familiale se posent pour beaucoup de famille et notamment pour les familles monoparentales : les familles ont pu exprimer que leur accès à l'emploi ne pouvait pas se faire car les horaires n'étaient pas adaptés. - Les horaires de travail posent la question des modes de garde également sur le territoire	- accueil de loisirs de 7h à 18H - Difficulté pour les AssMat de proposer des horaires aussi décalés. -Les structures petites enfances sont la compétence de l'interco	
Sujets pas abordés pendant le GT		
<p><i>Signaux faibles : le diagnostic famille a relevé notamment la question du turn over des familles sur le territoire ?</i></p> <p><i>D'où vient le turn over ?</i></p> <p><i>« On a plus de turn over, les enfants partent et arrivent en cours d'années, c'est lié aux déménagements, aux séparations, aux modes de vie » « ce qui s'est amplifié c'est les allers venues des familles sur le territoire. On a du mal à gérer nos effectifs »</i></p> <p><i>Hypothèse :</i></p> <p><i>- les familles se composent sur Saint Marcellin, puis installation dans une commune autour, et retour au moment de l'adolescence des enfants.</i></p> <p><i>- composition des ménages</i></p>		
<p><i>Peu de difficultés exprimées par beaucoup de famille : comment aborder les questions familiales ?</i></p> <p><i>Quelle porte d'entrée autre que les difficultés pour créer un lien de confiance avec les familles ?</i></p>		
<p><i>Impact du Covid « ce qui remonte du COVID pour l'instant c'est les violences intra familiales, c'est dur à mesurer, mais ça semble monter »</i></p>		

ii. L'accueil des enfants :

- **Garde des enfants en bas âges** : Il semble qu'il y ait une demande du côté des familles, alors même qu'il y a encore des places vides parmi les structures proposant un accueil. Ce qui pose la question de l'adaptation de l'offre à la demande. Ça pose la question des modes de garde sur les horaires atypiques.
- **Offre et équipement sur le territoire** : Beaucoup de familles se disent très satisfaites de l'offre et des équipements sur la ville de Saint Marcellin, néanmoins certaines familles plus isolées ont pu exprimer des besoins. Ce qui peut poser la question de l'appropriation de l'offre par toutes les familles, notamment au niveau des espaces de jeux pour les enfants, ou de l'accessibilité des familles aux centres de loisirs (alors même qu'un gros travail de la collectivité a été réalisé sur les coefficients familiaux).

CONSTATS ET ENJEUX ISSUS DE LA DEMARCHE	ENJEUX RESSORTIS PENDANT LE GROUPE DE TRAVAIL	ROLE DU CENTRE SOCIAL
GARDE DES ENFANTS EN BAS AGE		
<p>- Mode de garde pour un total de 212 enfants moins de 3 ans : 88 place Etablissement Accueil de Jeunes Enfants Crèche : sont-elles toutes prises ? Sur Saint-Marcellin, 222 places EAJE sur la SMIV (public et privé). Une quarantaine (?) d'Assistantes maternelles sur St Marcellin pour 63 enfants → elles ne travaillent pas toutes. 150 personnes qui habitent le territoire qui travaillent avec des AssMat Diag famille : plus d'une cinquantaine de familles ne feraient pas garder leurs enfants en bas âge → pourquoi, Quelle organisation ?</p>	<p>Réforme des rythmes éducatif n'a pas pris en compte le versant économique : ce qui a amené un problème pour la réflexion notamment sur les modes de gardes.</p> <p>Pôle Travail Social CAF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la question de la garde des enfants en lien avec le retour à la vie professionnelle pour les parents / quelle organisation dans le cadre d'un projet d'insertion - Mode d'accueil en urgence ? <p>La question des enfants en famille d'accueil : demande en partenariat avec le département.</p>	<p>Travailler sur la notion d'urgence : comment ? qu'est-ce que ça veut dire ? (en lien avec le département) → Rôle de coordination du centre social</p>
OFFRE ET EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE (CULTURE, SPORT, ETC.)		
<p>Diag famille : il existe une OFFRE CONSEQUENTE DE SERVICE ET D'EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE : Beaucoup de familles témoignent de leur satisfaction concernant l'offre de service dans les familles rencontrées à la sortie du centre de loisirs.</p> <p>Freins possibles pour certaines familles : Coût réel de l'offre, Coût supposé de l'offre, Localisation de l'offre.</p>	<p>Rôle du tissu associatif dans l'offre</p> <p>Connaissance de l'offre : et appropriation (ex : sur le culturel) notamment pour les nouveaux habitants : livret qui regroupe les infos ? Support : numérique ou papiers ? Bouche à oreille Support également à l'usage des professionnels pour orienter.</p> <p>Chaque structure communique en individuel sur ses offres : quelle lisibilité ? La MDF et la Fabrik expérimente cette limite ! Il existe un livret des associations.</p>	

	<p>Adaptation de l'offre : il y a un travail sur la démocratie participative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élus / habitants référents, - Agents / bénévoles pour être ambassadeurs <p>Coconstruction avec les jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet accueil jeune / Activ' jeunes - prévention promeneur du net - conseil municipal des jeunes 	
Sujet pas abordés pendant le GT		
<p><i>Quelle légitimité des structures à porter la parole des jeunes, à développer des actions ? « Plus d'activités pour eux le mercredi et en fin d'après-midi », « on a des jeunes en mal être, stigmatisés, si on veut faire des choses avec eux les parents nous disent non, on ne vous connaît pas assez »</i></p>		

iii. L'implication des parents dans la vie de l'enfant

- **Passer de bons moments en famille** : La question des bons temps passés en famille a été difficile à aborder du fait de la période de crise sanitaire qui a beaucoup limité tout le monde dans les activités de loisirs habituels. Les familles ont pu exprimer les difficultés de devoir rester confiner dans des petits appartements avec des difficultés de voisinage. Les partenaires ont souligné l'importance de cette entrée par le plaisir et non pas par les difficultés.
- **La relation parents enfants** : Beaucoup de demande concernant les familles dont les parents ne parlent pas bien français : la demande se focalise sur l'accompagnement des parents concernant l'apprentissage du français, et des enfants concernant l'accompagnement à la scolarité.
Par ailleurs, les parents expriment une difficulté générale à mettre leur enfant au travail, soit inexpliqués soit du fait de la spécificité de l'enfant (*speed, etc.*)
Les partenaires évoquent une difficulté à mobiliser les familles sur des temps de loisirs parents/enfants.
- **La relation avec l'école** : Les témoignages concernant les relations avec l'équipe enseignante varient d'un enseignant à l'autre : de relation très compliquée, à très encourageante.

CONSTATS ET ENJEUX ISSUS DE LA DEMARCHE	ENJEUX RESSORTIS PENDANT LE GROUPE DE TRAVAIL	ROLE DU CENTRE SOCIAL
PASSER DES BON MOMENTS EN FAMILLE		
<p>Changement de logique : « <i>on a beau proposer des cafés des parents, ça ne fonctionne pas, il faut changer de logique et aller vers eux</i> » <i>Accessibilité aux équipements culturels ?</i> <i>Articulation des différentes offres/partenaires</i></p>	<p>La question de l'intérêt des parents pour aller faire des activités avec leur enfant : les parents qui travaillent doivent poser des jours, on se retrouve souvent avec les mêmes.</p> <p>Atelier parent enfants : partage ensemble, échange.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche du premier pas, pousser la porte d'entrée - L'importance d'avoir un professionnel référent - Des parents qui jouent avec d'autres enfants

<p>Se retrouver entre parents sans les enfants : -On n'est pas que des parents -Groupe de mère qui recherche un local</p> <p>Quid communication envers les publics Quid communication entre partenaires</p>	<p>Maison Des Familles : atelier duo</p> <p>Comment accueillir le parent là où il en est ? Que faire du regard des autres parents ? Comment dépasser la gestion du quotidien et aller vers de la relation ? Dépasser la peur de mal faire La pudeur de jouer avec mon enfant devant d'autres.</p>	
---	--	--

Comment fluidifier l'accompagnement des enfants dans leur parcours scolaire ?		
CONSTATS ET ENJEUX ISSUS DE LA DEMARCHE	ENJEUX RESSORTIS PENDANT LE GROUPE DE TRAVAIL	ROLE DU CENTRE SOCIAL
<p>-Niveau de qualification faible sur le territoire par rapport à l'échelle intercommunale et départementale Une sur représentation des femmes dans cette faible qualification</p> <p>- L'accompagnement des enfants dont les parents ne parlent pas bien français,</p> <p>- La majorité des personnes inscrites aux ASL sont des mères de famille</p> <p>Lien avec Tero Loko (spécialisé dans l'accompagnement de primo arrivants)</p> <p>- Echos avec le bas niveau de qualification qui peut rendre difficile l'accompagnement au collège et au lycée.</p> <p>Enjeux autour de l'accompagnement à la parentalité, qui nécessite un travail de partenariat entre les professionnels, et un travail de coordination</p> <p>Difficultés à « <i>mettre mon enfant au travail</i> » ➔ Spécificité de l'enfant</p>	<p>Amorce accompagnement à la scolarité à la Fabrik</p> <p>Suivi de l'école à distance (numérique)</p> <p>MDF : complémentarité avec le CS : travail ensemble.</p> <p>La question de l'addiction aux écrans.</p> <p>Le partenariat commence par l'interconnaissance entre les structures.</p>	<p>Est-ce le rôle du centre social de faire de l'accompagnement à la scolarité ?</p> <p>Aller vers les publics les plus en difficultés : identifier les besoins, repérer les fragilités et accompagner grâce à cette mise en confiance.</p> <p>Dissocier le centre social comme pilote et comme associé. Prioriser : si on est dans la mise en œuvre, on ne peut pas concevoir.</p> <p>Travailler sur la complémentarité du projet centre social avec le projet interco</p>

<p>Retour d'une famille accompagnée qui a un enfant qui va au CMP pendant les horaires d'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelle connaissance des offres d'accompagnement spécifique par les familles ? - rapport avec la disponibilité des parents en lien avec les horaires de travail 		
L'ECOLE (pas abordé)		
<p><i>Comment se passe les relations avec les équipes enseignantes ? Au cas par cas...</i></p> <p><i>« Relation avec l'équipe enseignante très compliquée, à cause d'une famille dans mon immeuble qui dit des choses sur mes enfants »</i></p> <p><i>« Les jeunes ne sentent pas soutenus par leur professeur, au collègue »</i></p>		

2. Les objectifs, les attendus, et piste d'actions

ATTENDUS

Concernant la famille pour le centre social dans 3 ans, je voudrais que...

- Plus de lisibilité sur les offres
Référentiel des partenaires et acteurs sur le territoire, en vue d'être relai des familles (ex : FAQ)
- Que le centre social soit un lieu de thématique et d'échange (sans cadrage) : informel, libre, pour que les familles prennent la main
- Qu'il y ait une complémentarité avec les autres EVS (mobilité, sujet commun) pour harmoniser l'offre sur le territoire
- Que le centre social soit un lieu ressource, de proximité « franchir la porte »
- Toucher les familles qui en ont le plus besoin « Aller vers », créer le lien de confiance
- Que les familles sont porteuses d'actions, ambassadrices du centre social
- Qu'il y ait davantage de partenariat : mise en lien / être un acteur primordial / avoir une veille sur le territoire
- Que le centre social ait une portée intercommunale
- Que le centre social soit en continuité des activités de la Fabrik : c'est-à-dire identifié comme un lieu convivial, de dialogue et d'écoute (attention pas au sens de l'écoute de la MDF)
- Qu'il puisse y avoir une orientation des familles vers le bon interlocuteur
- Qu'il y ait des ateliers qui permettent le lien de confiance, et qui renforcent le lien social

⇒ Objectifs opérationnels :

- La Fabrik a tissé des liens de confiance avec un grand nombre de famille sur le territoire
- Les familles ont repéré le centre social comme lieu ressource pour la mise en place d'initiatives collectives
- Les relations partenariales sont renforcées concernant les sujets qui touchent les familles

ACTIONS

Quelles actions peut-on imaginer pour arriver à ces objectifs ? les actions dont je rêve ? quelles sont les 4 actions qui me semblent les plus importantes (numéros colonne de droite)

- Accueil des familles	
- Faire venir : aller à la rencontre des familles autour d'un barbecue : travailler à partir des relations humaines.	9
- Avoir un public référent qui fait la communication	
- Aller voir les partenaires pour dire ce qu'est un centre social : en collectif et en individuel	
- Faire ensemble : travailler de façon inter partenariale pour mettre en place des actions conviviales	5
- Porte ouverte avec partenaires qui font des performances	
- FAQ	3
- Animations à l'extérieur du centre social organisé par les familles (le soir, en décalé)	5
- Une communication adaptée : un projet communication famille	7
- Se mettre en lien avec les associations pour passer l'information	
- Connaissance physique de la Fabrik par les partenaires pour qu'ils puissent relayer l'info	1
- Jeunes à mobiliser pour faire des affiches pour des événements	
- Travailler avec les acteurs de l'interco : dpt, CLV, interco	
- Projet inter EVS où on tourne entre les lieux en lien avec la médiathèque	5
- Echange de savoir entre les EVS	
- Document commun entre partenaires	2

ANNEXE 7 : BILAN ANNEE 2020 _ UNE ANNEE EN POINTILLEE

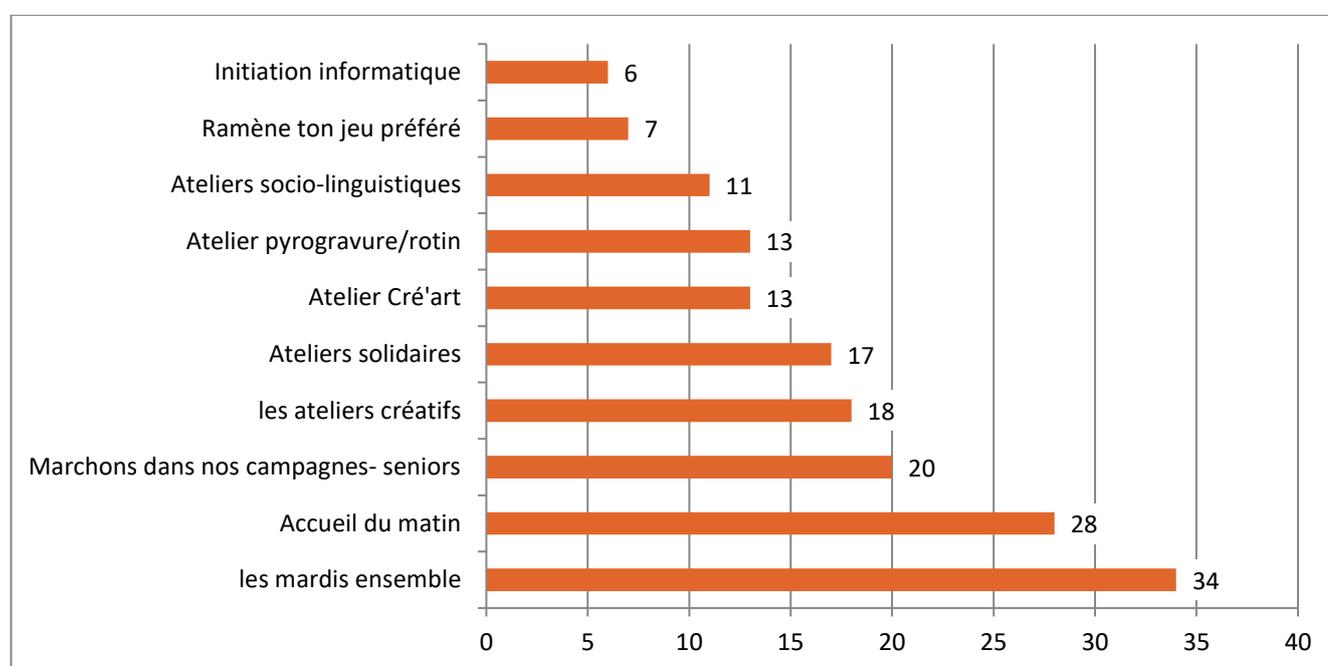
Sommaire :

1. Janvier à Mars
2. Confinement
3. Les actions de l'été
4. Les actions de la rentrée
5. Le reconfinement

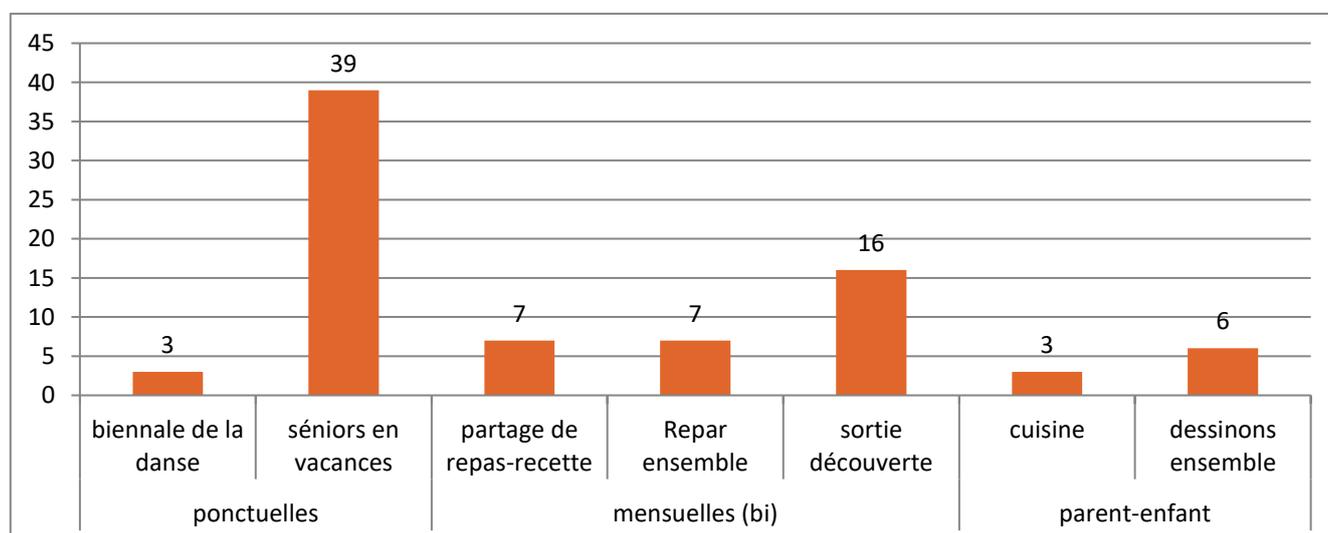
Issu du Comité de pilotage du 03/02/2021

1. Janvier à mars

- Activités hebdomadaires :



- Autres activités :



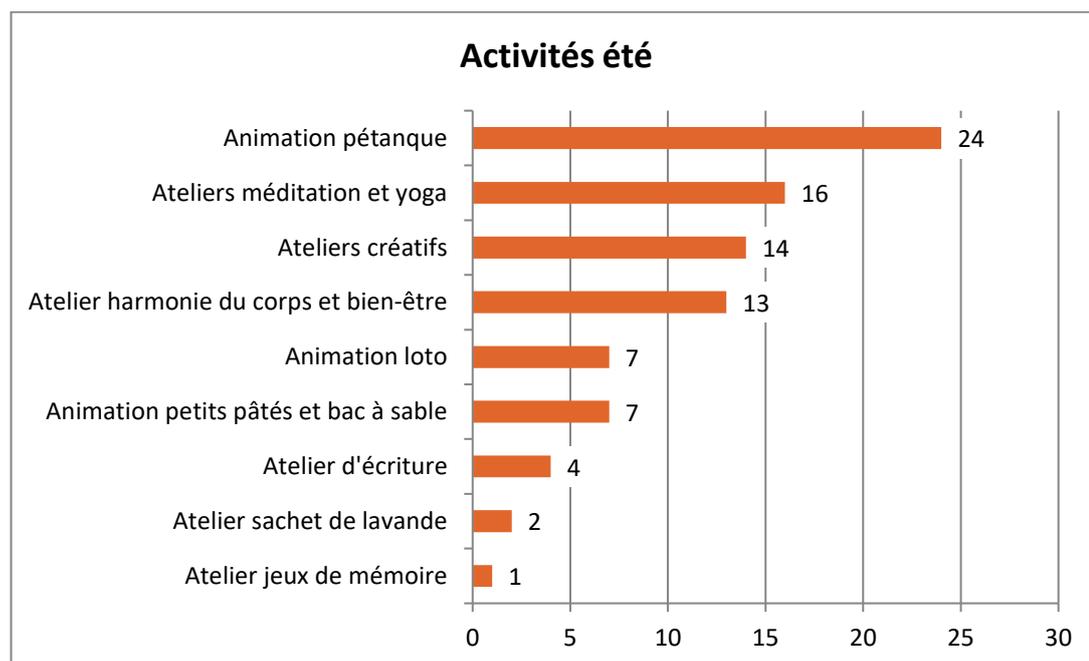
2. Confinement

- Organisation et adaptation au contexte
- Maintien du lien avec les habitants :
 - o appel aux personnes vulnérables
- Communication sur facebook,
- Dynamique participative auprès des habitants (en visio)
- Accompagnement à la scolarité : 71 familles concernées dont 9 bénéficiant d'un soutien scolaire
 - o Prêt de tablette auprès de 17 familles

Post-confinement : Ouverture et accueil des usagers dès le dé confinement, Reprise Maison France Services *(dans un contexte où beaucoup d'institutions n'ont pas repris)*

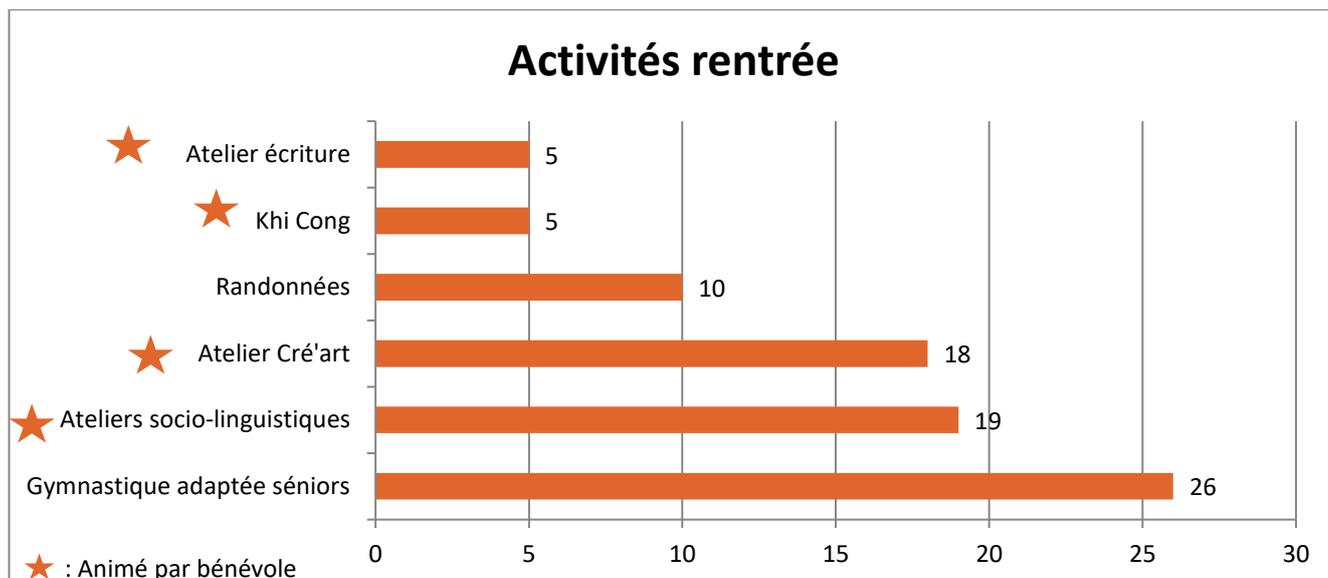
3. Les actions de l'été

- Maintien des permanences MFS : 30 RDV, 18 permanences numériques
- Les 3 temps forts : 76 habitants
- Animation parents enfants tous les mercredis et des samedis après-midi : 6 familles
- Animations marchés : 33 participants
- Randonnées / Gym douce : 56 participants



4. Les actions de la rentrée

- Présence au forum des associations
- Sortie organisée par les ateliers solidaires (Annecy, Vizille) : 24 habitants
- La semaine bleue : 12 habitants



5. Le reconfinement

- Maintien des permanences
- Maison France Services : 26 RDV, 31 permanences numériques
- En visio, au téléphone ou par lettre :
 - o Atelier cuisine hebdomadaire en visio2 /3 habitants, 5 séances
 - o Goûter lecture hebdomadaire en visio
 - o Les nappés : 300 courriers envoyés
- **Sur Facebook :**
 - o Jeux des photos
 - o Atelier Cré-art enregistré diffusé
 - o Atelier Khi Cong enregistré diffusé
- **Participation habitante :**
 - o Maintien du comité habitants à distance : aide à l'appareillage numérique
 - o Appel aux personnes vulnérables
 - o Mise en lien entre les habitants pour menus travaux/services



ANNEXE 8 : EVALUATION DU PROJET PRECEDENT

Axe transversal : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants pour favoriser leur implication			
Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Bilan avec des salariés, des bénévoles, des membres du comité habitants	
Assurer un accueil de qualité et adapté aux différents publics	Aménager un espace d'accueil adapté et convivial	<p style="text-align: center;">⊕</p> -Ce n'est pas seulement un espace d'accueil mais DES espaces : l'accueil café, les rendez-vous France Service, les actions collectives, les actions d'« aller vers »... -> la qualité des accueillants qu'ils soient salariés ou bénévoles fait la qualité de l'accueil. -L'équipe s'est renforcée, il y a une solidarité et une complémentarité de l'équipe	<p style="text-align: center;">⊖</p> -Difficulté à vivre la confidentialité du fait des locaux, ils ne sont pas adaptés. -L'accueil a été moins important que les autres années du fait du covid
	Qualifier les accueillants		-il a manqué des propositions de formation des accueillants
	Penser une communication pertinente en termes de signalétique et d'outils	- La signalétique a été travaillé cette année : sur la façade, le jardin qui s'est transformé en espace ouvert.	- le covid a empêché un accès direct aux ateliers , à reprendre dès que possible. - les habitants pourraient s'investir plus dans l'accueil pour favoriser la communication

Renforcer la fonction d'écoute des habitants usagers, des familles, des groupes informels ou des associations	Développer une fonction accueil lors d'action hors les murs	⊕ Ressenti positif de la dynamique d'aller vers : toutes les actions pendant l'été + démarche + actions marché	⊖
	Développer des temps d'accueil plus informels	Accueil café maintenu au maximum pendant le covid	Beaucoup de temps de fermeture du fait du COVID
Structurer et renforcer le comité des habitants de l'EVS	Favoriser l'arrivée de nouveaux habitants	Beaucoup de nouveaux bénévoles d'activités en septembre	
	Structurer l'implication des habitants au sein des instances de l'EVS par un règlement intérieur	Règlement intérieur du comité habitant fait ! Comment l'exploiter maintenant ?	Dynamique interrompue tous les trois mois par les circonstances sanitaires : l'effet « <i>stop and go</i> » est pesant pour l'équipe. Comment faire venir de nouveaux membres ? Travailler sur le terme « bénévole »

Axe 1 : Renforcer l'accès aux informations et aux droits pour tous			
Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Bilan	
Orienter les personnes de façon pertinente auprès des services et/ ou des associations	Mise en place d'un Espace France Services	⊕ Accueil des habitants au premier niveau	⊖ Amélioration de l'EFS + visibilité signalétique
	Former les professionnels pour repérer les situations de non recours aux droits		NON pas de formation : la Fabrik n'est pas identifié comme lieu ressource . Il faut travailler sur

			l'articulation des services (CCAS // Fabrik)
Développer des informations collectives en lien avec les acteurs du territoire	Proposer des informations collectives en fonction des besoins des habitants		NON café de l'info pas proposé, à cause du COVID
	Mener des actions de sensibilisation sur un certain nombre de thématiques faisant écho aux campagnes nationales et locales		NON

Accompagner les habitants dans leurs démarches.	Développer les permanences d'un panel d'institutions au sein de l'EVS	OUI écrivain public, etc.	Interruption du fait du COVID Moins de visites écrivain public avec MFS : quelle complémentarité ?
	Proposer du soutien sociolinguistique à La Fabrik	Oui 30 participants	
Lutter contre la fracture numérique	Mettre à disposition dans l'espace d'accueil un ordinateur et une imprimante reliés à internet avec l'accompagnement d'habitants	OUI	
	Développer des ateliers "prendre en main les outils en TIC" dans / et hors les murs	OUI avec 1/3 lieu	
	Participer à la mise en place du tiers lieu numérique comme lieu ressource du territoire sur le numérique	OUI	

Axe 2 : Développer les solidarités sur le territoire			
Objectifs opérationnel	Plan d'actions	Bilan	
Favoriser les actions permettant l'échange et la mobilisation sur des questions sociétales	Renforcer le travail transversal et partenarial	⊕	⊖ Volonté de commencer par stabiliser l'interne
	Proposer des actions de découverte de l'environnement	Amorce par des sorties rando dans la nature Atelier cuisine Atelier Cré art avec de la récup	
	Mettre en place des temps d'échange et de débats	Chaque animateur le fait de façon informelle dans ses ateliers. Lors de la démarche plusieurs proposition de temps d'échange en collectif sur le cadre de vie mais ça n'a pas marché	
Accompagner les initiatives portées par les groupes d'habitants	Mobiliser les compétences des habitants dans l'échange de leur savoir-faire	Oui beaucoup d'ateliers bénévoles à la rentrée de septembre	
	Soutenir les initiatives habitants en faveur de l'accès aux loisirs et aux vacances	Sortie Annecy, Vizille sur initiative des habitants de l'atelier solidaire Prévision d'une semaine à Chanton Organisation d'un match de foot avec les enfants le samedi matin	Annulation de certaines actions à cause du covid
	Soutenir les initiatives habitants en faveur de la mobilité	Poursuite du tic	
	Soutenir les initiatives habitants en faveur de la convivialité	Oui	Dans la mesure du possible à cause du covid
	Permettre au groupe du petit à petit de s'ouvrir à d'autres groupes	Intégration à la Fabrik	En partie, tous ne se sont pas intégrés.

Prévenir et lutter contre toutes les formes d'isolement	Développer des projets inter-groupes	Oui de façon informelle, passage d'un atelier à un autre	
	Renforcer les actions de prévention aux différents publics	Semaine bleue + intergénérationnel dans différentes activités + lors des temps forts cet été	

Axe 3 : Accompagner la fonction parentale dans les parcours de vie des enfants et des jeunes

Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Bilan	
Soutenir les parents dans leur rôle	Permettre aux parents et aux enfants de partager des moments familiaux apaisés	⊕ Ateliers parents/enfants Animation marché Temps fort joug / Kapla	⊖ Beaucoup d'annulations covid
	Mise en place de conférences, expositions, débats et rencontres conviviales parents/enfants inter partenariales	Essai soirée parentalité Rencontre MDF Gt famille avec un grand nombre de partenaires	Peu de parents mobilisés
Accompagner les enfants et les jeunes dans leurs parcours éducatifs	Poursuivre les temps de médiation au collège	Tout début 2020 avec Mohamed	
	Donner à voir aux jeunes ce qu'est un Evs	-accueil de jeunes au salon en 2019	Déménagement d'Activ jeunes dans un local dédié plus loin de la Fabrik
	Développer des actions éducatives et citoyennes en lien avec les acteurs de la jeunesse sur le territoire	-démarche diagnostic jeunes inter partenarial dans le cadre de la démarche centre social	Activ jeunes
Faciliter le lien entre l'école et les familles	Accueil des parents et orientation éventuelle vers d'autres partenaires		-peu : la Fabrik n'est pas assez identifié comme un lieu pour les parents A travailler

			Comment accrocher les parents ? Faire de l'initiation aux codes institutionnels scolaires ?
	Organisation de séances d'information sur le système éducatif	1 ^{er} confinement : accompagnement des parents sur la continuité pédagogique	

ANNEXE 9 : ARBRE A OBJECTIF

Axe 1: Accueil: De l'écoute de l'habitant à sa prise d'initiative, une question de lien social				LEGENDE : Rouge : issus du GT cadre de vie Vert : issus du GT accès aux droits Bleu : issus du GT famille Fuchsia : nouvelles idées issues du GT transversal					
Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Résultats attendus	Indicateurs	2021	2022	2023	2024
Construire ensemble une relation de confiance en vue de renforcer le lien social au niveau individuel, familial et au sein d'un groupe	UN ACCUEIL DE QUALITE et adapté aux différents publics (dans les 3 lieux)	Créer des espaces conviviaux	Aménager l'accueil des locaux avec du mobilier domestique et accueillant et non pas administratifs (salon, café, coin lecture, jeux, etc.)	Permettre aux personnes qui poussent la porte de la Fabrik de se sentir accueillies Poser les bases d'une relation de confiance avec des personnes qui ne sont jamais venues, maintenir le lien avec les personnes familières de la Fabrik	Espaces aménagés Nombre de personnes accueillies sur les trois lieux Créneaux et ouverture des différents locaux Des liens physiques entre les espaces sont mis en place (signalétique) Réalisation d'un arbre à photo des proches de la Fabrik	X	X		
		Expérimenter les temps propices à l'accueil à la Fabrik sur les trois lieux	Planifier des temps d'accueil café sur une durée et journée définie mettre en place une procédure d'accueil en temps informel (avant ou après une activité à La Fabrik, accueil libre, adapté aux enfants, aux parents, etc.) répartir les temps d'accueil entre agents sur les différents lieux						
		Créer des liens entre les espaces	Marquage au sol (appropriation de l'espace public par les habitants)						
		Expérimenter de nouvelles formes d'accueil qui sortent de l'isolement (surtout dans les périodes de confinement)	Ex : carte postale	Maintenir le lien malgré les temps de fermeture imposés par le contexte sanitaire	Nombre de personnes avec qui le lien a été gardé pendant les périodes d'isolement obligatoire	X			

	RENFORCER LA FONCTION ECOUTE DE TOUTES LES PERSONNES qui se placent en posture d'accueil à la Fabrik	Favoriser l'implication de toute l'équipe, du comité habitants et des bénévoles dans la posture d'accueil partagée et d'écoute active (fiche actions)	<p>Coconstruire entre professionnels et bénévoles une procédure d'accueil de ce binôme : quelle posture, quelle activité, sur quel temps hebdomadaire, etc.</p> <p>Formation de toutes les personnes qui se placent en posture d'accueil (bénévoles d'activités, du comité habitant, salariés) Ex : écoute active / Communication non violente >> Plan de formation</p>	<p>Permettre aux personnes qui poussent la porte de la Fabrik de se sentir accueillies par d'autres habitants Poser les bases d'une relation de confiance</p>	<p>Des bénévoles et des membres du comité habitants participent à l'accueil sur les 3 lieux selon les possibilités de l'équipe</p> <p>Nombre de formations réalisées par les acteurs</p> <p>Auto évaluation par les bénévoles, relecture d'expériences avec l'équipe</p>		X		
		Favoriser les rencontres entre les membres de la Fabrik (bénévoles d'activités, du comité habitant, salariés)	<p>Rendre régulier les groupes de travail transversaux organiser les présences de bénévoles de manière à ce qu'un professionnel soit toujours présent pour permettre un échange mettre en place un espace identifié pour et par les bénévoles dans un des locaux</p>	Faire équipe ensemble	Nombre de rencontres organisées	X			
Favoriser la mobilisation des habitants à La Fabrik	FAIRE NAITRE ET ACCUEILLIR DES INITIATIVES ENSEMBLE	Favoriser les temps conviviaux et informels entre les habitants pour échanger autour de sujets d'actualité locale, nationale, environnementale	Lors de l'accueil café ou lors d'autres temps/lieux pertinents	<p>Faire naître des initiatives à partir des échanges</p> <p>Renforcer l'exercice de la participation habitante</p>	Nombre de temps conviviaux proposés		X		
		Faire des ateliers bénévoles un des lieux de naissance d'initiatives habitants	Poursuivre l'accueil et la mise en place d'ateliers par des bénévoles et ouverts à tous (Chi Kong, ASL, etc.)	<p>Permettre aux habitants qui se sentent isolés de créer du lien social</p> <p>Faciliter l'exercice de la participation habitantes</p>	<p>Nombre d'ateliers proposés par des habitants par rapport au nombre total d'ateliers</p> <p>Nombre de participants aux ateliers (notamment de nouveaux participants)</p> <p>Présence de l'équipe ponctuelle aux ateliers</p>	X	X		

					<p>Nombre de rencontre de bénévoles</p> <p>Un temps d'échange de pratiques entre les bénévoles est mis en place</p> <p>Un espace physique dédié pour les bénévoles et un outil de communication entre bénévoles et avec l'équipe et les membres du comité habitants</p>	X			
<p>TRANSFORMER LA GOUVERNANCE POUR FAVORISER LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES HABITANTES</p>	<p>Dynamiser et renforcer le travail de gouvernance du comité habitants</p>	<p>Cf. fonctionnement du comité habitants décrit dans le PS</p> <p>Mission pilotée spécifiquement par le poste d'adjoint de direction</p>		<p>Faciliter l'exercice de la participation habitante au sein de cette instance</p>	<p>Le nombre de participants au comité habitants</p> <p>Le comité habitant dispose d'un périmètre de décision concernant les initiatives habitantes</p> <p>Utilisation du FPH</p>	X			
	<p>Développer le Fond de Participation Habitant</p>	<p>Définir collectivement au sein de La Fabrik la procédure d'utilisation du FPH : qui peut solliciter un fonds, comment, qui définit si le fonds est attribué, sur quelle forme (appel à projet, au fil de l'eau, etc.)</p> <p>Temps de travail dédié de l'adjoint de direction</p>		<p>Tendre vers une appropriation des enjeux stratégiques de La Fabrik par les membres du CH qui le souhaitent</p> <p>Renforcer l'implication des bénévoles dans l'exercice de la participation habitante</p>		X			
	<p>Accompagner l'utilisation d'un Fonds de Participation Habitants par le comité habitants</p>	<p>Intégrer aux ordres du jour du comité habitants la réflexion de portage de projet par cette instance et/ou des membres de cette instance.</p> <p>Rôle particulier de l'adjoint de direction ainsi que des membres professionnels du comité</p>						X	

		<p>Poursuivre l'accompagnement et l'animation des réunions du conseil citoyen s'il le souhaite</p> <p>Permettre à d'autres collectifs d'habitants, étant dans une logique d'instance de quartier, d'être accompagnés dans leur organisation, l'animation de leurs réunions, leurs fonctionnements, par l'équipe de La Fabrik (professionnel, bénévole, comité habitants, à construire)</p>	<p>Renforcer l'exercice de la participation habitante au sein d'un quartier</p>	<p>Construction d'une instance habitante à échelle d'un quartier</p>				X	X
ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES	<p>Accompagner les nouvelles initiatives de façon réactive et les projets pérennes</p>	<p>Organiser les temps de construction de ces initiatives rapidement après leurs émergences, donner des réponses opérationnelles aux habitants, planifier avec les habitants les différentes étapes des projets (ex : projet jardin, seniors en vacances, etc.) => mettre en place une méthodologie d'accompagnement de ces projets habitants</p>	<p>Renforcer l'exercice de la participation habitante</p> <p>Permettre aux habitants de réaliser leur projet en collectif</p>	<p>Nombre d'initiatives accompagnées ponctuelles et pérennes</p>	X	X			
	<p>Accompagner les initiatives d'animation de proximité dont les besoins ont été relayés par le groupe cadre de vie</p>	<p>Décliner la méthodologie créée pour accompagner les initiatives habitantes pour des animations de proximité, avec les membres du groupe de travail cadre de vie. Ex de projet : - fête de quartier, barbecue géant, fête du récup, investir le marché - chantiers ouverts pour embellir mon quartier (fiche actions)</p>	<p>Renforcer l'exercice de la participation habitante</p> <p>Permettre aux habitants de réaliser leur projet en collectif</p>	<p>Nombre d'initiatives accompagnées</p> <p>Nombre d'habitants dans chaque initiative</p> <p>Nombre d'habitants porteurs de l'action</p>			X		

		Favoriser la mise en réseau d'initiative inter âge/inter quartier/inter ville en s'aidant des partenariats	S'appuyer sur la dynamique d'animation de la vie sociale du territoire pour développer des partenariats entre habitants et bénévoles des structures EVS et centre social De même, faciliter les échanges entre habitants d'instances ou structures différentes (entre membres d'associations par exemple)	Renforcer l'exercice de la participation habitante Renforcer le maillage territorial (notamment entre les EVS du territoire) Permettre aux habitants de réaliser leur projet en collectif	Nombre d'initiatives inter âge/inter quartier/inter ville			X	X
--	--	--	--	---	---	--	--	---	---

Axe 2: Valoriser le savoir faire et la créativité des habitants du territoire pour enrichir l'offre culturelle et de loisirs					LEGENDE : Rouge : issus du GT cadre de vie Vert : issus du GT accès aux droits Bleu : issus du GT famille Fuchsia : nouvelles idées issues du GT transversal					
Objectifs stratégiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Plan d'action	Résultats attendus	Indicateur	2021	2022	2023	2024	
Bien communiquer sur les offres et les savoirs faire	AMELIORER LA LISIBILITE de l'offre de la Fabrik	Développer la communication de La Fabrik	Mettre en œuvre le plan de communication de la Fabrik Créer un journal dans lequel les habitants sont impliqués, faire des récits d'activité à la Fabrik	Une meilleure connaissance de La Fabrik par les habitants	Nombre de nouvelles actions de communication mises en place Newsletter régulière		X			
		Améliorer la lisibilité de l'offre de la Fabrik sur les trois lieux pour permettre au public le plus éloigné de venir à la Fabrik Favoriser la mixité sociale au sein des ateliers de la Fabrik	Créer des supports d'informations appropriables par les habitants et lisibles en termes de localisation et de public	Rendre plus cohérente, lisible et accessible l'offre sur le territoire		Nombre d'habitants impliqués dans la communication et l'appropriation de l'information sur les loisirs et la culture		X		
	VALORISER L'INFORMATION concernant l'offre sur le territoire pour la rendre plus accessible	Recueillir et relayer les informations concernant l'offre sur le territoire	Identifier les offres des structures du territoire à communiquer auprès des usagers de La Fabrik Être identifié par les structures du territoire comme moyen de communiquer leurs offres auprès de nos publics	Favoriser l'appropriation de l'offre par la mise en place de mode de communication alternatif	Etendre l'accès à l'information dans toute la ville	Nombre d'information relayées via Facebook				
		Adapter les formes de l'information et la diffuser aux différents publics	Crier public pour donner l'information Former un binôme référent par quartier pour passer l'info Construire ensemble un guide du nouvel habitant en support numérique et papier					X		

Partager nos savoirs faire pour passer du bon temps ensemble	ENCOURAGER DANS LE QUOTIDIEN DE LA FABRIK LA PRATIQUE CONVIVIALE DES LOISIRS NOTAMMENT LES ACTIVITES CULTURELLES ET CREATIVES	Développer et diversifier les ateliers bénévoles à la Fabrik en réponse aux besoins des habitants en termes de loisirs sportifs, créatifs, culturel	Encourager les bénévoles à proposer une activité notamment des ateliers permettant un accès au loisir et à la créativité, dans une logique d'ateliers ouverts à tous et favorisant la convivialité et non la compétition ou la recherche d'objectifs	Valorisation les savoir faire des habitants	Nombre et fréquence des ateliers à la Fabrik	X	X			
		Mobiliser les compétences des habitants dans l'échange de savoir faire	Dans le cadre de certains ateliers de bénévoles, développer des partenariats avec des structures culturelles (ex : atelier créatif mis en lien avec un artiste en résidence à la médiathèque)	Développer le pouvoir d'agir des habitants sur tout le territoire						Fréquence et lieu de l'échange de savoir faire à la Fabrik
	DEVELOPPER LA METHODOLOGIE MOBILISATRICE DE LA FABRIK NOTAMMENT EN REPOSE AUX STRUCTURES DE LOISIRS ET CULTURELLES DU TERRITOIRE	Renforcer, structurer et donner des moyens au groupe de travail « Cadre de vie » (qui réunit les acteurs associatifs, institutionnels, élus, habitants) pour alimenter une réflexion constante et multi acteurs sur le loisir et à la culture, et l'accessibilité des offres	Organiser des temps de rencontres de ce groupe de travail cadre de vie régulièrement, en fonction de la saisonnalité (ex : en lien avec la participation des habitants au programme estivale de cinéma en plein air mené par le service culturel)	Favoriser la créativité	Valoriser l'expertise d'usage des habitants, le partage de compétences de proximité	Nombre de rencontre du GT cadre de vie et sujets abordés			X	
		Être lieu ressource sur la mobilisation habitante, et être repéré comme tel par les partenaires	Capitaliser des expériences et des outils spécifiquement sur la mobilisation habitante sur le territoire pour créer une procédure et former les différents acteurs de la Fabrik	Augmenter la mobilisation habitante sur l'ensemble du territoire concernant les loisirs et la culture pour améliorer le cadre de vie	Le groupe Cadre de vie est un groupe ressource pour la Fabrik et pour d'autres acteurs sur le territoire	Nombre de rencontres en multi acteurs				
		Avec les partenaires institutionnels et associatifs soutenir et accompagner les initiatives habitantes en faveur de l'accès aux loisirs, aux sports, aux vacances/de l'accès à la mobilité/de la convivialité Renforcer les partenariats avec les associations sportives qui touchent davantage les jeunes	Décliner la méthodologie d'accompagnement des projets aux initiatives loisirs, sports, vacances, etc. dans une logique mutualisée avec des partenaires.	Répondre à la demande des partenaires de faire plus de mobilisation habitante	Nombre de partenaires sollicitant la Fabrik sur ce sujet	X				
					Nombre d'outils méthodologique capitalisés à partir de l'expérience de la Fabrik en mobilisation habitante					
					Nombre d'actions avec les différents acteurs sur le territoire		X			

Axe 3: Renforcer le pouvoir d'agir des familles à Saint Marcellin en vue d'améliorer leur condition de vie				LEGENDE : Rouge : issus du GT cadre de vie Vert : issus du GT accès aux droits Bleu : issus du GT famille Fuchsia : nouvelles idées issues du GT transversal					
Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Résultats attendus	Indicateurs	2021	2022	2023	2024
Accueillir davantage de familles de tous milieux à La Fabrik et tisser un lien de confiance	FAIRE DE LA FABRIK UN ESPACE D'ACCUEIL ADAPTE AUX FAMILLES	Faire des locaux de l'Atelier de la Fabrik : - Un lieu convivial d'accueil et d'écoute - Un lieu d'échange informel, libre pour favoriser la mobilisation des familles - Un lieu de dialogue - Un lieu ressources pour les parents et les enfants	Aménager les espaces d'accueil de La Fabrik avec un mobilier domestique et accueillant pour les familles (espaces salon, jeux, coin lecture, motricité, etc.) et y proposer un accueil adapté (boisson, langage adapté aux enfants et à leurs parents, etc.)	Être identifié par les familles et les partenaires comme un lieu ressource pour les familles	Nombre d'outils de communication spécial famille Nombre de familles engagées dans la communication à la Fabrik	X			
		Améliorer la communication adaptée aux familles et la lisibilité de l'offre	Créer des supports d'information appropriables par les familles et lisible en termes de localisation, de public, de tranches d'âges Réaliser un référentiel des partenaires et acteurs sur le territoire, en vue d'être relai des familles Inviter des familles à être ambassadrice du centre social Proposer à des jeunes de faire des affiches pour des événements	Être un lieu convivial et de ressource pour les familles Faire venir différentes familles Amorcer la création d'un lien de confiance avec les familles et entre elles	Nombre de familles accueillies sur les temps informels nombre de familles venues à La Fabrik suite à la lecture d'un support d'information créé	X			

		Encourager à « franchir la porte » en - Etant un acteur de proximité auprès des familles qui en ont le plus besoin - Mettant en place des actions d'« aller vers »	Adapter les temps d'accueil aux contraintes horaires des familles Réaliser des temps La Fabrik hors les murs, au plus près des familles. Exemple cité en GT : aller à la rencontre des familles autour d'un barbecue dans un quartier		Nombre de familles participantes à ces temps	X				
CONSTRUIRE AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES DES ACTIONS VISANT À SOUTENIR LA PARENTALITÉ	Créer des temps parents-enfants inter partenariaux		Organiser des conférences, expositions, débats et rencontres conviviales parents/enfants inter partenariales, notamment par l'investissement du référent famille	Permettre aux familles de se rencontrer entre elles Créer un premier espace de rencontre Développer des activités parents-enfants et/ou parents Être identifié par les familles et les partenaires comme un lieu ressource pour les familles	Nombre et/ou fréquences des actions d'aller vers en vue de rencontrer de nouvelles familles	X				
	Atelier parents/enfants et/ou parents comme support de la création de lien de confiance et pour passer du bon temps en famille		Organiser des ateliers pilotés par le référent famille mais partagés par l'ensemble de La Fabrik Exemple : rencontres parents enfants avec les familles qui participent aux ateliers socio linguistiques		Nombre de partenariats actifs Mise en place d'une porte ouverte avec les acteurs famille du territoire	X				
	Favoriser le partenariat (spécialement avec les EVS, la maison des familles, l'intercommunalité, le département, les acteurs associatifs) sur le territoire pour : Ø Faire connaître ce qu'est la Fabrik, ce qu'on y trouve, faire visiter les locaux, etc. Ø Mettre en lien Ø Être en veille pour relayer de l'information Ø Construire une cohérence et une complémentarité dans l'offre exemple : Organiser des portes ouvertes avec les partenaires et les familles					Nombre de rencontres proposées		X		
Accompagner les familles dans la mise en place d'initiatives collectives	REPERER LES BESOINS, LES VULNERABILITES, ET ACCOMPAGNER VERS DES CHANGEMENTS	Orienter les familles vers le bon interlocuteur et/ou interpeller les partenaires sur des situations ou des besoins	Notamment via les actions déployées dans l'axe 4 _ Accès aux droits	Permettre aux familles de trouver des réponses à leur préoccupations	Réaliser un outil efficace pour faciliter l'orientation des familles	X				

		Coconstruire des actions conviviales et de soutien à la parentalité	En lien avec les partenaires, mettre en place des actions de soutien à la parentalité avec les parents afin de répondre à leurs préoccupations, notamment à Beausoleil et à l'Atelier de la Fabrik	Permettre aux familles de trouver des réponses à leur préoccupations	Nombre d'action de soutien à la parentalité organisé Nombre de familles et de partenaires mobilisés		X		
		Accompagner les projets spécifiques des familles en collectif	Spécifiquement à Beausoleil et l'Atelier de la Fabrik : Animations de temps conviviaux dans les quartiers La mobilité des jeunes pour aller au collège Départ en vacances	Permettre aux familles de réaliser les projets qui leur tiennent à cœur	Nombre de projets spécifiques accompagnés			X	X
		Accompagner les familles dans une démarche de plaidoyer pour répondre à leur besoin spécifique en collectif	Aider à structurer le plaidoyer : formaliser le besoin, identifier s'il est individuel ou s'il peut fédérer un collectif, déterminer les interlocuteurs	Permettre à des familles d'agir pour améliorer leur condition de vie				X	X
REpondre A LA DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE DES PARENTS		Coconstruire avec les partenaires et les familles un soutien aux parents pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité Fiche action	Organiser des temps avec les parents sur l'accompagnement à la scolarité (ex : échange de pratique, sujet d'ASL, etc.)	Meilleure cohérence et lisibilité de l'accompagnement scolaire sur le territoire,	Nombre de familles ayant eu une réponse adaptée à sa demande Nombre de temps d'échange proposés		X		
		Orienter ou mettre en place des temps d'accompagnement à la scolarité « léger » assurés par des bénévoles en complémentarité avec les propositions faites sur le territoire	En amont, faire un état des lieux et rencontrer les acteurs de l'accompagnement à la scolarité sur le territoire Définir ensemble qui fait quoi dans l'accompagnement à la scolarité En fonction des besoins et de cette réflexion collective, mettre en place au sein de La Fabrik un accompagnement à la scolarité	Apporter une réponse aux familles et aux jeunes isolés Accompagner un nombre plus important d'enfants et de jeunes	Un état des lieux des besoins et des réponses est établi Nombre d'enfants accueillis et répartition en accompagnement à la scolarité sur le territoire Nombre de familles ayant eu une réponse adaptée à sa demande	X			

		Mise en lien des partenaires associatifs, institutionnels et éducation nationale	Faire vivre les rencontres issues de l'état des lieux en constituant un réseau entre structures de l'accompagnement à la scolarité Développer un plan de formation des bénévoles commun à ces structures		Création d'un réseau entre structures porteuses d'un accompagnement à la scolarité Mutualisation des ressources Bénévoles formés sur le territoire	X			
Développer l'animation territoriale	DEVELOPPER L'ANIMATION TERRITORIALE SUR DES SUJETS SPECIFIQUES EN FONCTION DES ENJEUX RELAYES	Être identifié comme acteur de l'animation de la vie sociale pouvant fédérer et porter des réflexions territoriales, notamment relatives à la famille	Participer à la CTG dans le cadre de l'animation de la vie sociale et de la famille avec les autres EVS du territoire	Renforcer les partenariats et le maillage des projets sur le territoire Renforcer l'implication des familles sur les projets qui les concernent sur tout le territoire	Nombre de participation à la CTG	X			
			Communication auprès des partenaires sur cette fonction de réflexion territoriale du centre social dont ils peuvent se saisir		Nombre de partenaires ayant cette information			X	X
		Mener des réflexions collectives et partagées sur des enjeux liées à la thématique de la famille	Proposer avec les partenaires et les familles des réponses adaptées au fil de l'eau, à partir des besoins recensés dans les groupes de travail thématique et dans l'accueil inconditionnel des familles Ex : accueil des enfants en bas âge sur le territoire		Nombre de sujets portés par les familles pouvant donner lieu à une réflexion collective territoriale Nombre de partenaires dans chaque réflexion Nombre de familles impliquées dans la réflexion			X	X
		Assurer la coordination si besoin et accompagner la mise en place d'actions	Nombre de coordination et d'actons réalisées				X	X	

Axe 4: Favoriser l'INFORMATION, l'ACCES et l'APPROPRIATION aux droits				LEGENDE : Rouge : issus du GT cadre de vie Vert : issus du GT accès aux droits Bleu : issus du GT famille Fuchsia : nouvelles idées issues du GT transversal						
Objectifs généraux	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels	Plan d'actions	Résultats attendus	Indicateurs	2021	2022	2023	2024	
Favoriser l'INFORMATION AUX DROITS	CENTRALISER LES INFORMATIONS produites par les services et les associations présents sur le territoire concernant les droits	Valoriser les informations diffusées en les adaptant aux différents publics et formes de communication	Recueillir, organiser et retransmettre les informations de manière cohérente pour les usagers venant à La Fabrik (en adaptant la transmission de l'information aux publics notamment aux familles et personnes isolées)	Permettre l'identification du centre social (particulièrement espace Riondel) comme espace ressource en termes d'information sur le territoire Répondre aux demandes des habitants	Des outils de valorisation et de diffusion régulière de l'info (type newsletter)		X			
		Relayer les campagnes d'informations nationales ou locales concernant la vie quotidienne		Permettre l'identification du centre social comme espace ressource en termes d'information sur le territoire Faciliter l'accès à l'information des habitants	Mise en place d'un outil de veille et de publication Nombre de campagnes relayées		X			
	ORIENTER les habitants vers les services et associations compétentes	Trouver des formes alternatives de partage de l'information avec les habitants	A construire avec les habitants (en Groupe de travail accès aux droits) Ex : Travailler sur un binôme bénévole/professionnel qui favorise l'accès à l'information Fiche actions	Permettre l'identification du centre social comme espace ressource en termes d'information sur le territoire					X	
		Valoriser les outils et répertoire existants et faciliter leur utilisation	Donner à voir ce qui existe à jour sur le territoire, favoriser l'appropriation des outils Utiliser les outils existants pour accompagner les habitants dans leur recherche En fonction de l'implication des habitants créer un outil	Faciliter l'accès à l'information des habitants Mettre en relation les bénéficiaires potentiels avec les acteurs pertinents	Nombre d'informations satisfaisantes transmises Nombre d'outils existants transmis	X				
		Favoriser la rencontre entre les partenaires pour mieux se connaître et préciser les périmètres d'intervention de chacun	Exemple : périmètre de la Maison du département, action sociale du CCAS, Espace France Services, quel est le rôle de chacun ?		Nombre de rencontre entre les partenaires			X	X	

Accompagner les habitants dans leur démarche tout en étant un outil d'appropriation	DEVELOPPER DES INFORMATIONS COLLECTIVES en lien avec les acteurs du territoire	Développer un panel de permanence d'accès aux droits en mobilisant les partenaires de cette thématique	Continuer et diversifier les permanences de partenaires dans le domaine de l'accès aux droits (action sociale, écrivain public, conciliateur de justice, etc.)	Faciliter l'accès à l'information des habitants Favoriser les échanges entre habitants sur ces sujets Favoriser un lien de solidarité entre habitants	Nombre de permanences proposées		X		
		Impliquer les habitants et les acteurs locaux dans une démarche d'information collective :	P'tit dej de l'info sur des thèmes (déclaration d'impôts, compréhension des factures, droits et devoirs du locataire, etc.) Point info pour personnes âgées et personnes porteuses de handicap Parrainage professionnels/ jeunes à la recherche d'un emploi en partenariat avec la mission locale et le PIJ		Nombre de rencontres proposées et de thèmes abordés		X	X	

	Faciliter l'utilisation du numérique pour s'approprier et réaliser des démarches et accéder à ses droits	<p>POUR SUIVRE ET RENFORCER l'action de l'espace FRANCE SERVICES (exemple : s'actualiser sur pôle emploi, changer sa carte grise, déclarer ses impôts en ligne)</p> <p>Fiche action</p>	<p>Espace France Services au sein de La Fabrik avec deux agents d'accueil formés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information générale liées aux démarches numériques de certains opérateurs - Utilisation bornes numériques en autonomie - Accompagnement dans le cadre d'un RDV FS avec un agent - Accompagnement en vue d'une autonomisation numérique via une permanence du médiateur numérique dans le cadre de FS 	<p>Partenariat renforcé avec la MSA</p> <p>Poursuite de la formation des agents FS</p> <p>Développer un accompagnement facilité des habitants dans leurs démarches</p> <p>Avoir une offre cohérente notamment avec l'écrivain public</p>	<p>Nombre de personnes aux permanences</p> <p>Satisfaction des usagers</p> <p>Satisfaction des institutions</p> <p>Nombre de personnes aux différentes permanences</p>	X			
		<p>Lutter contre la fracture numérique en développant des actions en vue de rendre accessible au public le plus isolé et aux familles les formations aux numérique et en utilisant le numérique pour des activités récréatives et non pas qu'administratives</p>	<p>Partenariat avec le Tiers Lieu Numérique</p> <p>ex : atelier cuisine en Visio : appropriation de l'outil informatique qui peut donner envie à des habitant d'apprendre l'utilisation de l'informatique</p> <p>ex : jeux vidéo parents-enfants + comment utiliser les espaces numériques de travail</p>	<p>Développer l'inclusion numérique de TOUT le public par la formation au numérique et l'accès aux espaces de libre accès au sein de la Fabrik ou chez les partenaires du territoire</p> <p>Permettre à des habitants de se familiariser avec le numérique</p>	<p>Nombre de personnes utilisant les bornes numériques</p> <p>Nombre d'actions de partenariat TLN/Fabrik</p> <p>Nombre d'habitants s'étant approprié le numérique par des activités de loisirs</p>	X	X		

ANNEXE 10 : TABLEAU D'ÉVALUATION

Les activités de la Fabrik 2021																												
Nom, prénom, âges, adresse	Engagement (participation, organisation)	Activités hebdomadaires			Activités ponctuelles			Atelier parents/enfants			Hors les murs		Activités mensuelles			Été			Rencontres GT thématique			Rencontres GT transversaux			Accueil			
		Art plastique	Randonnée	Cuisine	Senior en vacances	Sortie	Harmonie bien être	Cuisine	Dessinons ensemble	Jeux	Marchés	Atelier solidaire HLM	Repar'ensemble	Sortie découverte	Autre	Khi Côm	Parcours sportif	Jardinons ensemble	Cadre de vie	Accès aux droits	Famille	Evaluation	Communication	Autres thématiques	Au Riondel	A l'Atelier	MBS	

ANNEXE 11 : BUDGET 2021

dépenses			recettes				
Chap/Art	Libellé	BP 2021	Chap/Art	Libellé	BP 2021		
60	ACHATS				14 000,00		
	60612	Energie - Electricité	70	VENTE DE PRODUITS PRESTATAIRES		92 755,54	
	60623	Alimentation		3 500,00	706230	PS AGC	69 739,20
	60632	Fournitures de petit équipement		6 000,00	706231	PS ACF	23 016,34
	6064	Fournitures administratives		500,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		179 391,45
	6068	Autres matières et fournitures		1 000,00	741	Subvention ETAT (ASP)	20 999,31
61	SERVICES EXTERIEURS					32 150,00	
	611	Contrats de prestations de services	74	7441	Subvention CCAS	136 770,14	
	6161	Assurances		500,00	7442	Subvention SMVIC	1 000,00
	6182	Documentation générale et technique		150,00	74718	Autres participation Etat	9 122,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS					22 900,00	
	6232	Fêtes et cérémonies	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		-	
	6236	Catalogues et imprimés		500,00	758	Produits divers de gestion courante	-
	6247	Transports collectifs	5 000,00	87	CONTREPARTIES DES CONTRIBUTIONS		10 055,25
	6251	Voyages et déplacements	800,00		TOTAL		282 202,24
	6261	Frais d'affranchissement	0,00				
	6262	Frais de télécommunications	3 200,00				
	6281	Concours divers (cotisations)	2 400,00				
	6288	Autres services extérieurs	11 000,00				
	63	IMPOTS, TAXES, VERSMENTS ASSIMILES					500,00
637		Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00				
64	CHARGES DE PERSONNELS				197 596,99		
	641	Salaires			197 596,99		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				5 000,00		
	6562	Aides			5 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES				0		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				0		
68	DOTATION AMORTISSEMENT ET PROV				0		
86	CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRE				10 055,25		
TOTAL		282 202,24					